



SOMMAIRE

- ☞ **Éditorial : Faire ses Pâques...**
- ☞ **Ministres de l'Agriculture : Stéphane Le Foll**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 13
- ☞ **Iconographie de l'agneau dans les églises**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 14 à 19
- ☞ **Alexandre Yersin, éleveur et agronome (suite)**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 20 à 25
- ☞ **Parsonneries et frêresches (suite)**
(Gilbert DUFLOS †)
pages 26 à 33
- ☞ **Dans la famille Martin...**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 34 à 40
- ☞ **L'énigme des pierres saillantes dans les maçonneries**
(Germain BONNET-WINCKLER)
pages 41 à 44
- ☞ **Permission de jouir d'un banc dans une chapelle**
(René BORE)
pages 45 à 47
- ☞ **Voyage aux pays volcaniques du Vivarais, en 1878**
(Docteur FRANCUS)
pages 48 à 52
- ☞ **La maîtrise de jardinier d'Antoine Lafont**
(René BORE)
pages 53 et 54
- ☞ **Auguste Fayolle : homme de foi, ses modèles, la musique, lassitudes, les adieux...**
pages 55 à 61
- ☞ **Des moutons, pas du goudron !**
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 62 à 64
- ☞ **Un nouvel accord commercial UE-Chili**
(Henri OLLIER)
pages 65 et 66
- ☞ **L'ACAMPADIT**
(Hervé Quesnel-Chaleilh)
page 67

Faire ses Pâques

Dans son dictionnaire universel de 1690, Furetière donne une définition de *pasque*. « *La plus solennelle des Festes qui se celebre chez les Juifs en memoire de leur delivrance de la captivité d'Egypte, & chez les Chrestiens en memoire de la resurrection du Sauveur. L'Eglise celebre la Pasque le premier Dimanche d'après le 14. de la Lune de Mars après l'Equinoxe du printemps suivant le Concile de Nicée tenu l'an 325 de Jesus-Christ, afin de ne se point rencontrer avec celle des Juifs. Pasques est la premiere des Festes mobiles. Pascha est un mot Hebreu qui signifie passage, & on tient que cette Feste a esté instituée par les Apostres mêmes.* » Il cite des expressions qui n'ont plus guère de sens pour nous et à plus forte raison pour nos jeunes générations déchristianisées : « *Faire ses Pasques, c'est communier à sa Parroisse dans la quinzaine de Pasques. Dieu vous mette en bonnes Pasques ; Il faut faire Caresme-prenant avec sa femme, & Pasques avec son Curé ; Entre Pasques & la Pentecouste, le dessert est une croute ; On dit aussi, A Pasques on s'en passe, à la Pentecoste, quoy qu'il couste : cela s'entend des habits d'esté dont on n'a absolument besoin qu'en ce temps-là ; On dit aussi pour se mocquer d'un homme, ou bourgeois vestu de neuf, qu'il est brave comme un bourreau qui fait ses Pasques ; On dit aussi, qu'il faut faire une dette payable à Pasques pour trouver le Caresme court ; L'Espagnol dit que les Juifs se ruinent en Pasques, les Mores en nopces, & les Chrestiens en procès.* » De ces fêtes qui ponctuent notre calendrier, nous avons perdu la signification religieuse et n'avons gardé que les signes extérieurs bien souvent d'ailleurs hérités de pratiques païennes comme les œufs de Pâques cités par le même Furetière. « *On appelle oeufs de Pasques, de petits presents qu'on fait en l'honneur de la Feste aux valets, aux enfants, aux artisans. Les Regens donnent des vers à leurs escoliers pour leurs oeufs de Pasques.* » Dans l'Antiquité, Egyptiens et Romains offraient déjà des œufs peints, symboles de vie, au printemps. La tradition chrétienne date du 4^e s. : l'Eglise interdisant de consommer des œufs durant le Carême, ils étaient conservés, décorés et offerts à Pâques. A la Renaissance, on préfère les œufs en métal précieux. Au 19^e s., le cacao devenu accessible, les chocolatiers font des œufs en chocolat. En Alsace, on confectionne un biscuit en forme d'agneau appelé *Osterlammele* ou *Lamala* offert aux enfants au retour de la messe de Pâques. Après le temps du carême, ce biscuit riche en œufs permettait d'écouler le stock d'œufs déconseillés avant Pâques. Dans les pays chrétiens, l'oeuf de Pâques est le cadeau le plus distribué ; les œufs sont apportés par les cloches. Depuis le Jeudi saint, les cloches des églises sont silencieuses, en signe de deuil. On les dit parties pour Rome ; elles reviennent à Pâques en rapportant des œufs qu'elles sèment sur leur passage. Dans l'Est, c'est le lièvre de Pâques qui apporte les œufs aux enfants. Cette tradition du lapin de Pâques vient d'Allemagne, le *Osterhase* et a gagné les Etats-Unis, le *Easter Bunny*. Cet animal symbolise le printemps, le renouveau et la fertilité. D'autres fêtes ont aussi perdu l'aspect religieux pour ne garder que l'aspect festif : l'Epiphanie avec la galette mais sans les Rois Mages, Noël avec le Père Noël mais sans la crèche, Halloween plutôt que la Toussaint... comme une sorte de sécularisation. **JCB**

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Le Foll (suite)

Ministre de l'agriculture

Ses activités en 2013

S. Le Foll accorde un entretien à la Revue Projet¹ le **16 janvier 2013**. "Promouvoir un modèle agricole plus respectueux de l'environnement et renforcer la performance des agriculteurs sont deux performances conciliables, mais indispensables. Nous avons atteint les limites du système actuel : l'utilisation de pesticides ne diminue pas, la consommation d'intrants demeure élevée, l'azote minéral est utilisé sans que l'on parvienne à gérer les effluents... Tous ces indicateurs plaident pour de nouvelles approches. Mais cessons d'opposer économie et environnement : nous devons à la fois maintenir – et même augmenter – notre niveau de production et préserver les ressources. Des réponses économiques sont à trouver face au renchérissement des intrants (énergie, engrais, pesticides), mais une responsabilité collective est aussi à affirmer vis-à-vis de la société et des citoyens pour préserver les ressources naturelles



dont l'agriculture a tant besoin. Il faut une vraie ambition pour l'agroécologie. C'est pourquoi j'ai souhaité fixer un cap clair pour diffuser cette pratique, quelles que soient les formes d'agriculture. Le 18 décembre dernier, j'ai proposé un projet agroécologique pour la France qui fixe une voie, une méthode pour y parvenir en y associant l'ensemble des acteurs. L'enjeu est non seulement de regrouper, structurer et compléter les expériences et les connaissances, mais de mettre en place les moyens d'assurer leur diffusion. Bien sûr, il s'agit de mettre en face les moyens nécessaires pour porter cette ambition. Non pas tant en cherchant de nouveaux moyens qu'en orientant autrement ceux qui sont disponibles, notamment le second pilier de la Pac. Naturellement, des modèles

1- Stéphane Le Foll, Une vraie ambition pour l'agroécologie. 16 janvier 2013. revue-projet.com

d'organisation différents, plus collectifs, plus incitatifs sont nécessaires, ce sera le cas notamment au travers des Groupements d'intérêts économiques et environnementaux (GIEE) qui verront le jour grâce à la future loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, prévue au second semestre 2013".

Le ministre se devait de réagir à la forte mobilisation des agriculteurs de la Fnsea et des JA du **16 janvier 2013** contre la pression environnementale². Il considère que la politique environnementale qu'il conduit avec Delphine Batho constitue le meilleur compromis pour à la fois satisfaire les exigences de Bruxelles, répondre aux objectifs écologiques et aux intérêts des agriculteurs : "La France est tenue de se conformer aux exigences communautaires dans le cadre de la directive "Nitrates", les sanctions financières encourues seraient très lourdes pour le budget national en cas de manquement. Pour les ministres, l'année 2013 sera consacrée à compléter le programme d'action national et à élaborer les programmes d'actions régionaux applicables en zones vulnérables. Une nouvelle phase de concertation avec les professionnels sera engagée, dans la ligne directrice de "Produire autrement". Dans ce cadre, un plan Énergie méthanisation autonomie azote serait présenté au printemps, en lien avec le plan national biogaz visant à développer la production de biogaz dans les régions d'élevage. Pour le ministre, ce plan permettra de valoriser une diminution de la concentration d'azote dans les milieux aquatiques par la valorisation des effluents d'élevage et en remplacement de l'azote minéral chimique jusqu'alors utilisé. Mais pour les céréaliers et les JA d'Ile-de-France, sa réponse est une nouvelle provocation. "Alors qu'on aurait pu s'attendre de la part du ministre compréhension et connaissance de cette problématique, il s'est contenté de déclarations politiciennes et dénuées de toute réalité en pointant du doigt la Fdsea de Seine-et-Marne et en ajoutant "Christian Jacob, Jean-François Copé, je ne sais pas s'il y a un lien" . "Faut-il rappeler au ministre que c'est l'ensemble des agriculteurs français qui sont soumis aux excès des normes environnementales". "Face à ce mépris et à ce manque de discernement, Monsieur le Ministre, nous devons nous répéter : revenons au bon sens paysan, laissez-nous produire... ou bien démissionnez ! "

2- Malgré la contestation, Stéphane Le Foll maintient son cap. 17/01/2013 web-agri.f

Lors de la présentation des vœux aux parlementaires et à la presse le **30 janvier 2013**, S. Le Foll a insisté sur les orientations qu'il entend imprimer à sa politique agricole³. "Nous ne devons pas opposer l'écologie et l'économie, mais porter la double ambition de la performance écologique et de la performance économique" a-t-il ajouté. Sans attendre la loi d'avenir de l'agriculture il a annoncé le lancement d'un plan "énergie, méthanisation, azote autrement" début mars. L'objectif est de recycler les excédents d'azote dans la méthanisation pour freiner la pollution des eaux par les nitrates et mettre un terme au conflit qui nous oppose à Bruxelles sur l'application de la directive Nitrates. Un plan pour les abeilles devrait être également annoncé avec dans le collimateur les néonicotinoïdes, utilisés pour le traitement des semences et dont l'Autorité européenne considère qu'ils ont des effets négatifs sur le comportement des abeilles. Il a également évoqué les Assises de l'installation destinées "à revisiter l'ensemble des mécanismes de l'installation" et dont les principales dispositions seront intégrées dans la loi d'avenir de l'agriculture. Les contrats de générations qui associent le maintien en activité d'un senior et l'embauche d'un jeune seront étendus à l'agriculture. Au menu du ministre également, les filières volaille et porcine qui feront l'objet de plans spécifiques ainsi que l'amélioration des relations contractuelles dans les filières agroalimentaires. Sur la politique agricole commune, le ministre s'est félicité du vote par la Commission agricole du Parlement européen du projet de réforme et notamment l'adoption de la proposition visant à supprimer les premiers hectares. La démarche du ministre est la suivante : une fois le cadre européen défini, un cadre national sera décliné dans la loi d'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire qui arrivera au Parlement à la fin de l'année.

Le scandale de la viande de cheval⁴ a débuté le 15 janvier 2013 quand l'Autorité de sécurité des aliments d'Irlande a signalé avoir décelé la présence de viande de cheval dans des plats préparés (lasagnes) annoncés comme "pur bœuf". Alertée, la société Findus France réalise des autocontrôles et, le 7 février 2013, elle annonce publiquement la présence de viande de cheval dans ses produits ne devant normalement contenir que du bœuf. Dès le début du mois de **février 2013**, des agents de la DGCCRF interviennent au siège de la Société Spanghero dans l'Aude, à l'origine des

substitutions. Ils se plongent dans la traçabilité et la comptabilité de la société pour mettre au jour le circuit de commercialisation de la viande, particulièrement complexe et obscur car faisant intervenir plusieurs traders. En l'espèce, l'entreprise Spanghero, fournisseur de l'usine Findus, avait acquis la viande surgelée auprès d'une société de négoce située à Chypre. Les enquêteurs découvrent que la viande de cheval provenait du Canada et transitait par les ateliers d'un négociant néerlandais qui la transformait par un jeu de changement d'estampilles sanitaires en viande de bœuf d'origine roumaine ou belge. Le retrait du marché de tous les produits suspects a aussitôt été mis en œuvre sous surveillance étroite. En janvier 2019, le procès s'est ouvert et quatre personnes ont comparu devant le tribunal de grande instance de Paris. Les coupables ont été condamnés à des peines d'emprisonnement, à des interdictions d'exercer et à des amendes. À la suite de l'affaire de "la viande de cheval", la commission européenne a mis en place un réseau européen de lutte contre la fraude alimentaire (réseau "*Food Fraud*") destiné à renforcer les échanges d'information entre les autorités européennes.



Le Salon de l'agriculture, du **23 février au 3 mars 2013** à Paris, va célébrer ses 50 ans avec un timbre commémoratif et un grand dîner fermier ouvert au public⁵. Pour cette édition historique, le salon devrait confirmer sa position de plus grande manifestation française. Les organisateurs misent sur 700.000 visiteurs, contre 681.000 en 2012, a déclaré Juana Moreno, directrice du salon. Un millier d'exposants, originaires de 22 pays, et 3.500 animaux sont attendus. Un "grand dîner à la ferme" sera organisé le 1er mars. Un timbre commémoratif avec une vache, portant sur son dos veau, vache, cochon avec Paris en toile de fond sera imprimé par

3- Stéphane Le Foll annonce ses priorités pour 2013. L'Action agricole picarde. 7 février 2013.

4- Scandale de la viande de cheval : chronologie de l'affaire. 14 février 2013. leparisien.fr

5- Le Salon de l'Agriculture fête ses 50 ans cette année avec Stéphane le Foll comme grand ordonnateur. Evelyne Jousset. 10 janvier 2013. franc3-regions.france.francetvinfo.fr/pays-de-la-loire

La Poste. Deux fermes, une pédagogique, l'autre dédiée au végétal, seront reconstituées grandeur nature. Enfin, une boîte à meuh "moderne" a été créée en application smartphone. Le Salon de l'agriculture est "un concentré de la France tout entière, avec des couleurs, des odeurs, des saveurs" et "les accents des territoires", a commenté S. Le Foll qui se réjouit déjà d'être le ministre du cinquantenaire. Cela lui a donné une idée "je veux commencer à avoir une réflexion autour du repas", "le temps du repas" à la française.



En plein scandale de la viande de cheval. S. Le Foll souhaite s'atteler à la défense de la viande produite en France. C'est en tout cas le rôle qu'il souhaite endosser. "L'accent sera mis aussi sur les filières de viandes françaises qui produisent et vendent de la viande parfaitement tracée", a-t-il expliqué dans un entretien à l'AFP. "Le salon de l'agriculture, ce sont les éleveurs. Et l'élevage français est reconnu puisque nous avons un des plus grands nombres de races différentes. Une partie de ces races - la Limousine, la Charolaise, la Blonde d'Aquitaine - est exportée aujourd'hui partout dans le monde. On a là un patrimoine extrêmement riche qui fait de la France le premier pays de production bovine en Europe, et il faut le valoriser", a-t-il poursuivi. "Je suis beaucoup plus confiant". Quant au problème de l'étiquetage, qui nécessiterait une réglementation européenne, S. Le Foll se veut confiant. "C'est ce que la France a défendu mercredi dernier pour que l'étiquetage soit renforcé sur l'origine des ingrédients. Et je suis beaucoup plus confiant aujourd'hui dans la mesure où, par exemple, mon collègue britannique, qui n'était pas de ceux à l'origine, les plus favorables à ce genre de dispositions, était sur la même ligne que la France sur les deux points : faire appel à Europol et accélérer le rapport pour aller vers une traçabilité des produits transformés".

François Hollande est un habitué du Salon de l'Agriculture, c'est en tant que Président de la République qu'il l'a inauguré en compagnie de ses ministres S. Le Foll (Agriculture), Guillaume Garot (Agroalimentaire), Benoît Hamon (Consommation)

Frédéric Cuvilier (Transports Mer et Pêche)⁶. Présent dès 7h30 pour la traite des vaches, François Hollande a pris un petit déjeuner avec des représentants syndicaux avant d'entamer le marathon de ses visites aux pavillons régionaux et agricoles du salon. A midi, le chef de l'Etat a abordé en conférence de presse les sujets économiques d'actualité, notamment sur les sombres perspectives annoncées par la Commission européenne. Il devait quitter le salon de l'agriculture en milieu d'après-midi.

Il voulait marquer son style et son initiative a été appréciée. S. Le Foll a organisé le 28 février 2013, un pot au feu géant⁷, sur le ring des bovins du hall 3 de la porte de Versailles. Plus de 500 convives y ont participé sous un air de musette.

Un remaniement s'opère le **19 mars 2013**. Jérôme Cahuzac, ministre délégué au Budget, démissionne à la suite de l'ouverture d'une information judiciaire. Il est remplacé par Bernard Cazeneuve. Ce dernier, jusqu'ici ministre délégué aux Affaires européennes, est lui-même remplacé par Thierry Repentin, alors ministre délégué à la Formation professionnelle.

S. Le Foll a été plutôt bien accueilli à son arrivée au ministère de l'Agriculture⁸. Plutôt que de se mettre d'emblée dans une opposition stérile, et pour 5 ans, mieux valait que la Fnsea obtienne que soit nommé un ministre qui comprennent les enjeux agricoles, et avec lequel il serait possible de discuter. Elle a finalement choisi, dans son lobbying, de soutenir S. Le Foll. Elle aurait même donné un mot d'ordre de vote en sa faveur. Le nouveau ministre, en lançant le concept d'agro-écologie, a rencontré un écho favorable auprès de la population agricole, plutôt heureuse de voir que l'on cessait de la stigmatiser sur le thème de "l'agriculteur pollueur". Avec une image environnementale assumée par le ministre, la reconnaissance était espérée. Début 2013, à quelques jours des élections syndicales aux Chambres d'agriculture, S. Le Foll, rencontre le président de la Fnsea. "Alors, combien croyez-vous que vous allez perdre ? ", lui lance-t-il. Finalement, avec plus de 55 % des suffrages, le syndicat majoritaire a amélioré son score. Xavier Beulin n'a jamais vraiment digéré la pique. Et, entre les deux hommes, comme entre le syndicat Fnsea et les équipes du ministère, sous des politesses de façade,

6- Inauguration du 50ème Salon de l'Agriculture. Isabelle Rio. 23/02/2013 france3-regions.francetvinfo.fr/

7- Vidéo : le pot au feu géant de Stéphane Le Foll au Salon de l'Agriculture 2013. Eric de la Chesnais. 01/03/2013 lefigaro.fr

8- Le Foll espoir des agriculteurs a fait long feu. Antoine Jeandey. 22 juillet 2013. wikiagri.fr

c'est une franche inimitié qui prime. Principal reproche, le fait que S. Le Foll soit relativement éloigné de ses dossiers agricoles. Le **20 juin 2013**, Xavier Beulin en personne sonne la charge publiquement dans une interview donnée sur Europe 1 : "Nous attendons que S. Le Foll soit peut-être un peu plus impliqué sur la sphère agricole..." Les Fdsea manifestent pour le prix du lait en Bretagne, en Ile-de-France contre une mauvaise conduite des négociations sur la Politique agricole commune... Avec, à chaque fois, une pancarte qui, au passage, demande la démission du ministre.

Par un ajustement du **2 juillet 2013**, François Hollande met fin aux fonctions de Delphine Batho, ministre de l'Écologie, après une interview où elle contestait les choix budgétaires du gouvernement. Elle est remplacée par Philippe Martin.

Le **22 juillet 2013**, c'est au Président de la République qu'une délégation agricole rend visite, et pas à S. Le Foll. Les reproches adressés par la profession agricole au ministre deviennent chaque jour plus précis à la veille de deux échéances cruciales pour l'agriculture française, avec des négociations qui s'annoncent houleuses. La première concerne la loi sur l'avenir de l'agriculture, nouvelle loi dont le contenu doit être discuté cet automne. La seconde est l'ouverture du débat sur la déclinaison que l'on veut donner en France à la Politique agricole commune 2014-2020, Or, il est désormais acquis qu'il va manquer près de 6 milliards d'euros sur les sept prochaines années à la ferme France. Et tout cela, dit on aujourd'hui ouvertement parmi les agriculteurs, parce qu'un certain ministre de l'Agriculture n'a pas su défendre la part du budget impartie à la France...

Un remaniement ministériel devrait avoir lieu cet automne 2013⁹. Il concernerait notamment le l'Agriculture, puisque Stéphane Le Foll succéderait alors à Harlem Désir en tant que premier secrétaire du PS avec la mission de préparer les élections 2014 (municipales, européennes, sénatoriales). Choix argumenté par différents facteurs : confiance rompue entre le ministre et la Fnsea, propos de S. le Foll, parlant plus souvent de politique politicienne que d'agriculture lors de ses interventions médiatiques... Un nom circule avec insistance, celui de René Souchon. Actuellement président de la région Massif Central, René Souchon a déjà exercé des fonctions ministérielles comme secrétaire d'Etat à l'Agriculture, sous

9- Stéphane Le Foll serait concerné par le prochain remaniement ministériel. Antoine Jeandey. 30 août 2013 wikiagri.fr

Michel Rocard, de 1983 à 1985 ; puis ministre délégué à l'Agriculture, avec Henri Nallet, jusqu'en 1986. Le président du Conseil Régional d'Auvergne a démenti par le biais de son cabinet en parlant de "rumeur sans fondement".

Stéphane Le Foll sera avec Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, au Sommet de l'élevage, à Rennes, où on prévoit des manifestations d'agriculteurs et des salariés de l'agro-alimentaire¹⁰. Il annonce des aides anticipées de l'Europe. Il a obtenu, selon un



communiqué gouvernemental, ce **11 septembre 2013**, de la Commission européenne l'autorisation de verser de façon anticipée certaines aides en raison des conditions climatiques très défavorables, pluies exceptionnelles du printemps, et du contexte économique difficile en particulier pour les éleveurs confrontés à une forte augmentation des charges de l'alimentation animale. Malgré ces annonces, les ministres seront copieusement chahutés lors de leur visite. En cause : la mise en œuvre de la nouvelle PAC nécessitant des arbitrages, filière porcine confrontée à la volatilité des prix, suppression des aides à l'exportation de poulets congelés, production d'œufs excédentaire, écotaxe sur les poids lourds... Cette édition a été marquée par le décès brutal de Jean-Marie Lemétayer un des cofondateurs du SPACE, dont il était le président.

La visite de François Hollande au Sommet de l'élevage, **début octobre 2013**, accompagné par ses deux ministres de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Stéphane Le Foll et Guillaume Garot, était attendue par un public pas toujours acquis¹¹. Le Sommet de l'élevage est cette année le sommet des contradictions et des attentes des éleveurs. Mais avec la visite annoncée du président de la République, il est aussi celui de l'impatience, des attentes et des désarrois des éleveurs d'ovins et de bovins. Ils ont les revenus les plus faibles de la

10- Space : Des aides pour les agriculteurs à la veille des visites ministérielles. Krystel Veillard. 11/09/2013 <https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne>

11- F. Hollande a visité un Sommet de l'élevage, du désarroi et de l'impatience. Frédéric Hénin. 03/10/2013. web-agri.f

profession agricole alors qu'ils subissent les contraintes de production les plus importantes. Les choix du président de la République pour décliner au niveau national la réforme de la Pac sont ceux de "l'emploi, de l'équité et de la modernisation" avec la volonté d'accentuer le rééquilibrage des aides en faveur des éleveurs, d'environ un milliard d'euros, entamé lors de la mise en place du bilan de santé. Mais si le budget a été négocié en février 2013, reconnaît toute la profession, il est en baisse de 10 %.

Marquée par une crise agricole et agroalimentaire sans précédent depuis près de trente ans, la Bretagne s'est enflammée, fin **octobre 2013**, dans le Finistère¹². Près de 1.000 agriculteurs ont déversé des tonnes de choux-fleurs à Pont-de-Buis sur l'axe routier Brest-Quimper pour tenter de faire barrage aux forces de l'ordre et de démonter le portique d'écotaxe pour les poids lourds. La réplique musclée a obligé les agriculteurs à se replier au début de la nuit. "C'est symbolique, mais le portique tombera si aucune décision n'est prise par le gouvernement pour les gens qui veulent vivre et travailler au pays", s'enflamme Thierry Merret, le président de la FDSEA du Finistère et leader de cette véritable jacquerie. Les patrons de la région sont aussi remontés contre l'écotaxe. Une vaste réunion décidée par le Collectif pour l'emploi en Bretagne



est annoncée le 2 novembre prochain à Quimper. Elle devrait rassembler l'ensemble des opposants à l'écotaxe, les industriels, les agriculteurs, les pêcheurs... D'ici là, les organisations professionnelles espèrent que l'Etat bougera. Le député socialiste finistérien Jean-Jacques Urvoas demande "l'ajournement" de l'écotaxe afin de « mesurer avec précision son impact sur les entreprises bretonnes », d'autant plus que la crise dans l'agroalimentaire est loin d'être terminée. Après la chute d'une partie des activités de Doux, Gad, Boutet-Nicolas ou Marine Harvest, les regards se portent désormais sur le volailler Tilly-Sabco en

12- La Bretagne reste vent debout contre l'écotaxe pour les poids lourds. Stanislas du Guerny. 27 oct. 2013. lesechos.fr

grande difficulté. Selon un sondage publié ce week-end dans "Dimanche Ouest France", 74 % des Bretons sont vent debout contre l'écotaxe et 85 % d'entre eux ne font plus confiance au gouvernement. S. Le Foll a assuré avoir "parfaitement entendu" le message des Bretons. Il remettra aujourd'hui "des propositions au Premier ministre".

Quelques milliers de manifestants se sont rassemblés, **fin octobre 2013**, dans le centre-ville de Quimper dans une ambiance tendue¹³. Le mouvement des bonnets rouges qui demande la suppression de l'écotaxe pour les poids lourds et des mesures pour l'emploi en Bretagne. "Flamby démission", "Bretons oui, moutons non", "Droit au travail", "Gouvernement à la con", "Le Français n'est pas une vache à lait", avec drapeaux bretons et pancartes, agriculteurs, pêcheurs, commerçants, patrons et salariés, se sont rassemblés place de la Résistance, dans le centre de Quimper dirigée par le maire PS Bernard Poignant, particulièrement proche de François Hollande. Pour symboliser les difficultés que traverse actuellement la Bretagne, les manifestants ont installé sur la place des pots de chrysanthèmes multicolores, les fleurs traditionnellement mises sur les tombes à la Toussaint. Le mouvement proteste contre l'écotaxe, qui a cristallisé un profond malaise en Bretagne. Il s'inspire de la révolte fiscale contre Louis XIV en 1675, qui avait fait du port de bonnets rouges un signe de ralliement. Le gouvernement avait espéré calmer le jeu avec la suspension de l'écotaxe, une taxe sur les poids-lourds adoptée à la quasi-unanimité du Parlement en 2009. Mais les organisateurs ont préféré pousser leur avantage pour essayer de tirer un trait définitif sur l'écotaxe, tout au moins en Bretagne. Finalement suspendue l'écotaxe se révèle être un fiasco avec la résiliation du contrat passé avec Ecomouv', consortium franco-italien chargé de sa mise en œuvre et de fortes d'indemnités à verser. Un "échec de politique publique" ébréché par le rapport 2017 de la Cour des comptes. Une solution de remplacement -la hausse de la taxe sur les carburants TICPE- est également critiquée.

A Rennes, **8 novembre 2013**, pour s'efforcer d'éteindre l'incendie breton, attisé par la crise de l'agroalimentaire, le ministre a rencontré les représentants d'organisations professionnelles et syndicales, pour leur annoncer la somme, plus d'un milliard d'euros, mobilisée pour le Pacte d'avenir pour la Bretagne dont la signature est prévue fin

13- Une marée de bonnets rouges contre l'écotaxe à Quimper. 2 novembre 2013. lopinion.fr

novembre¹⁴. Pour arriver à ce milliard, M. Le Foll a mis bout à bout les montants mis à disposition par la Banque publique d'investissement, soit 450 millions d'euros et par le Programme d'investissements d'avenir, soit 550 millions d'euros. Mais il a aussi dévoilé la part du budget européen pour le développement rural (fonds Feader) dévolue à la Bretagne. Dans le cadre du budget 2014-2020, l'enveloppe allouée à la France a été revue à la hausse.

Stéphane Le Foll, a présenté en Conseil des ministres, le **13 novembre 2013**, les principales dispositions de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt¹⁵. "L'objectif de cette loi est de valoriser dans le cadre européen le potentiel de l'agriculture, et faire en sorte que cette agriculture reste un atout pour notre pays en retrouvant sa place d'exportateur agricole et agroalimentaire numéro un en Europe", a expliqué le ministre lors d'une conférence de presse. Il a particulièrement insisté sur la nécessité de combiner à l'avenir performance économique et écologique dans les champs. " Je voudrais enfin que l'on puisse considérer que l'environnement n'est pas seulement un coût (...) mais aussi une opportunité ". Les GIEE, groupements d'intérêt économique et environnemental, créés dans cette loi vont notamment "permettre aux agriculteurs de promouvoir des démarches collectives ". Il souhaite que la France devienne *leader* en Europe, comme dans le monde, sur l'agroécologie. Ces groupements bénéficieront d'une priorité ou d'une majoration des aides publiques pour effectuer une transition vers des systèmes de production innovants et plus compétitifs. Le ministère a également présenté les autres mesures clés de la future loi dont la mise en place de nouveaux financements pour la forêt et la filière bois à travers la création "d'un fonds stratégique spécifique". Le texte prévoit aussi l'adaptation du contrat de génération à l'agriculture afin d'y favoriser le renouvellement des générations. Il est ainsi prévu qu'un jeune souhaitant s'installer hors du cadre familial, qu'il soit salarié ou non de l'exploitation, puisse bénéficier d'une aide spécifique. La future loi devrait par ailleurs instituer un dispositif "limitant l'agrandissement excessif des exploitations agricoles ". Enfin, le texte vise à assurer "une meilleure protection des espaces agricoles, naturels ou forestiers ". "La consommation des terres

14- Stéphane Le Foll cherche à donner des gages en Bretagne. Laurence Girard. 9 novembre 2013. lemonde.fr

15- Stéphane Le Foll lève le voile sur sa loi d'avenir pour l'agriculture. 14 novembre 2013. maire-info.com

agricoles se traduit aujourd'hui par la disparition d'un département français tous les 7 ans ", souligne le ministère qui annonce "un renforcement de la lutte contre l'artificialisation des terres ". Ainsi, les Commissions départementales de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers pourraient émettre "des avis contraignants ". L'examen du projet de loi devrait commencer à l'Assemblée nationale en janvier.

Les céréaliers d'Ile-de-France menacent de bloquer les principaux axes routiers vers Paris, notamment à l'ouest de la capitale¹⁶. Dans un entretien du **20 novembre 2013**, le ministre ne compte pas céder face à leurs exigences qui réclament sa démission pour incompétence notoire. Ils estiment que la réforme de la PAC, mal négociée, va leur faire perdre 30 à 40 % des aides qu'ils perçoivent. Le ministre assume le rééquilibrage fait en faveur de l'élevage. Moins de subventions pour les céréaliers signifie un soutien accru aux éleveurs confrontés, depuis longtemps, à de graves difficultés.



Face au blocage des routes par les agriculteurs, à la crise de l'agroalimentaire en Bretagne et à une manifestation de cavaliers à Paris, le ministre de l'Agriculture, livre, le **24 novembre 2013**, un message d'apaisement¹⁷. Il comprend l'inquiétude qui s'exprime. Aux Bretons, il tient à dire que le pacte d'avenir pour la Bretagne contiendra bel et bien un volet social avec un avenir pour les ouvriers de l'agroalimentaire dans cette région. De nouvelles filières, comme celle de la valorisation des algues et des énergies renouvelables, sont appelées à se développer. Mais il était difficile d'anticiper la cristallisation autour de l'écotaxe. Ce week-end, un pacte doit être signé pour venir en aide au volailler Doux. Le ministre était à Bruxelles vendredi, pour plaider la cause de la filière du poulet export et

16- Stéphane Le Foll reste inflexible face aux agriculteurs. Éric De La Chesnais et Marc Mennessier 20/11/2013 lefigaro.fr

17- Je comprends l'inquiétude . 24 /11/2013. leparisien.fr

obtenir une enveloppe financière pour Tilly-Sabco afin de lui permettre de poursuivre son activité. Les céréaliers bloquaient les voies d'accès à Paris et demandaient la démission du ministre en contestant le rééquilibrage des aides entre céréaliers et éleveurs décidées dans la nouvelle PAC. Il fallait, aux dires de S. Le Foll, rétablir une certaine égalité et stopper ce processus. Les cavaliers défilent à nouveau à Paris contre la hausse de la TVA et pourtant la France ne fait qu'appliquer une condamnation devant la Cour de justice européenne. Le ministère va donc renégocier une TVA réduite avec le ministre du Budget. D'ici là, des mesures d'urgence seront appliquées, dont la création d'un "fonds cheval" pour soutenir les centres en difficulté et l'augmentation de la TVA sera totalement compensée.

Stéphane Le Foll est venu clôturer la 26^{ème} édition du SITEVI à Montpellier ce jeudi **28 novembre 2013**¹⁸. Dans les allées du salon, il prend le temps d'écouter et d'échanger avec les professionnels des filières vigne et vin. Le ministre ne fait néanmoins aucune annonce particulière sur l'amélioration de la compétitivité des filières ou sur le dispositif d'assurance récolte. Il affirme son soutien à la viticulture française.

Sans renier la nécessité de concilier performance économique et écologique, c'est un ministre partisan de la "politique de l'offre" qui a apporté, mercredi **18 décembre 2013**, un certain nombre de



réponses concrètes aux revendications majeures des coopératives¹⁹. La première réponse est la volonté de trouver un dispositif équivalent au Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Cice). En effet, les coopératives ne peuvent en bénéficier puisqu'elles ne paient pas d'impôt sur les sociétés. L'enjeu est de réduire le coût du travail pour

accroître les marges des coopératives et investir. C'est à Matignon et en associant la Banque publique d'investissement que Stéphane Le Foll propose à Philippe Mangin d'étudier une solution alternative. Stéphane Le Foll a aussi affirmé que tout serait mis en œuvre pour que les conditions générales de vente qui figurent dans les contrats passés avec la grande distribution soient respectées, associées à des contreparties équilibrées. "La compétitivité n'est pas seulement une question de coût, c'est aussi l'innovation et la montée en gamme des produits", a défendu le ministre. "C'est pourquoi nous avons besoin de mobiliser la Coopération pour créer de la valeur ajoutée, des emplois et du pouvoir d'achat", ajouta-t-il. Une augmentation du Smic n'est pas dans le contexte actuel, la solution appropriée pour augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs ni la course à la baisse des prix. "Elle détruit de la valeur, de l'emploi et les tissus productifs". Stéphane Le Foll s'est bien gardé de raviver les polémiques sur l'écotaxe, un dispositif jugé "intenable, inefficace et injuste" et dont il "salue la sagesse de la suspension". Mis en place, "il aurait davantage pénalisé les transports de produits agroalimentaires sur de petites distances que ceux engagés sur des centaines de kilomètres". Pas un mot non plus sur la Cce, la Contribution climat énergie dont la collecte est destinée à financer en partie le Cice. Le contenu du projet de loi pour l'avenir de l'agriculture fâche. Pour le ministre, les coopératives auront toute leur place dans les Groupements d'intérêt économique et environnemental, mesure phare du texte. Mais pour Philippe Mangin, la dimension économique de ce texte de loi est trop timide par rapport aux ambitions affichées pour regagner des parts de marché à l'export. Il manque aussi un chapitre consacré à la recherche et à l'innovation pour produire plus et mieux de nouveaux produits de masse. "L'agriculture française ne peut pas être réduite à une activité de niche avec des produits haut de gamme quand nos voisins se lancent dans l'agriculture industrielle avec des produits à bas prix!". Autre sujet pour lequel Coop de France est sévère : la mise en œuvre de la Pac en 2015. Sa réforme "est une occasion manquée de situer l'agriculture française dans le 21^{ème} siècle. Aux aides couplées versées aux éleveurs dont Coop de France doute de l'efficacité à moyen terme, Philippe Mangin aurait préféré des instruments de régulation avec des filières de marché et davantage d'acharnement pour réduire les distorsions sociales avec nos voisins allemands (salaire minimum, statut

18- Stéphane Le Foll clôture la 26^{ème} édition du salon des filières vigne et vin. Pierre Crado. 28 novembre 2013. terre-net.fr

19- S. Le Foll partisan de la politique de l'offre pour gagner en compétitivité. Frédéric Hénin. 20 décembre 2013. terre-net.fr

des salariés détachés par exemple) sources de destructions massives d'emplois".

Ses activités en 2014

A l'issue d'une semaine d'examen et de débats, les députés ont adopté en première lecture, le **14 janvier 2014**, les 39 articles du projet de Loi d'Avenir pour l'Agriculture et l'Agroalimentaire²⁰. Elle sera prochainement examinée par le Sénat. L'objectif de ce texte est de replacer, à l'horizon 2025, la France au premier rang des exportations de produits agricoles et alimentaires en Europe et au deuxième rang au niveau mondial. Parmi les mesures prises, figurent, par exemple, la création de Groupements d'Intérêts Economique et Environnemental et le renforcement du rôle des organisations de producteurs. Cette loi consacre aussi l'existence, déjà effective depuis quelques années, du médiateur des relations commerciales agricoles. Certains articles visent également à renforcer la sécurité des consommateurs et la performance sanitaire. La loi rend, par exemple, obligatoire la publication des résultats des contrôles sanitaires effectués dans les cantines, les restaurants et les ateliers de transformation de produits alimentaires.



"C'est un bon salon, il s'est bien passé, dans un très bon climat", a commenté son président, Jean-Luc Poulain, interrogé par l'AFP²¹. Dès l'inauguration par le président de la République le **22 février 2014**, le ton était donné. Ni huées, ni sifflets : la vague de contestation dans les campagnes s'est apaisée. "Il y a eu un dialogue fort avec le président de la République", estime M. Poulain. "Aujourd'hui, les problèmes ont été posés. Les décideurs ont écouté, maintenant les réponses vont venir, je l'espère". Le climat était donc "serein, sérieux, plein d'échanges", comme le qualifie M.

20- Les députés adoptent la Loi d'Avenir pour l'Agriculture et l'Agroalimentaire. 15 janvier 2014. processalimentaire.com

21- Record de visiteurs pour le salon de l'agriculture 2014. 02/03/2014. challenges.fr

Vasseur, mais le monde agricole sera attentif aux concrétisations. Le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, et une dizaine de ministres ont marché dans les pas du président et sillonné les allées de la "plus grande ferme de France" tout au long de la semaine, sur fond de spéculations sur un éventuel remaniement. Dans ce contexte relativement calme, la désillusion des éleveurs restait néanmoins palpable. Revenus en berne, manque de compétitivité, manque de poids face aux industriels et à la grande distribution, les mêmes plaintes revenaient sans cesse. Un an après le scandale des lasagnes au cheval, le nouveau label "Viande de France" donnait une des rares raisons d'espérer. D'ailleurs Stéphane Le Foll n'a pas quitté son badge vantant la viande tricolore. Et il en a donné un au chantre du "Made in France", le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, lors de sa visite. Ce label, non contraignant, reste soumis à la bonne volonté des industriels de l'agroalimentaire et de la grande distribution. A ce jour, seules deux enseignes se sont formellement engagées dans cette voie : Intermarché et Carrefour. Car ce salon s'est à nouveau déroulé en pleines négociations commerciales, les éleveurs laitiers s'inquiétant à nouveau du prix du lait pour l'année à venir. Les cours de ce nouvel "or blanc" ont flambé de près de 10% sur le marché mondial l'an dernier et les éleveurs demandent une revalorisation pour 2014. Et là encore, les échanges se sont avérés plutôt constructifs.

Le **31 mars 2014**, en réponse à la défaite de la gauche aux élections municipales de 2014, Jean-Marc Ayrault présente la démission de son gouvernement, acceptée le même jour. La nomination de Manuel Valls, ministre de l'Intérieur sortant, est annoncée par François Hollande durant une allocution télévisée. Stéphane Le Foll, fidèle d'entre les fidèles, devient porte-parole du gouvernement, lui qui, inlassablement, a écumé les plateaux pour expliquer l'action du président dont il a été directeur de cabinet au PS pendant onze ans et qu'il n'a jamais quitté²². En plus de l'Agriculture, qu'il conserve, Stéphane Le Foll aura la lourde tâche de porter la parole de l'exécutif, succédant à Najat Vallaud-Belkacem. Maintenu dans l'équipe gouvernementale, la benjamine du gouvernement avait semblé anticiper cette déposition de prérogatives, expliquant mezza voce que le porte-parolat était trop lourd pour elle. Cette promotion médiatique de Stéphane Le Foll constitue également un clin d'oeil appuyé au camp des "hollandais historiques", au même titre que

22- Stéphane Le Foll : un fidèle de Hollande comme porte-parole. Source AFP. 02/04/2014. lepoint.fr

l'entrée au gouvernement de François Rebsamen. Sa nomination comme porte-parole dans le gouvernement du si doué communicant Manuel Valls n'a donc rien d'un hasard. On le présentait pour prendre la place de secrétaire général de l'Élysée, au plus près du Président. Finalement, il reste en place. Comme ministre de l'agriculture, il n'a pas démerité, même si souhaitant donner une véritable impulsion à l'agroécologie, il s'est attiré les foudres de la puissante FNSEA qui goûte peu à toute idée de "verdissement". Il a mis tout son poids à Bruxelles pour tenter de protéger l'enveloppe française de la future politique agricole commune et réorienter les aides en faveur des éleveurs et des petites exploitations. Sur les cultures transgéniques, il a longtemps imposé une fin de non-recevoir. Il a dû faire face à la colère bretonne des bonnets rouges et des chapeaux ronds²³. Avec la lutte contre les polluants agricoles, le ministre devra mettre en œuvre la loi d'orientation agricole récemment adoptée.



Ils sont arrivés à l'improviste avec des cadeaux pour les ministres : les opposants à la ferme des "Mille vaches", qui ont mené une action de démontage sur le site de la "ferme-usine" située près d'Amiens (Somme), sont revenus à Paris avec des morceaux de tuyaux pour Ségolène Royal et Stéphane Le Foll²⁴.

Le président de la Fédération nationale bovine a été reçu, lundi **4 mai 2015** par S. Le Foll pour évoquer les difficultés de l'élevage allaitant "particulièrement touché par des situations de trésorerie difficiles²⁵". Jean-Pierre Fleury lui a exposé "la gravité de la situation, avec l'impasse dans laquelle des éleveurs peuvent se trouver". "Élément révélateur parmi d'autres d'une situation actuellement totalement irréaliste, le dispositif de cotations entrée-abattoir ne paraît plus refléter la réalité du marché", explique la FNB. Sur ce point, le ministre s'est engagé à une enquête dans les

23- Stéphane Le Foll, la nouvelle voix autorisée. 03/04/2014. ladepeche.fr

24- Stéphane Le Foll: La ferme des mille vaches n'est pas mon projet. 28/05/2014. 20minutes.fr

25- Réunion de crise en vue pour une filière en état d'urgence. Arnaud Carpon. 06 mai 2015. terre-net.fr

meilleurs délais pour faire la lumière sur les pratiques de formation et de transmission des prix par les opérateurs à FranceAgriMer. Face à une "filrière bovine en panne", le ministre ne semble pas avoir de solution miracle. "Il a demandé à la MSA des reports ou des effacements des cotisations sociales dans les secteurs en difficulté dont celui de la viande bovine sur l'enveloppe 2015 du fonds d'action sanitaire et sociale". "Une première enveloppe de 3,5 millions d'euros a d'ores et déjà été consacrée à la filière. Deux millions d'euros de fonds d'allègement des charges ont par ailleurs été débloqués pour la filière." Stéphane Le Foll a aussi appelé "les banques à leurs responsabilités pour aider les éleveurs en difficulté par des reports d'échéance ou par la renégociation de prêts conformes aux taux directeurs du marché." En l'absence de "signe tangible d'amélioration aux producteurs", le ministre veut réunir dans les prochaines semaines l'ensemble des acteurs de la filière pour "arrêter une stratégie commune pour l'exportation à l'instar de ce qu'il a mis en place pour la filière porcine". "L'objectif sera de fixer des leviers d'action et d'identifier les responsabilités que chacun devra porter dans leur réalisation", explique pour sa part la branche viande bovine de la Fnsea. Pour le syndicat, ce rendez-vous sonnera "l'heure de vérité". "Les producteurs de viande sont en état d'urgence. Soit l'aval de la filière entend réagir et instaurer une nouvelle dynamique, soit nous irons à l'affrontement."

Le ministre a assuré, le **28 mai 2014**, que l'interdiction des OGM en France était désormais "sécurisée juridiquement", après "deux bonnes nouvelles" sur le sujet venant de Bruxelles et Paris²⁶. "Le conseil des ministres de l'UE a trouvé un accord sur une évolution du cadre réglementaire européen. La France a obtenu gain de cause", s'est réjoui le ministre auprès de l'AFP. L'UE a en effet trouvé un accord pour autoriser la culture des OGM sur son territoire, sous réserve de la possibilité pour les États réfractaires d'interdire les semis dans leurs champs. "Chaque pays pourra décider de les interdire ou pas en fonction de critères objectifs" et en prenant en compte "les coûts/bénéfices" qu'apporteraient de telles cultures.

Le ministre, a réaffirmé, sur RTL, qu'il n'était pas prévu d'interdire les épandages de pesticides à moins de 200 mètres des habitations, ajoutant que des mesures de protection seraient prises près de certains bâtiments publics²⁷. Quelques 250

26- L'interdiction des OGM "sécurisée juridiquement", selon Stéphane Le Foll. Source AFP. 28/05/2014. lepoint.fr

27- Stéphane Le Foll tente de rassurer les agriculteurs en

agriculteurs s'étaient rassemblés place de la Concorde, **fin juin 2014**, pour lancer une journée de mobilisation nationale, à l'initiative de la FNSEA, destinée à dénoncer les diverses "contraintes" dont ils sont l'objet. Dans leur ligne de mire figurent notamment le projet d'interdiction des épandages de pesticides à moins de 200 mètres des écoles, mais aussi le traité de libre-échange en discussion avec les Etats-Unis au niveau européen. Il a expliqué qu'il fallait "protéger certains lieux d'éventuels phytosanitaires portés par le vent", mais souligné qu'il n'avait jamais "dit d'en interdire l'usage 200 mètres autour de toutes les habitations". "Nous atteindrions des chiffres incompatibles avec la pratique agricole", a-t-il ajouté. Rappelant que "dans le code rural, il existe une distance de sécurité de 50 mètres", Stéphane Le Foll a précisé attendre une expertise de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, pour faire des propositions. Stéphane Le Foll a ainsi tenté de calmer les inquiétudes des agriculteurs, alors que la FNSEA a appelé à une mobilisation nationale. La fédération veut donner un "carton jaune" au gouvernement, accusé de multiplier les "contraintes" envers les agriculteurs, au moment où le projet de loi d'avenir sur l'agriculture commencera à être examiné en commission à l'assemblée nationale.

Le ministre, en visite à Carcassonne, le **17 juillet 2014**, pour constater les dégâts de la grêle tombée début juillet sur les vignes de l'Aude, a écourté sa visite en raison d'un "coup de chaud"²⁸. Arrivé dans le sud-ouest sous un soleil de plomb, il a annulé les deux visites d'exploitation prévues à son programme, se limitant à une rencontre avec les professionnels et les élus locaux à la Chambre d'agriculture puis à une conférence de presse à la Cave coopérative de La Redorte, commune la plus touchée par la grêle. "C'est rien du tout, il a juste eu un petit coup de chaud dans l'avion", a indiqué son porte-parole à l'AFP. Interrogé lors de la conférence de presse, Stéphane Le Foll a éludé, se contentant de déclarer: "A force de tirer sur la corde..." Arrivé de Toulouse en voiture, le porte-parole du gouvernement a quitté l'Aude en hélicoptère vers Montpellier d'où il devait redécoller pour la capitale. A l'occasion de cette courte visite, Stéphane Le Foll a rappelé l'engagement de l'Etat au côté des viticulteurs. Dès le lendemain des chutes de grêle qui ont dévasté une partie du vignoble de l'Aude et de l'Hérault le 6

colère. Source AFP. 24/06/2014. lepoint.fr

28- Stéphane Le Foll prend un "coup de chaud". AFP. 17/07/2014. lefigaro.fr

juillet, le ministre avait indiqué que les services de l'Etat allaient se mobiliser par des dégrèvements fiscaux et une prise en charge de cotisations sociales, pour aider les viticulteurs touchés. Il avait aussi laissé prévoir des mesures pour améliorer le système d'assurance récolte, car les pertes résultant de la grêle ne relèvent pas du régime des calamités agricoles et beaucoup d'exploitants ne s'assurent pas en raison du montant des primes à payer. A son retour à Paris, il a passé des examens médicaux au Val-de-Grâce qui se sont révélés tout à fait normaux, rapportait son cabinet qui pensait qu'il pourrait assister vendredi après-midi à l'examen en deuxième lecture au Sénat de sa loi d'avenir de l'agriculture. Finalement, vendredi, son entourage expliquait qu'il était contraint au repos jusqu'à lundi, et qu'après un déjeuner avec des sénateurs au ministère, il rentrerait chez lui au Mans, pour revenir lundi dans la capitale et reprendre ses activités.



Le **25 août 2014**, l'information tombe en début de journée, laissant la France sous le choc : Manuel Valls présente la démission de son gouvernement à François Hollande, qui lui demande aussitôt d'en former un nouveau. Cette crise gouvernementale a été marquée par les déclarations du ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique, Arnaud Montebourg, contre la politique économique du couple exécutif. Dès lors les tractations vont bon train. Porte-parole du gouvernement et ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll est comme tout le monde : sur la sellette. Bien que n'ayant fait aucun remous, rien ne lui assure pourtant de conserver les mêmes portefeuilles ministériels. Finalement, il reste à ses fonctions initiales sous cette équipe Valls²⁹. Et pas mal de dossiers dits "chauds" sont en cours : embargo russe, météo désastreuse aux conséquences lourdes sur les exploitations françaises, prix des matières premières, éleveurs en colère...

29- Stéphane Le Foll reste à l'Agriculture : ses priorités pour la rentrée 28/08/2014 agro-media.fr

Dans son discours au Space 2014, le **16 septembre 2014**, le ministre a indiqué que l'embargo russe contre les produits alimentaires ne devait pas décourager les éleveurs dans leur volonté de rendre plus compétitives leurs fermes, grâce entre autres, au fond de modernisation de l'élevage de la Pac³⁰.

Malgré une actualité très chargée, Stéphane Le Foll a inauguré le salon européen de l'élevage. Il assiste à 15 heures, à l'Assemblée nationale à Paris, au discours de politique générale de Manuels Valls au terme duquel le premier ministre soumettra son nouveau gouvernement à un vote de confiance. Le dossier de l'abattoir Gad et les manifestations des éleveurs de la Confédération paysanne contre le projet des "mille vaches" et de l'aéroport de "Notre Dame" n'ont pas dissuadé Stéphane Le Foll de venir à Rennes, contre l'avis des services de



sécurité. Il a indiqué que les difficultés des filières animales ne doivent pas conduire les éleveurs à perdre confiance dans l'avenir. En parcourant les allées, il a tenté de montrer que son action s'inscrit dans les objectifs de modernisation, d'amélioration des conditions de travail et de compétitivité que se sont fixés les responsables professionnels de l'élevage pour leurs adhérents. L'embargo politique et sanitaire russe décrété contre les produits agroalimentaires et la viande de porc ne doivent pas décourager les éleveurs à s'engager dans cette voie. Reconquérir les parts de marché des filières nécessite de lancer plusieurs chantiers en parallèle mais de façon coordonnée. La mise en œuvre de la Pac et de son fonds de modernisation régionalisé sont les outils sur lesquels le ministre se repose pour les mener avec les responsables professionnels. Et ce, sans avoir à adopter de position dogmatique pour tout ce qui relève du respect des normes environnementales avec la nécessité de substituer l'obligation de moyens par l'obligation de résultats. Le cinquième programme

30- Le Foll, porte-drapeau de la modernisation et de l'export. Frédéric Hénin. 16/09/2014. web-agri.fr

d'action "nitrates" devra reposer sur des expériences de terrain réussies pour réduire les taux de nitrates dans l'eau, sans recourir à des investissements contre-productifs et démotivants.

Des élections sénatoriales ont lieu le **28 septembre 2014** afin de renouveler la moitié des membres du Sénat. Les sénateurs sont élus au suffrage indirect par des grands électeurs, dont une large majorité sont des délégués des communes. Ainsi, à la suite de la victoire de la droite lors des élections municipales de mars 2014, les élections sénatoriales permettent à la droite de redevenir majoritaire au Sénat, trois ans après avoir laissé la majorité à la gauche. Cette élection est aussi marquée par l'entrée du Front national au Sénat, une première dans l'histoire de l'Assemblée.

Malgré l'exaspération et les propos peu amènes échangés dans les travées, la visite du ministre au Sommet de l'élevage, **début octobre 2014**, s'est déroulée sans incidents³¹. Dans un contexte européen plombé par l'embargo russe, qui renvoie les principaux fournisseurs de Moscou - la Pologne et l'Allemagne - sur le marché communautaire, les éleveurs français sont à la peine. En réponse, le ministre promet d'accompagner "les éleveurs fragilisés financièrement par cette conjoncture défavorable". Et, comme pour les producteurs de fruits et légumes, il va "étudier les situations difficiles au cas par cas", en octroyant des reports de cotisations sociales "dans les cas les plus fragiles". Quant aux prix, il propose que "chacun prenne ses responsabilités" : appel à la grande distribution pour qu'elle en finisse avec "la guerre des prix" et valorise enfin l'étiquette "Viande de France". Appel aussi à la restauration collective qui se fournit aux deux tiers en viandes étrangères sur le seul critère du prix bas. Mais l'autre levier d'action, c'est l'export. Un propos appuyé par la profession qui a remis au ministre un manifeste "pour le développement de l'exportation des bovins-viande sur pays-tiers", à l'initiative de la Fédération nationale bovine. Devant ces demandes, le ministre a d'ailleurs annoncé la levée des tests de dépistage de l'encéphalite spongiforme bovine ou maladie de la vache folle, sur les animaux nés après le 1er janvier 2002. "C'est un gain de compétitivité pour la filière et une preuve que nous pourrons donner, à l'international, de la situation sanitaire de notre pays", a fait valoir le ministre. Ce dépistage rendu obligatoire en 2001, en pleine épidémie, est considéré aujourd'hui comme un frein à l'export. Il a également cherché l'apaisement sur un des sujets de friction majeurs du moment, en promettant de

31- Stéphane Le Foll veut rassurer les éleveurs et mise sur l'export. AFP. 2 octobre 2014. terre-net.fr

"se battre" auprès de la Commission européenne pour obtenir un aménagement du règlement sur les nitrates dans l'eau. Une nouvelle commission va arriver : "on va renégocier" a promis le ministre qui entend revoir notamment les conditions de stockage des effluents d'élevage, coûteuses et contestées. Le sujet "mérite un débat scientifique. On le mènera ". A l'export, "toutes les opportunités doivent être saisies", a insisté Stéphane Le Foll qui se rendra en Sicile "dans 15 jours, pour discuter avec les ministres italiens, espagnols, tunisiens et algériens des sujets relatifs à l'export". "J'irai en Algérie et en Tunisie bientôt, je retournerai en Turquie si nécessaire. Je continuerai à me déplacer autant qu'il le faudra". Des délégations du pourtour méditerranéen sont justement présentes à Cournon pour visiter des élevages d'Auvergne et prendre des contacts à l'initiative d'Interbev, l'interprofession bétail et viandes.

Stéphane Le Foll, a encensé, avec humour, **fin novembre 2014**, son "camarade" le ver de terre, un des plus grands marqueurs de la bonne santé des sols et de la biodiversité³². "Trois tonnes de vers de terre à l'hectare, ça vous remue 280 tonnes de terre. Pendant ce temps-là, vous n'avez pas besoin de labourer", a-t-il déclaré lors de la 3e Conférence environnementale. "Avec Michel Sapin, le ministre des Finances, on a vérifié : ils ont fait une conférence sociale il y a plusieurs millions d'années et ils sont d'accord pour travailler gratuitement", a-t-il plaisanté dans une allusion à ce dialogue social qui s'est tenu cet été. "Et le Medef, on a vérifié aussi, n'était pas là, donc pas de durée légale, pas de cotisation sociale, pas d'heure supplémentaire : ça travaille tout le temps ! " a ironisé le ministre et porte-parole du gouvernement, suscitant les rires de l'assemblée. "Et quand ils pointent, c'est parce qu'ils font des petites cabanes sur le sol. Parce que, en plus, ils redescendent de la matière organique donc ils enrichissent le sol", a-t-il enchaîné. "Moi, tous les jours quand j'en vois un, je lui dis : salut et merci mon camarade", a-t-il insisté à l'AFP, à la sortie de la conférence environnementale qui réunissait élus, ministres, représentants du patronat et des syndicats à l'Elysée. "Il y a des mécanismes dans la nature qui sont très utiles pour la production agricole", a-t-il fait remarquer.

Le ministre était en déplacement, **début décembre 2014**, en Côte d'Or³³. Il a visité un GAEC à Hauteville, puis il est intervenu à deux tribunes

dans l'après-midi. Sur l'exploitation, il a été interpellé par les agriculteurs, qui n'acceptent pas les nouvelles contraintes environnementales imposées par la PAC 2014-2020. En début d'après-midi, il est intervenu à la Tribune du Congrès International de la Biodiversité et des Sols. Ce congrès a pour but d'évoquer l'importance des sols, ces milieux vivants, dynamiques, qui sont des habitats pour des millions d'espèces microbiennes et animales. Dans le contexte de changement global que nous connaissons, le maintien de la productivité agricole dans une perspective durable nécessite d'intégrer la connaissance scientifique sur la biodiversité des sols, et les services écosystémiques pour une meilleure gestion de notre patrimoine et la construction des politiques publiques de demain. Puis il s'est rendu au Conseil Régional, afin d'évoquer le Second pilier de la PAC, ce dossier évoque la Politique de Développement Rural. Cette dernière a pour objectif de mettre en place un cadre cohérent et durable garantissant l'avenir des zones rurales en se fondant, notamment, sur sa capacité à fournir un éventail de services publics qui dépassent la simple production de denrées alimentaires et sur le potentiel des économies rurales à créer de nouvelles sources de revenus et d'emplois, tout en protégeant l'héritage culturel, environnemental et patrimonial du monde rural. Le conseil régional est dépositaire de la gestion du Fonds européen agricole pour le développement rural.

(à suivre...)



32- Stéphane Le Foll dit "merci" à ses "camarades" les vers de terre. AFP. 27 novembre 2014. liberation.fr

33- Stéphane Le Foll s'est rendu en Côte-d'Or le vendredi 5 décembre. 05/12/2014. france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte

Iconographie de l'agneau dans les églises

Très présent dans l'Ancien Testament, un peuple de pasteurs, l'agneau, animal fragile et innocent, ne prendra pleinement sa force symbolique qu'avec le Nouveau Testament. Victime pascalle par excellence, il représente le sacrifice ultime du Christ pour la rédemption des hommes. Cet animal biblique compte parmi les plus importants dans le Nouveau Testament, dès l'époque des catacombes.



Le thème du Bon Berger est développé dans cette scène, peinte dans les catacombes romaines de Priscille (IIIe s.), entouré de scènes bibliques du salut qui sont peintes tout autour : les trois Hébreux dans la fournaise et le sacrifice d'Abraham. Cette scène est difficile à interpréter. Le Christ berger semble porter non pas une brebis mais un bouc, et à ses pieds une brebis à sa droite et un bouc à sa gauche. On pense à une parabole dans l'évangile selon Matthieu (chapitre 25:31-46) où les boucs représentent les pécheurs et les brebis les justes. Le Christ est aussi venu pour sauver les pécheurs. Des colombes encadrent cette scène, symbolisant le salut et la paix.

Formes de représentations

Le symbole de l'agneau est très présent dans les églises, soit une simple représentation réaliste, soit l'agneau pascal, référence à l'agneau immolé lors de la Pâque juive. Pour les chrétiens, la fête de Pâques est le passage de la mort à la vie par Jésus, victime innocente sacrifiée pour racheter les péchés des hommes. Ainsi, Jésus est identifié à l'agneau sacrificiel de la tradition juive. L'agneau symbolise la soumission du chrétien à la volonté de Dieu, et les vertus d'innocence, de douceur et de bonté. Une tradition culinaire veut qu'en pays catholiques, on serve un gigot d'agneau pour le déjeuner du dimanche de Pâques. L'agneau pascal est souvent représenté la tête nimbée ou auréolée et tient d'une patte avant une croix avec parfois une bannière.

Tympan

Le tympan (latin *tympanum* signifiant « tambour ») désigne ici cette surface en demi-lune sculptée en

bas-relief et situé au-dessus du portail.

Il s'agit là de l'église de **Saint Clodoald à Saint-Cloud**. C'est un agneau pascal qui est représenté, tenant de sa patte droite une croix à laquelle est attaché un étendard. Sa tête a un nimbe crucifère, sa laine frisée, il regarde en arrière. La sculpture est entourée d'une gloire circulaire crantée.



Voici maintenant la façade méridionale de l'église **Saint-Pierre- aux-Liens de Varenne-l'Arconce** en Saône-et-Loire. Elle date du XIIe s. et dépendait d'un prieuré clunisien. Son remarquable portail sud aux piédroits harpés, est surmonté d'un fin linteau et d'un tympan représentant l'agneau pascal, d'une archivolt sculptée de cinq fleurons et d'un larmier.



Clé de voûte d'une croisée d'ogives

Claveau situé au milieu d'une voûte et servant à maintenir les autres pierres.



L'église **Saint Vincent de Brézé à Bellevigne-les-Châteaux** (Maine-et-Loire). Édifiée à la fin du XIXe s. en tuffeau local, en lieu et place d'une chapelle dédiée à la Vierge Marie, l'église Saint Vincent fut consacrée en 1904. Réalisée de 1898 à 1903 par Hardion, elle est inspirée de l'art Plantagenêt des abbayes du Saumurois. Elle fut

construite grâce à la générosité du Seigneur de Brézé, et devait remplacer l'ancienne église du bourg, placée aux abords de la Dive. Sur fond de motifs fleureaux, l'agneau tient de sa patte droite une croix pourvue d'un étendard. Il regarde en arrière et sa tête est entourée d'un nimbe crucifère.

L'église **Saint-Martin de Captieux** (Gironde) remplace l'église primitive en partie fortifiée. De style néo-gothique, elle est composée d'un long vaisseau central de cinq travées terminé par une abside polygonale. Il est bordé de deux bas-côtés. A l'Ouest, un haut clocher porche contribue à l'allure générale de cette église.



Sur fond bleu, l'agneau blanc immaculé et frisé tient de sa patte droite une croix. Il regarde en arrière et sa tête est contenue dans un nimbe crucifère à fond doré. Il tient dans une gloire circulaire dorée, entourée de sept fleurs.

Chapiteaux¹

Un chapiteau est un élément architectural évasé couronnant la partie supérieure d'une colonne. Il sert de transition entre le support et la chose portée. Les chapiteaux ont aussi une fonction ornementale importante. La sculpture des chapiteaux atteint une singulière perfection, au XIIe siècle notamment.

Nous allons retrouver le thème de l'agneau pascal.

L'Église **Saint-Austremoine d'Égliseneuve-**



d'Entraigues (Puy-de-Dôme), de style roman, est

1- Nous nous sommes inspirés pour commentaires et images d'un blog fort intéressant et documenté. <http://pulsatilla.eklablog.com/sculpture-romane-en-basse-auvergne>

peinte et présente des chapiteaux sculptés. Vers 475, un oratoire existait à l'emplacement de l'église actuelle. En 950, un édifice religieux (église ou baptistère) nommé *Ecclesia nova* et dédié à saint Austremoine, dépendait du prieuré d'Issoire. Si l'église date principalement des XIIIe et XIIIe s., elle a conservé dans le chœur des éléments du Xe siècle. L'agneau pascal blanc sur fond rouge, passant, porte une croix dorée.

Un autre thème concerne les animaux musiciens. L'âne symbolise l'homme charnel qui ne comprend pas ce qui vient de l'esprit de Dieu. C'est généralement lui qui est représenté ou bien un animal hybride qui pourrait faire penser à un mouton ou à un bouc.



A l'église de **St-Austremoine à Saint-Nectaire** (63), l'animal jouant de la lyre pourrait faire penser à un mouton avec une toison bouclée ? Une chèvre ou un bouc le regarde jouer.



A la basilique **St-Julien de Brioude**, il semblerait que ce soient des moutons qui jouent de la flûte de Pan.

L'âne symbolise l'homme charnel qui ne comprend. Un thème met en scène des bergers portant chacun un agneau.

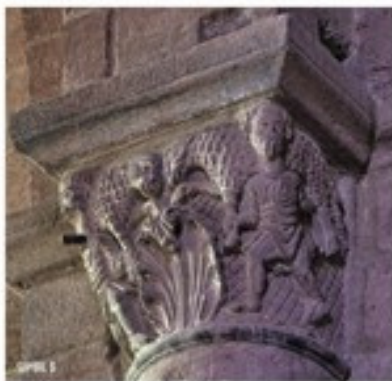
On peut y voir une figuration du Bon Pasteur. Pourtant ils sont souvent deux. On pourrait



rapprocher ces bergers de l'inscription qui figure sur le linteau de l'église de St Pourçain-sur-Sioule : "Je suis la porte des brebis, si quelqu'un

entre par moi, il sera sauvé et il entrera et il trouvera des pâturages". Ils évoqueraient le Christ et seraient là pour donner une image positive du clergé qui accueille les fidèles dans l'église (**abbatiale St Marcellin de Chanteuges**). Pourtant

souvent l'un d'entre eux tire la langue (**basilique St**



Julien de Brioude). Ce pourrait être une condamnation de l'idolâtrie ? Hermès-Mercure était parfois représenté dans l'Antiquité portant un bélier sur les épaules.

Ou bien une stigmatisation de ceux qui rechignaient à payer la dîme, dont on s'acquittait parfois en nature. Le berger peut représenter toute l'ambiguïté des forces de la nature que l'homme porte aussi en lui-même. Enfin, pour certains, ces bergers quand ils sont agenouillés et qu'ils tirent la langue, montrent leur humilité et utilisent leur langue pour louer Dieu. Rien de bien concluant !

Les fresques murales

Le mot fresque vient de l'italien fresco "frais" qui fait partie de l'expression « dipingere a fresco » "peindre sur un enduit frais". C'est une technique de peinture murale exécutée sur un enduit frais, constitué de chaux et de sable. Les couleurs appliquées sont des pigments délayés dans de l'eau. Une première couche de crépi grossier est appliquée sur le support. Ce mortier est un mélange de chaux éteinte et de sable grossier. La seconde couche, l'enduit à peindre est constitué de chaux éteinte et de sable fin bien tamisé. La troisième couche est la couche picturale constituée de pigments à l'eau pure appliqués au pinceau en plusieurs couches. La dernière couche, le calcin, résulte de la carbonatation du mortier de chaux qui, en séchant, produit une couche protectrice transparente qui enrobe les pigments et les fixe définitivement.



Sous son clocher à peigne, l'ancienne église romane du XIIe s., **Saint-André**, à

Taxat dans l'Allier, possède une importante suite de fresques des XIVe et XVIe siècles dont un agneau pascal assez classique, regardant, avec un nimbe crucifère à fond rouge, porteur d'une croix munie d'un étendard, sur fond doré.

La magnifique et immense église **St Sernin de Toulouse**, le plus vaste édifice roman en France, possède des peintures murales dont un Agnus Dei. Au centre se détache une très belle image de l'Agneau divin, passant, traité en jaune porteur d'un



nimbe crucifère à fond rouge, dans un grand médaillon circulaire constitué de deux cercles concentriques blanc et vert bordés d'une série de cinq bandes colorées très soutenues qui contrastent fortement avec les nimbes blancs des huit anges, qui groupés par deux occupent les quatre voûtains. Dans l'église de **Brancion** en Bourgogne, une récente étude a permis de dater ses décors du 3ème quart du XIIIe siècle (entre 1250 et 1275). Il s'agirait d'une commande seigneuriale, sans doute de la part de Josserand avant son départ à la croisade ; sa femme, Marguerite de Vienne et son fils Henri ayant fait poursuivre les travaux après sa mort. Les décors peints se trouvent dans le collatéral Nord, le chœur, l'abside et les deux absidioles. L'agneau à toison grossière et cornu, tête



nimbée, porte un étendard sans croix. Il regarde en arrière. Il est contenu dans un médaillon sur lequel il pose les pattes.

La mosaïque

Ce terme vient de l'italien *mosaico*, du latin médiéval *musaicum* (*opus*) (« mosaïque »), altération, par changement de suffixe, du latin *mūsivum* (*opus*) (« mosaïque »), du grec ancien *μουσεῖον* « qui se rapporte aux Muses » parce que ce mode de décoration fut d'abord utilisé dans les endroits dédiés aux Muses. C'est un assemblage de petits cubes qu'on appelle des tesselles, taillées ou coupées dans des matériaux très divers (marbre, pâte de verre, faïence... juxtaposées de façon à former un dessin, et retenus par un ciment.

La **basilique Saint-Vital** située à **Ravenne**, en Emilie-Romagne, est l'un des monuments les plus représentatifs de l'architecture et de l'art byzantin en Europe occidentale. Elle est connue pour son ensemble de mosaïques du VII^e siècle.



La coupole abrite l'agneau de Dieu, blanc, de demi-profil, la tête nimbée d'or, sur fond bleu étoilé, entouré d'une frise circulaire limitée par deux cercles dorés et contenant feuilles et fruits.

Poreč est une petite ville de la côte occidentale de l'Istrie frontalière de la Slovénie, proche de Venise. L'ensemble épiscopal de la **basilique Euphrasienne** et de ses dépendances constitue l'édifice le plus remarquable de la ville. Il comprend



aussi un baptistère octogonal, un campanile et un atrium péristyle ainsi qu'un palais épiscopal.

Dans la partie inférieure de l'arc de triomphe de l'abside, figurent treize médaillons ronds : le *Christ* est représenté comme *Agnus Dei* dans le

médillon central, de chaque côté six images de saints avec leurs noms.

L'agneau de Dieu, blanc, de demi-profil, la tête dans un nimbe crucifère à fond d'or, sur fond bleu étoilé, est contenu dans un pourtour ovoïde.

Menaçant ruine après des bombardements, l'église **Notre Dame de l'Annonciation de Vaise (Rhône)**,



est finalement détruite en 1946. Pour la reconstruire le curé Bertrand Thomas choisit l'architecte Paul-Érasme Koch. L'église est ouverte au culte en 1957. Elle est en béton banché mais, pour apporter une richesse décorative, les murs sont recouverts de parements de pierre : moellons durs de Bourgogne à l'extérieur et pierres sciées du Pont du Gard à l'intérieur. Pour soigner la décoration intérieure, l'architecte fait appel aux meilleurs artistes français du moment : les sculpteurs Philippe Kaepelin (Christ en croix en cuivre doré et cristal de roche, tabernacle, 12 statues d'apôtres et de prophètes en pierre blanche) et Eugène Quentric, le mosaïste Daniel Gloria. Ce dernier réalise le devant de l'autel de l'ancienne chapelle de semaine. Il représente l'agneau de Dieu, désignant symboliquement le Christ. Il est entouré des symboles des Évangélistes (Le Tétramorphe) : lion de saint Marc, aigle de saint Jean, taureau de saint Luc et ange de saint Matthieu.

L'agneau passant est assez classique, portant une croix, la tête dans un nimbe crucifère. Les éléments de la mosaïque sont des cailloux de la Saône.

Les vitraux

Un vitrail est un panneau constitué de morceaux de verre, généralement colorés, assemblés et sertis pour former des scènes de vie et raconter une histoire ou abstrait, constitué de formes géométriques.

La **Basilica di Santa Maria della Marina** de San Benedetto del Tronto, en Italie, dans les Marches, est une splendide cathédrale dont la construction s'est étalée sur plus d'un siècle. Le Père Joachim Pizzi, est à l'origine de cette entreprise. Les plans ont été dessinés par un architecte de Bologne, Gaetano Ferri. C'est en 1908 que l'édifice fut ouvert

au public, mais ce n'est qu'en 1986 que le statut de cathédrale lui fut conféré.



Dans sa vision de l'Apocalypse, saint Jean relate une vision où il aperçoit, dans la main droite de Celui qui siège sur le trône, un livre roulé, écrit devant et derrière, qui est scellé de sept sceaux. Ap 5,1. Puis il voit comme un Agneau égorgé, qui s'en vient prendre le livre dans la main droite de Celui qui siège sur le trône. Ap 5, 6-7

L'Agneau Mystique, représentant le Christ et son sacrifice sur la croix, est généralement représenté couché sur le Livre aux Sept Sceaux, mais pas dans ce cas. Le sang de son flanc gauche percé, coule dans un calice. L'agneau à tête contournée et avec un nimbe crucifère à fond doré, tient de sa dextre une bannière portant une croix.

L'église **Saint-Salomon de La Martyre** dans le Finistère est située au sein d'un enclos paroissial classé, un des plus beaux du Léon, dont la construction s'est étalée entre le XIe et le XVIIe siècle. L'église actuelle daterait principalement



du XIIIe s. (piliers et collatéral sud), mais le chevet actuel a été reconstruit vers 1450 après qu'une tempête eût partiellement démoli l'église.

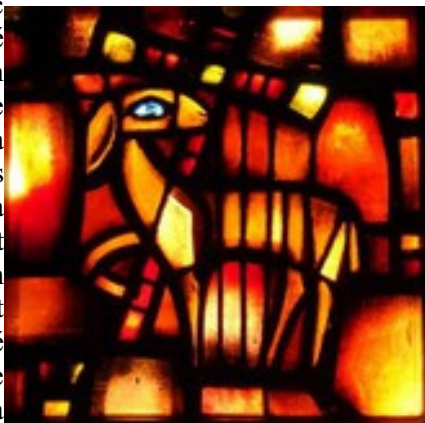
Le vitrail principal, dit du Crucifiement, a été créé (1535) à partir d'un carton du maître verrier flamand Jost de Negker. Il a servi

de modèle pour d'autres églises du Pays des Enclos. Dans le bas-côté nord, le vitrail de la Dormition de la Vierge (1560) a été entièrement remonté et complété il y a peu. Sur les bas-côtés, les ouvertures viennent de recevoir des vitraux de facture moderne, qui se marient fort bien avec le style de l'édifice.

La **communauté de Taizé** est une communauté monastique chrétienne oecuménique localisée à Taizé en Saône-et-Loire. Fondée en 1944 par Roger Schütz, elle rassemble en 2008 une centaine de pasteurs ou frères venant du monde entier et qui ont

choisi de vivre ensemble une vie de prière et de célibat.

Le Frère Éric (1925-2007), né à Genève en 1925, Éric de Saussure a étudié les Beaux-Arts à Paris et Florence. En 1949, il rejoint la communauté de Taizé, encore toute petite à l'époque. Il a



vécu non seulement à Taizé, mais aussi dans des fraternités de Frères en Algérie, aux États-Unis. Il est le créateur d'un atelier de vitraux.

Les retables et tableaux

Le retable (du latin retro tabula altaris : en arrière d'autel) est une construction verticale qui porte des décors sculptés, parfois peints, en arrière de la table d'autel d'un édifice religieux (église, chapelle). Nous ne reprendront pas ce thème pour l'avoir déjà traité en partie dans le Souffle N° 80 : « Représentations de l'agneau pascal dans la peinture ».

Le mobilier liturgique

C'est l'ensemble du mobilier utile ou nécessaire à la célébration de la liturgie, et plus généralement à la célébration des sacrements et cérémonies religieuses. Il comprend autels, tabernacles, confessionnaux, armoires, chaises prie-Dieu, chaires, stalles, lutrin, fonds baptismaux...

Objets liturgiques

Par objets liturgiques on entend l'ensemble d'objets nécessaires au culte, en particulier pour la célébration de l'Eucharistie : calice pour le vin, ciboire destiné à contenir les hosties, patène pour la grande hostie, plateau de



communion...



Cet autel date du 18e s., en bois peint en faux marbre blanc, orné d'un décor en demi et bas-relief, taillé dans la masse,

doré et peint. Il porte sur sa face antérieure un Agneau de Dieu couché sur le livre aux sept sceaux. Eglise de Pierregot dans la Somme.

Linges liturgiques

On appelle linges sacrés, les linges qui peuvent toucher les Saintes Espèces Eucharistiques : nappe d'autel, corporal pour poser pose patène, calice et ciboires, manuterge pour essuyer, pale couvrant le calice...



Vêtements liturgiques

Le terme vêtements liturgiques, ou parements, désigne généralement les vêtements utilisés par les prêtres de différents niveaux dans le contexte des cérémonies et célébrations religieuses : aube, chasuble, étole...

La statuaire

Pour rendre les saints reconnaissables visuellement on les dote d'attributs, caractéristiques figuratives qui vont se multiplier à la fin du Moyen âge. D'abord ils ont des attributs universels, auréole, nimbe, mandorle. Ils portent ensuite des attributs génériques qui les catégorisent : un glaive ou une lance pour les saints militaires, une palme et une couronne de laurier pour les martyrs, une tiare pour les papes, une mitre et une crosse pour les évêques, le livre des Évangiles (diacres et Docteurs de l'Église), la couronne et le globe (Saints rois), le glaive ou la lance (saints militaires), une tête coupée (céphalophores), un modèle d'église (saints fondateurs), un lys pour les vierges... Mais ce n'est pas suffisant et le concepteur y ajoute des attributs spécifiques ou individuels à des données physiques, des éléments vestimentaires, des objets ou bien à des animaux.

Agnès : Agneau, cheveux longs, épée du martyr, flammes.

André Corsini : Croix, avec un loup et un agneau à ses pieds, flottant au-dessus d'un champ de bataille, en habits épiscopaux.

Christ : Bon Pasteur, agneau, houlette, besace, loup.

Geneviève : Agneau, anges, cierge, diable, médaille crucifère, soufflet.

Jeanne d'Arc : Agneau, anges, cierge, diable, médaille crucifère, soufflet.

Jean Baptiste : Agneau, agneau crucifère, colombe, peau de mouton ou peau de chameau, tête tranchée dans un plat.

Germaine Cousin : Quenouille, accompagnée d'un mouton, mais aussi avec son tablier ouvert sur un bouquet de roses.

Doubs (25) ; Arc-sous-Montenot église paroissiale Saint-Laurent, 2e quart 16e siècle.



Pierre (calcaire) : taillé, polychrome (tracé). **Sainte Agnès** est représentée debout, de face, la jambe gauche fléchie ; elle tient un livre ouvert sur son bras droit et de la main gauche la palme des martyrs ; à ses pieds un agneau, dressé sur ses pattes postérieures la regarde ; elle porte une robe longue dont les plis se cassent au niveau des pieds chaussés de chaussures à bout ronds ; les manches bouffantes dépassent d'une tunique dont le bord inférieur

possède des franges ; un corset extrêmement décoré recouvre la tunique ; sainte Catherine est coiffée d'un bonnet rond au fond plat et terminé par un pompon.

Le **Christ** est représenté tenant la brebis perdue sur ses épaules. Il écrase de son pied la tête du loup. l'animal est associé au démon. Attribué à Ignaz Lengelacher (1698-1780) - Le Bon Pasteur - vers 1750 - Bois polychrome et plâtre. Musée de la chasse et de la nature.



La Bruère-sur-Loir. Sarthe. Eglise St Martin de Tours. La statue est l'œuvre d'un sculpteur mançais dans la seconde moitié du XVIIe siècle. Elle a été mentionnée dans l'église de La Bruère vers 1905. La polychromie actuelle date du XIXe siècle. La croix, attribut habituel du saint, a disparu. La statue a été modelée en terre cuite rouge. La tête du saint est peinte polychrome, le reste de son corps ainsi que l'agneau sont couverts d'une peinture blanche. Les mains sont en plâtre. **Saint Jean-Baptiste** est représenté debout, la tête tournée à gauche, la jambe droite avancée. Il est vêtu d'une longue tunique en peau de bête et d'un grand manteau. Aux pieds du saint se tient un petit agneau.



Ainsi se termine la visite de nos églises avec une présence constante du symbole de l'agneau dans tous les éléments constitutifs de ces lieux de culte chrétiens.

Jean Claude Brunelin

L'Institut Pasteur de Nha-Trang¹

Yersin, à son retour en Indochine, en septembre 1895, grâce au concours du Gouvernement général et du Ministère des Colonies, installait à Nha Trang un laboratoire pour la préparation du sérum antipesteux et des écuries pour loger les chevaux immunisés. C'est dans une installation des plus modestes que Yersin, assisté du vétérinaire militaire Pesas, commença l'immunisation de quelques chevaux. En juin 1896, il repartait pour Hongkong avec les premiers flacons de sérum antipesteux obtenu sur le cheval à Nhatrang et à Paris. Sur 26 malades traités à Canton et Amoy, deux seulement succombèrent. Après un court séjour à Paris, dans l'hiver de 1896, Yersin revint à Nha Trang, d'où il dû, pressé par l'extension et l'aggravation de la peste en Inde, se diriger sur Bombay. Pendant ce temps, une épizootie détruisait à Nhatrang les juments productrices de sérum. En même temps, il apprenait la mort du vétérinaire Pesas. Ce collaborateur de la première heure, hautement apprécié, avait succombé presque subitement à un accès de fièvre pernicieuse, qui n'était, sans doute, que la forme septicémique de la peste contractée au cours des manipulations. Le laboratoire était désarmé, tout était à recommencer. Paul Doumer² décrit cette situation :

Nhatrang est appelé à avoir une prochaine célébrité ; c'est, en effet, le lieu qu'a choisi le docteur Yersin pour y établir son laboratoire de bactériologie. Le grand savant qu'est Yersin, aussi simple, aussi modeste qu'il est grand, a commencé là ses études sur la peste et y a obtenu les premiers résultats qui ont imposé son nom au monde scientifique. L'Institut Pasteur de Paris le tient pour un de ses meilleurs collaborateurs.

Le laboratoire que le docteur Yersin possédait à Nhatrang, en 1897, restait à l'état embryonnaire ; les logements du docteur et de ses aides étaient misérables ; un commis des douanes de vingt ans, envoyé en pleine brousse, aurait refusé d'habiter dans de semblables taudis. Les choses ne devaient pas durer ainsi longtemps encore, assez longtemps toutefois pour venir à bout du tempérament robuste d'un des vétérinaires attachés au laboratoire, dont nous avons bientôt à déplorer la perte. Dans les années qui suivirent 1897, le docteur Yersin put disposer des fonds nécessaires pour outiller son laboratoire, le développer, construire les bâtiments indispensables, en faire un Institut digne des grands travaux qui y sont poursuivis. Très ménager des ressources de la colonie quand il s'est agi des dépenses de pure administration, j'en ai été prodigue lorsqu'il a fallu créer et doter des établissements scientifiques, aussi bien que donner au pays un outillage économique ou développer les intérêts et le prestige de la France autour de nous.



Le docteur Yersin se montrait d'ailleurs fort réservé dans ses demandes, et il était besoin d'accroître les crédits qu'il inscrivait à son projet de budget annuel, plutôt que de les réduire. Qu'il soit question des intérêts personnels du savant, et c'était bien autre chose ; on pouvait l'oublier sans qu'il réclamât, sans même qu'il s'en aperçût ; ce n'était même qu'après avoir vaincu une résistance prolongée qu'on pouvait lui octroyer quelque avantage dont bénéficiaient les fonctionnaires de second ordre. Au docteur Yersin, que j'ai plus aimé encore que je ne l'ai admiré, va mon affectueux souvenir, au moment où je rappelle ma première arrivée dans ce pays de Nhatrang que ses travaux ont illustré.

Yersin rentra à Nhatrang, en juillet 1897, pour reprendre les travaux en cours, stabiliser l'organisation encore rudimentaire des laboratoires, procéder à une meilleure installation du dépôt de chevaux nécessaires à la préparation du sérum. Ce dépôt fut placé à Khanh-Hoà, à 10 kilomètres de Nhatrang, dans une région où les animaux pouvaient être mis à la pâture. Avec les vétérinaires dont il s'était entouré Yersin entreprit l'étude de la peste bovine, la plus importante des maladies contagieuses des animaux du pays, et bientôt aux chevaux fournisseurs de sérum antipesteux contre la peste humaine, il fallut joindre des bœufs fournisseurs de sérum antipesteux contre la peste bovine.

1- Le laboratoire de Nha Trang est officiellement rattaché à l'Institut Pasteur de Paris en 1905 et prend le nom d'Institut Pasteur de Nha Trang

2- L'Indo-Chine française, souvenirs / Paul Doumer. 1905. <https://gallica.bnf.fr>

Au fil des ans ont été édifiés les immeubles indispensables aux activités de l'Institut³. Un grand bâtiment de 55 mètres de longueur et de 10 mètres de large, surélevé d'un étage, recouvert par une terrasse, abrite au rez-de-chaussée : laboratoire pour les stérilisations, la préparation et la conservation des sérums, glacière, deux grandes salles pour les opérations et les saignées des animaux, économat, deux magasins. Au premier étage cohabitent deux grands laboratoires, communs à tous les travailleurs occasionnels, deux laboratoires avec cabinets d'ensemencements pour les vétérinaires bactériologistes et la bibliothèque. Quatre vastes écuries, divisées en boxes, dont le sol est cimenté et dont les murs sont revêtus de carreaux de ciment peuvent abriter 300 animaux producteurs de sérum. Trois petites écuries de 6 boxes sont prévues pour les animaux isolés. Des écuries spéciales reçoivent les animaux neufs. Un pavillon abrite les petits animaux d'expérience.

La conduite des recherches entreprises sur la vaccination antirabique des chiens⁴ a nécessité la construction d'un chenil spécialement agencé pour l'expérimentation. L'aménagement de ce chenil expérimental répond à des nécessités diverses : matériaux résistants aux sujets enragés, fermetures sécurisées, confort, nettoyages réguliers, alimentation adaptée, soins médicaux. Les chiens neufs occupent douze compartiments de 10 places chacun avec courettes ; les sujets vaccinés ou inoculés sont logés, isolément ou par groupes de deux ou trois, dans 65 niches largement aérées en haut et en avant par de robustes grilles. Une cuisine est annexée au chenil.



Enfin sont prévues les installations nécessaires à la stérilisation des cadavres, des fumiers et des eaux usées.

Une usine à glace approvisionne la glacière du laboratoire, la consommation de l'hôpital et des habitants de Nhatrang. Deux châteaux d'eau envoient l'eau sous pression dans tous les bâtiments. Les dépendances comportent : magasins de matériel, magasins de fourrages, hangars, ateliers, habitations pour quelques employés indigènes, local pour la T. S. F.

Sont aussi construites trois maisons pour les médecins ou vétérinaires français en service et la maison d'habitation du directeur à 600 mètres des laboratoires.

Cinq chefs de service ou de laboratoire dont deux vétérinaires indochinois, un économiste européen, 12 préparateurs ou secrétaires annamites, une centaine de garçons de laboratoire, garçons d'écurie, coolies, ouvriers... composent l'effectif du personnel de l'Institut Pasteur de Nhatrang. De plus 300 coupeurs d'herbe sont employés pour assurer le ravitaillement indispensable aux animaux (8 à 10 tonnes de fourrage frais chaque jour).

Ces installations abritent des animaux de service : 20 bœufs de travail, 100 bœufs producteurs de sérums, 100 veaux pour la préparation du vaccin antipestique, 60 chiens pour la préparation du vaccin antirabique, un élevage de 500 cobayes, un élevage de 250 lapins, et des animaux destinés ou employés à des recherches : 200 bœufs, veaux, buffles, 30 chevaux, 20 moutons et chèvres, 40 porcs, 200 chiens, 400 cobayes et lapins.

Les bœufs à sérum reçoivent une alimentation assez riche pour leur permettre de résister, en conservant un bon état général, à des saignées régulières. La ration des bœufs à sérum est, actuellement, la suivante : herbe, 30 kgs ; tourteau d'arachide, 1 kg. 500 ; sel marin, 0 kg.020 par animal de 250 kgs ; des substitutions ou des compléments peuvent y être apportés, en cas de nécessité au moyen de foin et de paille de riz.

L'Institut Pasteur de Nha Trang doit disposer en permanence de virus pestique pour la préparation du sérum et du vaccin antipestiques, et comme ce virus ne peut pas être cultivé sur les milieux de culture artificiel, il faut l'entretenir par des passages indéfinis sur des veaux⁵. Un sérum-vaccin est préparé à Nhatrang contre la peste bovine depuis avril 1898. Les premières expériences faites par MM. Carré et Fraimbault employaient, pour l'hyperimmunisation des animaux, des veaux guéris de la peste et dont on renforçait l'immunité au moyen d'injections de doses croissantes de sang virulent, remplacé ensuite par du liquide de lavage péritonéal. Pour ce faire, on injecte dans la cavité péritonéale d'un veau malade de l'eau salée que l'on laisse séjourner trois à six heures dans le péritoine, puis on le retire, sans qu'il soit nécessaire de sacrifier l'animal. Cette eau salée ayant séjourné dans la cavité péritonéale s'est chargée de substances albuminoïdes et de plus est devenue parfaitement virulente. Il s'agit ensuite d'injecter ce liquide de lavage péritonéal à nos animaux producteurs de sérum et quinze jours après ils peuvent subir quatre saignées successives, à sept

3- L'Institut Pasteur de Nhatrang (suite). L'Éveil économique de l'Indochine, 15 avril 1923

4-Le danger rabique en Indochine est sous la dépendance de la multiplicité des chiens annamites et de leur agressivité. De plus la coutume bouddhique s'oppose à ce que les propriétaires de chiens détruisent les portées. La viande de chien fait aussi l'objet d'un commerce d'alimentation. La possession d'un chien hargneux, représente un mode de protection contre les vols. Pour toutes ces raisons, l'application pratique des mesures de police sanitaire rencontre des difficultés. Les vaccinations canines répondent bien à un besoin actuel.

5- L'Institut Pasteur de Nhatrang (suite). L'Éveil économique de l'Indochine, 15 avril 1923

jours d'intervalle. Les veaux destinés à produire le virus par lavages péritonéaux succombent pour la plupart. En 1922, le laboratoire consomme douze à quinze veaux par semaine. Et, en présence des demandes de sérum antipestique, il faut porter ce nombre à trente ou quarante par semaine. Un bœuf fournit 40 à 50 doses de sérum. Mais l'animal saigné quatre semaines de suite se repose quatre semaines. Il ne donne du sérum que vingt-cinq semaines par an, environ 1.000 doses. Une dose est de 20 cc. Il faut de 2 à 10 doses pour une vaccination, suivant l'espèce, la race, l'âge, la taille. L'Institut de Nhatrang possède actuellement 146 bœufs régulièrement saignés, 200 bœufs nouveaux vont entrer en préparation. Chaque bœuf, pour conserver un état de santé suffisant, reçoit comme nourriture 5 kg de tourteaux de coprah, 20 kg d'herbe verte, 4 kg de fourrage sec. Ces quelques indications permettent d'entrevoir



quelle organisation représente la préparation du sérum antipestique à Nhatrang, quels frais entraînent ce service et quelles difficultés créent les variations et l'irrégularité des demandes de sérum.

Ainsi, L'Institut Pasteur de Nhatrang⁶ doit consacrer son principal effort à fournir à l'Indochine le sérum antipestique destiné à la séro-infection contre la peste bovine.

La station d'élevage de Suoi Giao

L'importance croissante de l'Institut Pasteur de Nhatrang rendait nécessaire la création de vastes pâturages pour l'entretien des animaux. Les premières installations devinrent rapidement insuffisantes. En 1899, une concession de 500 hectares de forêts, située à 19 kilomètres de Nha Trang, était accordée à M. Yersin par le Gouvernement Général de l'Indochine, arrosée par une petite rivière, le Suoi-Giao, qui lui a donné son nom. Les débuts furent difficiles.

Il fallut construire des bâtiments. Le laboratoire de chimie est un vaste bâtiment à étage de 40 mètres de long, entouré de larges vérandas. Le rez-de-chaussée est occupé par le service de chimie et les séchoirs du caoutchouc. Le premier étage est destiné au logement du chimiste. Trois maisons d'habitation furent édifiées pour le personnel et un poste de T. S. F. ainsi que de nombreuses écuries, magasins, hangars... Une maison pour un assistant européen est prévue dans le voisinage des parcs d'isolement et d'élevage. Les habitations sont protégées par des toiles métalliques contre l'invasion des moustiques, nombreux et dangereux à Suôi-Giaô. Cette précaution a quasiment fait disparaître le paludisme, autrefois fréquent parmi le personnel européen. Plusieurs agglomérations indigènes se sont fondées sur la plantation, assurant une main-d'œuvre constante et sédentarisée ; 80 hectares de terrain ont été mis à la disposition gratuite des habitants qui les ont transformés en rizières.

Il fallait aussi par défrichements conquérir sur la forêt et les protéger contre l'incursion des fauves⁷, les tigres en particulier. Pour limiter les risques, épizooties, vols, tigres, le cheptel est reparti en plusieurs parcs entourés d'une double enceinte gardée.

« ...Je voudrais maintenant vous raconter une anecdote relative à Yersin et sa famille. J'ai eu connaissance de cet événement suivant deux versions, l'une officielle, l'autre familiale. En voici la teneur. Pour fabriquer sérums et vaccins, Yersin constitua un troupeau de vaches, bœufs, buffles et chevaux qu'il installa à Suoi Giao, à une quinzaine de kilomètres de Nhatrang. Une double enceinte autour des étables devait garder à distance tigres et voleurs. Henri Mollaret et Jacqueline Brossolet, dans leur ouvrage intitulé Yersin, un pasteurien en Indochine, nous racontent : Les tigres montrant trop d'audace, Yersin se souvint des alpages et fit venir de Suisse des caisses de clochettes telles qu'en porte au cou le bétail de son pays ; le charme du carillon opéra sur les tigres puisqu'un an plus tard Yersin observait : depuis que nos vaches ont des cloches, le tigre les enlève beaucoup moins et semble maintenant rechercher plutôt nos chevaux.

Voici maintenant la version familiale telle que me la raconta l'une de mes tantes, fille de Franck. Alexandre, à des milliers de kilomètre de sa Suisse natale, avait un peu la nostalgie

6- L'Institut Pasteur de Nhatrang (suite). L'Éveil économique de l'Indochine, 15 avril 1923

7- « Tous les Français qui se rendent dans la région du Lang Bian évoquent le tigre qui rôde. Le médecin Etienne Tardif de la mission Guynet raconte dans ses récits de la construction de la route que les abris des équipes du chantier sont défendues contre les fauves par une forte enceinte palissadée. Cette dernière précaution n'est pas un luxe, car le tigre et l'éléphant ne sont pas rares dans le pays... » Auprès du Tigre sur les hauts plateaux de l'Indochine. Les mémoires de Pierre Dru, garde principal sur la route du Lang Bian en 1904. [article]. Mathieu Guérin, Arnould Seveau. Outre-Mers. Revue d'histoire. Année 2009 [362-363](#) pp. 155-192

de son pays romand. C'est pour cette raison qu'il se fit expédier des caisses de cloches, car il se réjouissait de retrouver le carillon des Alpes en Asie. Mais l'expérience ne fut pas concluante : les vaches, affolées par le ton de ces clarines, s'enfuirent dans toutes les directions. On récupéra les cloches, qui, suspendues à proximité des gongs, ornèrent quelques pagodes, à la grande satisfaction des bonzes. Je ne sais pas si cette version reflète quelque peu la réalité, mais c'est sur elle que se porte ma préférence⁸ ».

Les bovins annamites, de petit format, étaient utilisés traditionnellement pour le travail, la fourniture de viande et une production laitière insignifiante. Ils fournissaient peu de sérum face à la demande de sérum antipestique pour protéger le cheptel indochinois. Il s'agissait alors d'agir sur deux leviers. D'abord faire croître les effectifs de cheptel local puis à plus long terme croiser avec des bovins français pour obtenir plus de taille et ainsi plus de sang. Yersin profite d'un voyage à Paris pour importer deux vaches bretonnes et un taureau, fin janvier 1924, sur le Porthos appareillant de Marseille via Saïgon. La traversée, malgré la chaleur, se passe bien. Yersin bichonne ses protégés, feuilles de salade ou de choux ajoutées au foin des mangeoires. Le chemin de fer convoie ensuite les bovins jusqu'à Nha Trang. Puis ils gagnent Suoi Giao fin février. Le taureau rejoint la station d'altitude du Hon Ba, ce qui lui sauve la vie car les vaches restées à Suoi Giao meurent de piropalose. Impossible de savoir où les bêtes avaient été contaminées, avant ou lors de leur arrivée en Indochine où la maladie était bien connue et grave alors qu'elle était anodine en France. La contamination lors du séjour à Suoi Giao semblait la plus probable. Aussi, quelques mois plus tard, d'autres animaux d'importation : un taureau savoyard de race Tarentaise, une nouvelle vache Bretonne et des moutons, furent acheminés directement en altitude à la station du Hon-Ba spécialement affectée à l'entretien des souches françaises.



Ces races plutôt de petit format ne furent pas choisis au hasard.

Des essais d'introduction⁹ de races françaises développées par des colons n'avaient pas été concluants : Normande, Hollandaise, Fribourgeoise, Abondance, Nivernaise, Charollaise... « Actuellement il existe à la station agricole du Lang—bian un certain nombre de sujets bretons et métis bretons—annamites qui semblent prospérer ; les métis ont plus d'aptitude laitière que les annamites qui vivent dans le même troupeau, mais le rendement est malgré tout, encore très faible. Des doutes ont été émis sur l'origine bretonne du taureau, qui serait fortement teinté de hollandais... La race bretonne (du Morbihan, en particulier) est petite mais rustique, résistante, se rapprochant beaucoup en cela de la race annamite. Elle vit dans un milieu tiède, toujours humide, ne consomme que de l'herbe grossière et rare. Douce, facile à traire, elle donne six à sept litres de lait par jour et garde pendant longtemps ce rendement. Certains sujets produisent jusqu'à dix et même douze litres s'ils sont nourris intensivement ; le lait est d'excellente qualité et on en extrait un beurre abondant dont la réputation n'est plus à faire. On ne pourrait escompter un tel rapport au Tonkin, mais par ses qualités physiologiques, ses proportions, son aptitude à transformer en produits butyreux les fourrages les plus grossiers, la race bretonne est celle qui diffère le moins de la race indigène ; partant, celle dont l'acclimatation présente la plus de chances de réussite. »

Les croisements de première génération améliorèrent la taille, très peu le volume sanguin mais beaucoup la lactation. Les croisements successifs donnèrent un type de bovins plus laitiers que les annamites et surtout capables de retourner en plaine bien mieux adaptés que le cheptel importé. L'Institut oeuvrait en même temps pour améliorer le cheptel indochinois.

Ce travail de sélection s'effectue à la station du Suoi-Giao permettant l'élevage dans de bonnes conditions et la mise au repos des animaux entre les périodes de saignées subies à l'Institut Pasteur de Nhatrang et assurant l'approvisionnement régulier en veaux neufs du service antipestique. En effet, en temps d'épidémie, il peut arriver et il arrive parfois effectivement que la peste frappe tout le bétail des contrées voisines de Nhatrang, tarissant ainsi la source ordinaire d'animaux sensibles nécessaires au laboratoire. C'est pour parer à cette éventualité que l'on a constitué à Suôi-Giao un troupeau de vaches du pays dont les produits forment une réserve à la disposition de l'Institut Pasteur de Nhatrang. C'est là encore que l'on place en attente, pour des

8- Yersin et sa famille. Daniel Franck Minssen. Les Amis de Dalat sur les traces de Yersin. www.adaly.net

9- Les bovidés du Tonkin. Bulletin économique de l'Indochine. Volume 9.

semaines, des mois, quelquefois des années, les sujets d'expériences qui à des époques déterminées devront subir à nouveau diverses épreuves au laboratoire.

Il est opportun de parler de bovidés car difficile de caractériser un type d'animal : vaches et veaux de races diverses : annamite, bretonne, tarentaise ; vaches venues des Indes : Sind (bonne laitière de type zébu et peu sensible à la peste bovine) et Ongol (race sélectionnée indienne de type zébu).

« Nous avons vu précédemment que l'on considère, en général, le zébu et le bœuf comme deux genres différents. Si, au point de vue pratique, on peut négliger l'identification de ces deux sortes d'animaux, en raison de leurs aptitudes équivalentes à la domestication et l'utilisation, ou conçoit qu'il n'en soit pas de même, dès qu'on se place sur le terrain purement scientifique. La différence la plus apparente entre le bœuf et le zébu, celle qui attire l'attention de l'observateur le moins averti, est l'existence d'une forte loupe grasseuse surmontant les apophyses épineuses des premières vertèbres dorsales et rendant le garrot très saillant, chez le zébu. L'aspect de l'animal est évidemment très modifié, et il semble qu'aucune confusion ne puisse être faite entre bœufs et zébus. Si l'on admet que ce seul caractère suffise à distinguer les genres Bos et Bubos, on peut dire qu'il n'existe guère que des zébus au Tonkin. En effet, les taureaux sont tous, plus ou moins libéralement pourvus de la bosse, sur le garrot ; il en est de même des bœufs récemment castrés et de ceux qui ont subi cette opération à un âge avancé ; les vaches seules en sont à peu près complètement ou même entièrement dépourvues, de même que les jeunes animaux mâles ou femelles¹⁰. »

Les buffles semblent être cantonnés à Nha-Trang.



En 1922, le cheptel bovin de Suoi Giao est de 300 bovidés : bœufs, vaches, veaux, taureaux tous annamites. Il va monter en puissance et être métissé avec des taureaux de races françaises et indiennes¹¹.

Les Archives des Instituts Pasteur d'Indochine, donnent les effectifs annuels de la station de 1924 à 1935.

Le nombre de bœufs à sérum de réserve est en moyenne de 144, avec des variations annuelles de 50 à 239.

Les vaches reproductrices en moyenne de 470, avec des extrêmes de 624 à 252, sont accompagnées des élèves (génisses) au nombre moyen de 198 (128 à 304).

Les taureaux sont au nombre moyen de 9 (8 à 18).

En 1924, sont aussi indiqués 90 bœufs de travail.

Le cheptel de reproductrices est destiné à la production de veaux nécessaires à la préparation du sérum et du vaccin antipestiques ainsi qu'aux recherches sur les maladies du bétail indochinois. Toutes les vaches ont été séro-infectées, les unes dans la station, les autres à Nha Trang.

Les veaux à la mamelle sont au nombre moyen de 367 avec des variations de 100 à 568. Les plus beaux sont conservés comme élèves, les femelles pour la reconstitution du troupeau de vaches, les mâles pour servir ultérieurement de bœufs producteurs de sérum ou de bœufs de travail.

Des veaux sont mis en réserve pour passage du virus pestique : 164 en moyenne (51 à 434).

Sur la concession, sont mis à l'engrais, pour les livrer ensuite au commerce, les animaux qui ont été employés à Nha Trang au passage du virus pestique ou aux inoculations expérimentales de peste bovine.

Les moutons apparaissent en 1928 et leur effectif augmente considérablement par paliers : 230 en 1928 ; 406 et 440 en 1929, 1930 ; 586 en 1932 ; 758 en 1933 ; 880 en 1934 et 1935.

La base est certainement constituée de moutons importés car l'espèce n'existait pas en Annam.

Plusieurs races de moutons furent introduites : Kelatan¹², Bizet, Berrichonne, Bretonne, Syrienne et Chinoise, pour produire de la viande. Les Kelatan d'origine malaise s'avèrent de trop petite taille tandis que le Bizet

10- Les bovidés du Tonkin. Bulletin économique de l'Indochine. Volume 9.

11- Les frères Borel, originaires des hautes-Alpes, importent, en 1894, deux taureaux de race Abondance, et en 1895, un taureau indien en provenance de Hong Kong. D'autres taureaux Abondance suivront de 1906 à 1908, en 1914 et 1920. Par la suite, ils font venir neuf taureaux indiens et 63 vaches indiennes. Ils vont aussi importer quatre bufflisses laitières de Delhi donnant jusqu'à dix litres de lait. Ils montent une véritable ferme laitières et produisent à Son Tay au Tonkin, du beurre, de la crème fraîche, des fromages double crème genre petits suisses, des blancs et des secs.

12- Des moutons de Kélantán (Péninsule Malaise) ont été introduits en Indochine par l'ancienne Direction de l'Agriculture en 1906 à la station de Thanh-ba, près de Hanoï au Tonkin. M. Gilbert insistait sur leur rusticité, leur productivité (3 agneaux par an par brebis), la qualité de leur viande. La brebis pèse 20 à 25 kg et le bélier 35 kg. Bulletin économique de l'Indochine, Volume 13. Année 1910

se révéla excellent et parfaitement acclimaté à Suoi Giao. Cet élevage fournissait des sujets d'expérimentation pour la connaissance des maladies ovines et pour la viande.

Il nous faut rapporter l'expérience de colons, les frères Borel, très connus au Tonkin comme éleveurs¹³. En 1906, MM. Borel frères importèrent deux béliers et deux brebis de la race Savournon, des Hautes-Alpes, pour la bergerie de Côt-Nghia, où se trouvait déjà un lot de brebis chinoises à grosse queue. De nouvelles importations de béliers de la même race firent que le troupeau est actuellement de race à peu près pure de Savournon. L'autre troupeau de la ferme du mont Bavi se compose de divers croisements, Kélantan, Chinois à grosse queue, Yunnan, Mérinos de la Crau, Savournon ... Ces divers croisements ont donné par sélection, un troupeau d'un type spécial et assez homogène. Pour augmenter la taille et aussi la qualité et la valeur de la laine, M. Marius Borel fit un essai avec des moutons de l'Île-de-France Dishley-Merinos, race créée à Grignon et perfectionnée par cette école et par divers éleveurs de Seine-et-Oise, Oise. Ce premier essai de deux béliers et deux brebis ayant parfaitement réussi, M. Marius Borel fit venir en octobre dernier quatre béliers de Grignon et quatre brebis. Le troupeau du mont Bavi, composé actuellement de 600 bêtes, fournit à la principale boucherie de Hanoï, chaque semaine, huit à dix moutons dont la chair savoureuse est vivement appréciée.

L'effectif de **chèvres**, de 40 en 1930, monte à 104, 133 et 122, les années suivantes.

H. Jacotot publie une étude intitulée « *Contribution à l'étude de l'ecthyma contagieux des lèvres, affection des petits ruminants* ». « C'est une maladie très contagieuse des moutons et des chèvres caractérisée cliniquement par l'éruption sur les lèvres et dans la bouche, accessoirement et secondairement au niveau des autres orifices naturels et à l'extrémité inférieure des membres, de papulo-vésicules à évolution variable. Connue en France depuis très longtemps dans les régions où l'on élève des moutons, la maladie a été signalée tout à tour dans le Sud-Ouest Africain allemand, en Grèce, ici même et enfin en Italie. Dans les conditions

naturelles, elle n'affecte que les ovins et les caprins, d'ailleurs à divers degrés ; très virulente en Annam pour la chèvre du pays, elle l'est très peu au contraire pour plusieurs types de chèvres de l'Inde, très peu également pour les moutons de Kélantan et vraisemblablement pas davantage pour les moutons du Yunnan et de la Chine méridionale... Toutes nos tentatives (d'inoculation) ont échoué sur les différents animaux domestiques des races locales et sur les petits animaux de laboratoire. De ces multiples divergences il faut conclure simplement à la résistance inégale des espèces et surtout des races animales au virus de l'ecthyma qui est fixe. Enfin,



Les quatre frères
BOREL
de gauche à droite
Louis, Joseph,
Marius et Ernest
à Hanoï
en 1902

nous avons manipulé assez longuement nous-même ce virus au laboratoire pour pouvoir conclure négativement quant à sa transmissibilité à l'européen et à l'annamite... »

On peut supposer qu'il s'agit de chèvres de pays et il n'est pas fait mention de sujets d'autres races. Elles sont destinées à la fourniture de viande car il n'y a pas de tradition laitière au Vietnam. Leur fumier sert à la fertilisation des terres¹⁴. Ce sont des animaux de petite taille aux oreilles tombantes. Nous avons trouvé mention d'une race locale Bach Thao, vraisemblablement d'origine indienne.

Relatons aussi l'expérience des frères Borel. Dès son arrivée au Tonkin en 1889, M. Joseph Borel entreprit un élevage de chèvres avec des bêtes de la mission de Késo provenant de croisements de chèvres indigènes avec des bêtes de l'Inde. En 1899, M. Joseph Borel ramena de France quatre chèvres et un bouc de la race des Alpes et acheta, en cours de route à Colombo, une chèvre du Punjab. Il renouvela à plusieurs reprises le sang de son troupeau avec des importations des Alpes et de l'Inde.

(à suivre...)

13- Surtout connus comme planteurs de café, les frères Borel furent aussi des éleveurs émérites. www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Borel_Marius.pdf www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Borel_Ernest.pdf

14- Joseph Borel exploitait un troupeau de chèvres laitières pour une production fromagère mais ne savait que faire du fumier. Contre les pratiques courantes, il eut l'idée d'en fumer des caféiers plutôt souffreteux avec grand profit. Ainsi les chèvres furent à l'origine de la plus importante caféraie du Tonkin. www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Borel_Marius.pdf www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Borel_Ernest.pdf

Parsonneries et fréesches. (suite)

Une société taisible aux Astiers en 1381.

1- Quelques exemples de communautés.

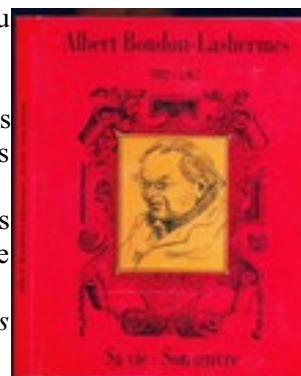
Une société qui repose sur la parole donnée et les accords tacites, pratique peu l'écrit, laisse peu de traces dans les archives.

Il n'est pas étonnant que les communautés taisibles soient assez mal connues.

Leur existence jusqu'aux XIX et XX^e siècles permet cependant d'avoir des données précises sur leur fonctionnement et leur vie quotidienne grâce aux cadastres, actes notariés, listes de recensement et enquêtes sur des cas particuliers.

Quelques communautés sont bien connues et documentées, soit qu'un des *parsonniers*, généralement le maître ou un de ses descendants, ait écrit l'histoire de sa communauté, soit qu'un érudit local l'ait connue et racontée.

Pour notre région, on lira avec avantage les trois tomes de « Les *parsonniers vellaves* » d'Albert Boudon-Lashermes.



A. Communauté des Darnault.

Installée à la Grange-Dieu (Levroux. 36110), cette communauté taisible a fait l'objet d'une recherche dans les archives du Bas-Berry, rassemblées dans un livre, « La vie quotidienne d'une communauté familiale agricole en Champagne berrichonne ».

Résumé d'une présentation du livre :

« Voici un ouvrage, heureux fruit de la rencontre féconde de la généalogie et de l'histoire. Le lecteur est invité à la découverte d'un système de vie communautaire sous tous ses aspects et sur une large période ; l'histoire des Darnault de Grange-Dieu à Levroux, s'étendant sur sept générations, de 1572 à 1786.

Après avoir brossé le cadre général de la région et plus précisément de la Champagne berrichonne, l'étude décrit l'évolution de cette famille, de son origine à son déclin. Le fonctionnement et le rôle social de la communauté, les méthodes et l'organisation du travail, les travaux agricoles au domaine, les rendements, la commercialisation, la place de l'élevage, etc... le tout sous l'autorité d'un chef de famille y sont décrits avec précisions.

Si l'approche généalogique est fondée, ce sont surtout l'exploitation des documents d'époque et la manière d'en tirer parti qui donnent à ce livre son caractère si proche des réalités d'autrefois.



La Grange-Dieu



Travail conséquent et sérieux, il est de plus accompagné de nombreuses illustrations, cartes et anecdotes.

... pour les générations futures et, plus généralement, pour tous ceux et celles qui s'intéressent à la vie du monde rural.

L'auteur : Monique Aloë, épouse de Guy Darnault et retraitée de l'enseignement agricole, est l'auteur d'un mémoire sur le « Développement local des Territoires ». Bertrand Darnault, fils de Monique et Guy Darnault, est un passionné de généalogie. Il exerce son activité professionnelle au sein du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche.

En exploitant plus de 300 documents d'époque, actes d'état civil, successions, partages, inventaires et baux, les auteurs ont décrit le quotidien d'une structure sociale et

économique très spécifique du Berry comprenant entre 20 et 30 personnes. »

B. Un exemple en Vendée.

A l'occasion d'un travail sur la maison templière d'Angles, et de son rattachement à celle de Châteaubernard, une parsonnerie est mentionnée au XIII^e s, en 1214 (sauf erreur de date).

« *L'origine templière de cette maison est mise en lumière par deux documents. Le premier est une analyse d'acte contenue dans un inventaire de titres des commanderies de Châteaubernard et d'Angles dressé au XVIII^e siècle.*

« *Cet acte est un accord, passé en 1214, entre le commandeur de Châteaubernard et Angles, d'une part, et un nommé **André Prêtre, et ses parsonniers**, d'autre part, touchant les moulins de Beuleure, ou Belure, proches de la maison d'Angles: « et dit que **le dit Prêtre et ses parsonniers** prendront le tiers des farines et la (sic) vingtième des bleds que l'on mettra dans deux arches, desquelles il y aura trois clefs, une pour les parsonniers, une pour ledit Prestre et l'autre pour le commandeur. » Si la date attribuée à l'acte dans l'analyse n'est pas erronée, il apparaît évident qu'Angles était une maison templière puisqu'elle avait, au XIII^e siècle, le même commandeur que le Temple de Châteaubernard. »*

Sources: Chevaliers de Malte, Grand prieuré de France et Trudon des Ormes - les maisons du Temple en France à travers les interrogatoires du Procès.

C. La communauté de Pervy (à Cuzy. 71320).

Cuzy est une petite commune¹, non loin d'Autun, en Bourgogne, aux limites de la Nièvre, du Charolais et du Morvan.

« L'étude très détaillée de cette communauté taisible du Morvan méridional ayant été effectuée en 1860, il est possible de reconstituer avec précision son fonctionnement et la vie quotidienne de ses membres, à une époque, il est vrai, où cette institution déclinante est à la veille de sa disparition.

« Depuis 1520, la famille Pervy exploite le domaine du même nom, sur la commune de Cuzy. Au milieu du XIX^e siècle, il s'étend sur 115 hectares. En 1856, le personnel s'élève, enfants compris, à 23 individus formant 4 « têtes », plus deux hommes domestiques et une servante. Le maître et la maîtresse ne sont pas mari et femme.

« Les communautés des Pervy, car la même famille, au fil des siècles, a fait naître plusieurs communautés, ont vécu pratiquement en autarcie. De ce fait, la plupart des parsonniers ont acquis une certaine spécialité en dehors de l'agriculture, utile à toute la communauté : tonnellerie, menuiserie, tissage, etc.

Pour les indispensables recours aux artisans du village, communauté s'abonne à l'année et paye en denrées (blé), la dépense annuelle étant la même pour un artisan donné, quelle que soit l'importance de ses prestations.

« Les enfants sont élevés en commun, sous l'autorité de maîtresse, les femmes étant occupées aux champs. Ils exercent alors, sans contrainte, quelques activités peu pénibles, et ne travaillent véritablement qu'après avoir fait leur première communion à 13 ans d'âge moyen.

« L'habitation est constituée d'une grande salle commune et de plusieurs chambres individuelles. Dans la vaste pièce principale appelée « chauffoir », on fait la cuisine, on prend les repas en commun, tous les hommes d'abord, puis les femmes. On reçoit, on conclut les marchés, on passe la veillée. C'est là que couchent le maître et les anciens, ainsi que les plus jeunes enfants. Chacune des quatre autres pièces est attribuée à un couple, qui y dispose d'un lit et d'une armoire individuelle. Tous les enfants dorment ensemble, les garçons dans une pièce, les filles dans une autre.

« La répartition des revenus de la communauté se fait selon un système de têtes, vives ou dormeuses. La « tête vive » est la part d'un parsonnier vivant dans la communauté. Seuls, les hommes font tête, jamais les femmes. Si un parsonnier vient à décéder laissant des enfants, il est considéré non pas comme mort, mais comme endormi, d'où le nom de « tête dormeuse » donnée à la part revenant à ses enfants. S'il meurt sans enfant, il ne transmet rien à personne, et la communauté compte une tête de moins : la communauté conserve le tout par « droit de non décroissement ». La tête dort tant que les enfants restent dans la communauté, et sa



¹ 146 habitants en 2012.

part est identique à celle de ceux qui vivent et travaillent. La *tête* ne meurt que lorsque les enfants quittent la communauté. Si les départs ont lieu à des dates différentes, la *tête* est *morte* pour ceux qui partent, et *endormie* pour ceux qui restent.

« Les mariages sont réglés par le maître. Si les deux conjoints font partie de la même communauté (cousins), ils y restent. Si l'époux est étranger, la fille quitte la communauté pour le suivre, dotée en argent par sa communauté d'origine. Elle ne peut plus rien espérer de l'héritage de ses parents. Si c'est l'épouse qui vient d'une autre communauté, elle doit apporter une certaine somme en dot, qui lui est rendue si elle devient veuve et qu'elle préfère repartir dans sa communauté d'origine. La femme mariée ne peut jamais revenir dans sa communauté, mais elle pourra la retrouver et rentrer chez ses propres parents que si elle devient veuve, avec éventuellement ses enfants devenus orphelins. « *Un vieillard incapable de travailler reste dans la communauté, à la charge de celle-ci, mais sans recevoir de rétribution. On dit alors qu'il est reposant. La communauté assure tous les frais de maladie et d'obsèques de ses membres.* »

D. La communauté des Jault (à Saint-Benin-des-Bois. 58233).

Elle est sise à Saint-Benin-des-Bois, dans la Nièvre, 179 habitants en 2011.

Elle a duré quatre siècles, entre 1480 et 1847.

Un notaire de Saint-Saulge, aurait retrouvé un *bail à cens et à rente*, document qui fixe la première association en 1552. Il était accordé par Pierre de Paillard, seigneur de Giverdy, à deux frères, Charles et Guyot Le Jault, le 3 juin 1552.

L'association n'aurait pris le nom de la communauté des Jault qu'en 1580. On peut penser qu'avant le bail de 1552 existait déjà une simple communauté familiale, dite *communauté taisible*. Un document du fonds Le Blanc mentionne une possible création de la communauté des Jault en 1156

« La communauté a été créée pour échapper au servage des seigneurs et surtout au principe de mainmorte, c'est-à-dire, à la récupération des biens et des meubles d'un paysan, à sa mort, par son seigneur. Les serfs avaient la possibilité de solliciter l'autorisation de se constituer en « communauté de feu et de lieu, de pain et de sel. »

« La communauté fut dissoute par jugement le 3 juin 1847, par la décision prise à la majorité de ses parsonniers.

« Cette communauté était dirigée par un *maître de communauté*, droit transmis de père en fils. Par la suite, ce maître était élu par les autres membres. Il avait la responsabilité, entre autres, de répartir les différents travaux agricoles. Il se chargeait surtout du commerce extérieur à la communauté.



« La maison principale de la communauté comportait un rez-de-chaussée, constitué d'une grande pièce avec deux cheminées, d'un four à cuire le pain, d'un tonneau à lessive en pierre et d'un puits. Un corridor desservait un ensemble de chambres. Dans chacune d'entre elles : deux ou trois lits, selon le nombre d'enfants, un coffre, une armoire en chêne, une table, deux sièges et fort peu d'ustensiles. D'autres bâtiments servaient à l'exploitation. »

En 1840, la communauté réunissait 37 personnes.

« Sa richesse se comptait avec : 105 bichets de terre à froment, des prés rapportant 90 milliers de foins, 15 ouvrées de vignes. 400 arpents de pâturage et 300 arpents de bois étaient partagés avec les autres habitants de Saint-Bénin. »

De plus « chaque membre avait sa propre richesse, composée de la dot de sa femme et de ce qu'il avait obtenu à la mort de sa mère ou par legs. »

Seuls les hommes sont comptés comme *têtes* de la communauté.

Les femmes peuvent y rester et travailler. Elles sont nourries et soignées.

« Si elles se marient en dehors, la communauté les dote en argent comptant. Une très petite somme à l'origine, puis pouvant atteindre 1350 francs en 1840. Ni elles, ni leurs descendants, ne peuvent alors encore



prétendre faire partie de la communauté. Cependant, en cas de veuvage, elles peuvent revenir vivre à la maison commune. »

« Si un membre de la communauté épouse une femme extérieure, la dot est séparée des biens communs pour qu'elle ne puisse prétendre à rien par la suite. »

La femme doit verser 200 francs à la communauté pour le mobilier livré à son usage. Si elle devient veuve, elle peut rester vivre dans la communauté ou partir et récupérer ses 200 francs.

« Si un homme meurt célibataire, ses biens propres tombent dans la communauté. S'il a des garçons, ils deviennent membres de la communauté. Si ce sont des filles, elles ont droit à une dot. »

E. La communauté d'Escotal.

La communauté des Ferrier, dite communauté d'Escotal, près de Thiers, en 1904.

« (...) L'Auvergne, et plus particulièrement les environs immédiats de Thiers, est sans conteste la dernière où les communautés de parsonniers ont subsisté. Deux ou trois d'entre elles existaient encore au début du XXe siècle sur Escoutoux et sur Celles sur Durolle. »

ORIGINES ET FORMATIONS

« Il nous faut remonter aux premiers temps de la féodalité; hélas aucun texte ne peut vraiment nous aider car ces associations n'avaient aucun accord écrit, mais seulement un accord tacite ou taisible.

C'est seulement aux XVIIème et XVIIIème siècles,

c'est à dire vers la fin des communautés, que l'on trouve des actes mentionnant la création ou la reconduction d'une société entre plusieurs associés ou consorts. Au Moyen-Age, le but principal des serfs était de pouvoir échapper au droit de main morte du Seigneur lors du décès d'un des leurs et ainsi de pouvoir se succéder. Certains textes de franchises ont accordé aux serfs la facilité d'hériter d'un défunt; la condition expresse était d'avoir vécu avec lui l'année durant au même pot et au même feu.

L'abbé Guélon, au XIXème siècle, dans son ouvrage sur Vollore, nous dit que plusieurs historiens ont constaté "que l'usage de vie en commun " est général au XIIIème siècle, un siècle de prospérité pour le Royaume de France alors très peuplé et qu'aucune épidémie n'a frappé depuis longtemps. Il est certain aussi que la vie en commun offrait l'avantage de pouvoir travailler un plus grand tènement et d'en acquitter plus facilement le cens. Dans les terriers de Thiers, comme le remarque André Kristos, le terme de communauté n'est pas employé. On dit seulement "tel et tel consorts communs en bien". »



ORGANISATION INTÉRIEURE

« Faire cohabiter trente personnes sous le même toit n'est pas chose facile assurément et ça l'est encore moins lorsque des liens de parenté proches ou éloignés sont en jeu. Nos ancêtres "communautaires" avaient résolu en partie le problème en déléguant à l'un des leurs l'autorité. C'était le rôle du maître, personnage capital.



Le maître ou "Mouistre" était élu par les parsonniers, c'est à dire les membres de la famille. On ne discutait pas ses ordres, il organisait le travail, représentait la communauté à l'extérieur, il était aussi chargé de vendre et d'acheter le bétail, le blé, etc., mais au-delà d'une somme fixée d'un commun accord, il devait prendre l'avis de tous.

Lorsque les propriétés étaient grandes et que l'on pratiquait de nombreuses activités, le maître s'adjoignait des aides à qui il remettait une partie de son autorité. L'un devait s'occuper des labours et du bétail, un autre des vignes et de la cave, etc.

Dans toute la région thiernoise, les maîtres bien souvent, outre leur rôle familial, ont aussi exercé d'autres fonctions telles que : consuls, collecteurs de la taille ou bien marguillier des églises paroissiales dont ils relevaient.

Les maîtres étaient élus, mais bien souvent ce n'était qu'une simple formalité car chacun d'entre eux, au cours de son "règne", se choisissait un successeur qu'il formait et à sa mort les parsonniers donnaient l'autorité à celui qui avait été formé par le maître défunt.

La Maîtresse (en aucun cas la femme du "Mouistre"), à son niveau aussi, avait une autorité comparable à celle du maître. Elle régnait sur la basse-cour et son rôle principal était l'éducation des enfants dont elle avait la charge, secondée par les femmes de son choix. Il lui fallait aussi pourvoir à l'habillement de tous ses parsonniers qui, eux, avaient la charge d'entretenir la propriété et qui la faisaient prospérer, menant une vie simple, sortant rarement à l'extérieur de leur territoire.

Dans la montagne thiernoise, l'influence de la religion a été grande et tous ces gens pratiquaient les vertus prêchées par l'Évangile et en premier lieu : la charité. »

« IL Y AVAIT TOUJOURS À TABLE UNE PLACE RÉSERVÉE POUR LES PAUVRES ET ELLE ÉTAIT SOUVENT OCCUPÉE. »

ACTIVITÉS -RESSOURCES

« Le nombre élevé de personnes vivant au sein de chaque famille avait permis de diversifier les activités et ainsi de multiplier les ressources.

Notre région de demi-montagne, au sol assez pauvre, se prêtait surtout à l'élevage (bovins et ovins), mais aussi à la culture des céréales, principalement le seigle que l'on nommait au XVII et XVIIIème siècle, blé-seigle.

Les communautés implantées sur les coteaux de Thiers, Escoutoux et Vologne possédaient de nombreuses vignes, dont l'essentiel de la production trouvait un débouché naturel sur la ville de Thiers elle-même.

L'importance d'une "maison", ainsi appelait-on une communauté ici, est facile à voir sur les cahiers de la taille et de la capitation, par le nombre de paires de vaches ou de bœufs servant au labour.

Les plus importantes pour Escoutoux, vers 1700, labouraient à deux paires de vaches et parfois une paire de bœufs.

Outre les jardins confiés aux femmes, toutes les "maisons" possédaient une chènevière d'où l'on tirait le chanvre qui, une fois traité et tissé, servait à confectionner les toiles pour les draps et divers autres tissus pour les habits ordinaires.

Bien souvent, dans les communautés de la montagne thiernoise, la coutellerie a joué un rôle important. Certaines familles telles les Ferrier du village de Ferrier étaient forgerons et possédaient leur marque de coutellerie.

Les domaines appartenant aux communautés agricoles étaient souvent vastes et n'ont cessé de se développer jusqu'à leur dissolution.

Nombreuses étaient les familles possédant plusieurs domaines, dont une partie était exploitée par des métayers. »

L'HABITATION

« Ici, peu ou pas de cour fermée comme dans les grandes plaines fertiles. L'habitation, d'implantation la plus souvent très ancienne, s'est développée au fur et à mesure des besoins et sans aucun souci d'ordre ; cependant les villages sont la plupart du temps exposés au sud. »

« La maison commune à tous les parsonniers est haute, vaste mais sans appareil, avec un étage et grenier au-dessus. Elle est en pisé dans la plaine et en pierre dans la montagne de Thiers. Un point commun à chacune, la tuile creuse et la faible pente des toitures. »

« De dimensions importantes, granges et dépendances ont leurs toitures supportées par de gros piliers de bois, en fait des arbres entiers simplement taillés à la hache. Les matériaux de construction sont les mêmes que pour la maison. »

MŒURS ET COUTUMES

« La vie des parsonniers était faite de simplicité, toute consacrée au travail et à la prospérité de leur maison. Ils ne fréquentaient que très peu l'extérieur. Leurs principaux déplacements étaient pour aller à l'église de leur paroisse et il était très mal vu dans les communautés de fréquenter les auberges. »



LES MARIAGES

« Pratiquement toujours décidés à l'avance, on s'arrangeait dans la mesure du possible pour marier les cousins germains entre eux. S'il n'y avait pas de garçons et de filles de même parenté on cherchait dans une communauté voisine et souvent c'était alors des mariages multiples le même jour.

Les mariages avaient lieu autant que possible à la morte saison, lorsque les travaux des champs avaient cessé et en hiver il était plus facile de garder la viande pour les festins.

Les filles recevaient un trousseau, leur lit et un coffre de bois dur ainsi qu'une somme d'argent, payable en plusieurs termes. Cette somme représentait leur droit dans leur maison d'origine ; elles se trouvaient ainsi exclues de tout éventuel partage. »

LES DISSOLUTIONS

« Sous l'ancien régime, il y avait eu des partages de communautés, mais leur disparition s'est produite dans la première moitié du XIX^{ème} siècle, seules, deux ou trois sont parvenues au début du XX^{ème} siècle.

La cause principale en a été la révolution de 1789 qui a bouleversé les traditions et ouvert de nouveaux horizons.

En conclusion, nous dirons simplement que si les communautés agricoles n'existent plus aujourd'hui, en revanche leurs descendants sont nombreux dans la région de Thiers et certains vivent encore sur le lieu de naissance de leur famille. »



Photos et textes extraits du blog « escotal.voila.net/communautes.html »

F. La communauté des Surrel.



Surrel (près Retournac)



Blesle



Le Cros de Lafarre.

Toutes les communautés anciennes, relevant du Moyen Âge par exemple, ont une base agricole. Plus de 90% de la société est rurale.

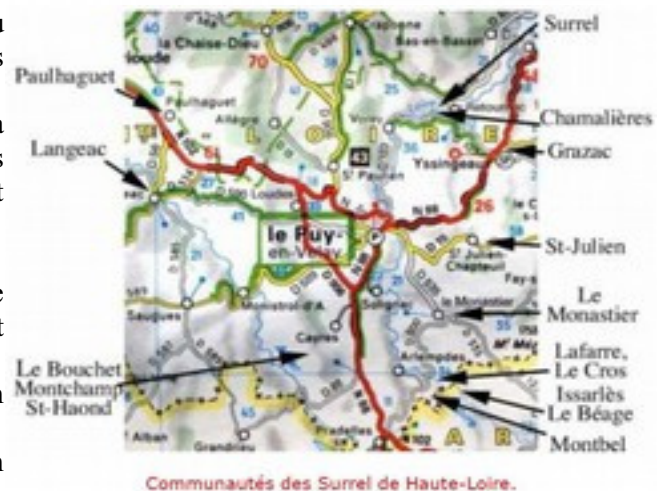
Ce qui ne veut pas dire que la famille fondatrice de la communauté exerce un métier de la terre. Les Surrel(s) comme les Valentins (voir plus bas), sont une vaste famille puissante du Velay.

On distingue deux branches :

Les Surrel de Saint-Julien Chapeuil, avec une branche cadette qui existe toujours, en Velay et Bourgogne.

Les Surrel de Montbel, fixée au Puy en Velay, sis en Velay et dans le Cantal.

Il y a bien longtemps que les Surrels ne sont plus en communautés taisibles.



Les Surrel de St-Julien Chapeuil

La famille Surrel a donné son nom à un hameau du Velay dénommé en 1292 Los Surrelz c'est à dire Les Surrels. Ce sont des *pariers vellaves*, dont on présume que l'occupation du sol est très ancienne.

Pons Surrel et son fils P. y sont cités dès 1212 (Cartulaire de Chamalières). Pons est baile du port de Retournac, sur la Loire, et son fils cadet noble Pons Surrel, fut envoyé à la cour des dauphins de Viennois.

La terre de Surrel, aujourd'hui sur la commune de Retournac, dépendit par la suite de la baronnie de Roche-en-Régnier et du prieuré de Chamalières-sur-Loire. Une branche se maintient dans le hameau de 1451 jusqu'à 1538 où elle semble s'éteindre. Mais dès le XIVe siècle, les Surrel essaient dans tout le Velay (Haute-Loire) et le Vivarais (Ardèche).

Au XVe siècle il y a deux Surrel cités dans la région de Lafarre, Issarlès, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche. L'un est notaire au Béage (1464), l'autre est curé de Saint-Victor d'Issarlès (1468).

En 1529, sous François Ier, Pierre Surrel est cité à Lafarre.

Son fils Pierre, notaire royal et lieutenant au Bouchet, se fixe vers 1572 à quelques kilomètres de là au Bouchet-St-Nicolas, par son mariage, avant 1580, avec Catherine Ahond. Il donne naissance à la branche dite de Monchamd (*Montchamp*).

Son fils André (1594-1643), gendarme dans la compagnie de monsieur de Seneujols, épouse avant 1594 Marguerite de La Rodde. En mai 1639, il est convoqué par le sénéchal de Chaste au ban de la noblesse du Velay, pour la conquête projetée du Roussillon, sous le nom de sieur de Surrel du Bouchet.

Cette ligne s'éteint à la fin du XVIIIe siècle par le mariage de Jeanne de Surrel avec Barthélémy de Vichy. De ce mariage est issu Roch de Vichy, évêque d'Autun, pair de France.

Les Surrel de St-Julien sont des hobereaux de la petite ville du Monastier-St-Chaffre, une des huit principales villes du Velay, siège de la plus ancienne abbaye de cette province, fondée au VIIIe siècle.

Selon une tradition orale du XVIIIe siècle, ils seraient issus des Surrel de Monchamd, mais le lien n'est pas connu et reste incertain.

Henri (1825-1902) épouse au Puy, en 1857, Ode de La Tour du Villard, qui apporte à cette branche cadette le château de La Planche. Leurs descendants habitent encore ce domaine... mais ne sont plus des *parsonniers*.



Jean-Pierre Surrel
(1686-1756)



La Planche près Grazac.

Les Surrel de Montbel

Louis (1732-1797), qualifié « *capitaine d'infanterie commandant la lieutenante colonelle du régiment de Vivarais, bailli du Monastier* », épouse en 1723 au Monastier Marthe Sahuc.

Il est le fondateur de cette lignée. Il a servi de longues années sous Louis XV et fut blessé à Rosbach. Il est aussi le dernier bailli d'épée du Monastier.

Comme leurs cousins, les Surrel de Montbel sont contre-révolutionnaires. Sous la terreur (1794) Louis est interné dans les prisons du Puy avec son épouse et meurt trois ans plus tard, victime des mauvais traitements reçus pendant son incarcération.

Son fils Charles (1772-1854), officier de cavalerie, fait les campagnes dans l'armée des princes et agit pour la Restauration de 1813 à 1815. Il est employé par les commissaires du Roi et reçoit



La maison forte de Montbel, près de Coucouron, Haute-Loire.

les récompenses de sa fidélité aux Bourbons en obtenant grades et décorations. Il sert Louis XVIII et Charles X dans les gardes du corps et termine lieutenant-colonel à l'état-major de la garde royale. Son unique fils, né en 1821, a comme parrain Charles X.

Son frère Félix (1778-1863), lui aussi commandant dans les gardes du corps, accompagnera Charles X jusqu'à Cherbourg, au moment de son exil. Un troisième frère, Augustin, s'embarque pour St-Domingue le 28 août 1792, et aurait tenu un temps la fonction de commandant des forces militaires pendant l'effervescence de l'île. Il serait ensuite passé en Guadeloupe.

Cette famille, qui perd Montbel après 1816, s'installe au Puy où elle donne deux générations de contrôleurs des contributions directes.

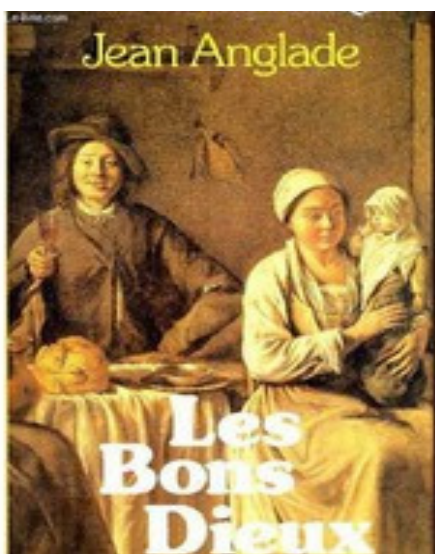
Près de cette maison forte de Montbel, exista le château de la famille de Montlaur, dont il ne reste qu'une tour. La maison forte de Montbel, construite à la fin du XVIIIe s surplombe le confluent de la Méjeanne et du ruisseau de Coucouron, au nord-ouest de la commune.

Bibliographie

- Dictionnaire de l'ancienne langue française (...). Frédéric Godefroy. Edition de Paris. 1881, 1902.
- Fermiers à communauté taissable du Nivernais (...). Victor de Cheverry. Société d'économie sociale, t. V. Paris. 1885.
- Monographie de la communauté des Jault. Abbé Lucien Charrault. 1904.
- De la fonction sociale des communautés taissables de l'ancien droit. Paul Bastid. Tours. Imprimerie Paul Salmon. 1916.
- Les parsonniers vellaves. Albert Boudon-Lashermeres. Bulletin philologique et historique. Ed. Ministère de l'éducation nationale. 1930-1931.
- Au même pot et au même feu (...). Henriette Dussourd. Ed. Maisonneuve et Larose. 1979.
- Les parsonniers. Henri Bachelin. Ed. Guenegaud. 1981.
- Les Bons Dieux. Jean Anglade. Julliard. 1984.
- Les étoiles de Compostelle. Henri Vincenot. Ed. Denoël. 1987.
- *Heredes*, héritiers ou parsonniers ? Pierre Charbonnier. Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Vol. 148. N° 148-1. 1990.
- La vie quotidienne d'une communauté familiale agricole en Champagne berrichonne ». Bertrand et Monique Darnault. Alice Lyner Editions. 2011.
- Le Maître du pain. Lucy Achalme. Ed. Marivole. 2013.

Gilbert Duflos

(à suivre...)



Dans la famille Martin

Les fils

Germain Louis Martin, historien de l'économie et homme politique

Après un texte humoristique et sensible en l'honneur d'un « compatriote disparu », le mullet remplacé par des véhicules à moteur... Germain Martin touche au carnavalesque en évoquant la maison des Cornards, rue du Chamarlenc, les rites de la Confrérie et sa chanson gaillarde...

Mais avant ce texte, décrivons cette coutume et ce lieu si particulier.

Les Confréries des Cornards

Les Conards¹ – on trouve aussi l'orthographe ancienne « Cosnards » – est le nom d'une confrérie et de la fête carnavalesque qu'elle organisait jadis à Rouen lors des jours gras, du XIV^e jusqu'au XVII^e siècle. Il existait également des confréries de Conards à Évreux, de 1345 à 1420 à Cherbourg... La fête et la confrérie de Rouen disparurent, victime d'une interdiction promulguée par le Cardinal de Richelieu. Toutes ces associations représentaient l'équivalent dans ces villes d'autres confréries telles que le Badin et le Turlupin à Paris, à Poitiers le Mau-gouverne, à Dijon la Mère folle...

A Beaumont², dans le Puy-de-Dôme, la fête des Cornards est célébrée à Pâques. Elle existe depuis plus de 60 ans. Comme toute histoire, il y a souvent une légende, celle du boulanger. Au 19^e siècle, tout le monde savait au village que le boulanger était cocu. Lors de la messe de Pâques, il s'était endormi. Pendant ce temps, un bouc passa la tête dans l'église. Le prêtre ordonna de sortir ce cornard, cette bête à cornes en patois. Entre temps, le bouc avait pris la fuite, mais les hommes trouvèrent à la place le boulanger endormi. Ils l'ont alors jeté hors de l'église. Depuis ce jour, les boulangers du village fabriquent une brioche avec deux cornes pour venger leur collègue. C'est autour de cette légende que la fête des Cornards s'est construite. Elle était tombée en désuétude après la Seconde Guerre mondiale, mais en 1960 les conscrits ont relancé la fête : défilé de chars fleuris, retraite aux flambeaux...

On a beaucoup disserté sur l'origine et le sens exact des bizarres cérémonies connues au moyen âge sous les noms de Messe de l'Ane, fête des Fous, des Innocents, processions ou Fréries des Cornards et dont quelques vestiges subsistaient encore, à l'époque de la Révolution, dans un petit nombre de localités³. Tous ces usages semblent avoir emprunté à des cultes différents leurs rites primitifs, transformés au cours du temps. La Messe de l'Ane a peut-être une origine chrétienne, mais la plupart des autres coutumes sont d'allures toutes païennes, et conservaient, au sein des populations converties, les antiques traditions des Saturnales et des Fêtes de Bacchus.

La Confrérie des Cornards du Puy-en-Velay

Au XVIII^e siècle fut créée au **Puy-en-Velay** la Confrérie des Cornards, confrérie bachique célébrant le bien-vivre et le bien-manger. La Confrérie partait une fois par an en procession burlesque, jusqu'à Saint-Germain-Laprade, en entonnant sa *Chanson des Cornards*. La maison de cette confrérie existe toujours : La Maison des Cornards, du XVIII^e siècle, au 16 de la rue Chamarlenc, au Puy-en-Velay. On peut encore voir sur le fronton les mascarons de deux *cornards*, et les inscriptions au-dessus de chacun de ces deux cocus : « *voies le cornard rian* » et « *a que les cornes von bien sur un fron comme le mien* ».

Les rites de la Confrérie

A l'époque de la Révolution⁴, la confrérie est citée comme faisant partie des *cercles et salons du Puy*, avec les loges maçonniques, les sociétés de pensées, le salon de Mme Masclat rue Raphaël, le cercle cynégétique des amis de Saint Hubert. « Cette confrérie *dous cournards di Peui* fondée au MA, recrute les Ponots aimant rire et boire. Cette association de gais lurons est présidée par un grand maître dont le chapeau est orné, lors des grandes occasions, d'une épingle symbolique à deux cornes. Il est élu chaque année quand la confrérie se rend dans le village de Saint-Germain-La-Prade, bannière en tête, auprès de l'arbre des Cornards, entouré de fleurs jaunes. En dansant, on procède à l'élection du grand maître. Après quoi, fleur jaune à la boutonnière,

1- Confrérie des Cornard. Wikipédia.

2- Connaissez-vous la légende à l'origine de la fête des Cornards à Beaumont ? Aurélie Albert. france3-regions.francetvinfo.fr/ 08/04/2023

3- Coutumes singulières de quelques confréries et de quelques églises dans le diocèse de Limoges : représentations et mystères, processions et danses, les cornards de Payzac. Louis Guibert (1840-1904). gallica.bnf.fr

4- Le Puy-en-Velay et la révolution française, 1789-1799. Jacqueline Bayon-Tollet. Université de Saint-Etienne. Centre d'histoire régionale. 1982

on regagne, après avoir fait honneur à des pots de vin, le Puy car il est très drôle de réveiller les braves ponots par des chants de circonstance, à une heure totalement indécente ! »

Gilbert Conche⁵ en parle en ces termes :

« A la fin du siècle dernier, passant près d'un village, un étranger fut très surpris de voir des gens de bonne mine danser autour d'un peuplier séculaire, puis en baiser plusieurs fois le tronc. Une telle manifestation fait soit crier au fou, soit penser à la survivance d'un ancien culte gaulois. Certains auteurs l'ont rattaché à Cernunnos, dont le front est généralement surmonté d'une forte ramure de cerf. On ne sait pas grand-chose de lui...Mais pour un Français volontiers goguenard, le rapport est clair : au Puy, après les Guerres de religions, fut fondée la société dite *Confrérie des cornards*, dont témoignent deux mascarons qui ornent le numéro 16 de la rue Chamarlenc. Les confrères déambulaient en cortège excentrique avant d'aller ripailler à Saint-Germain-La-Prade, sur la rive droite de la Loire. Ils portaient une fleur jaune à la boutonnière. Ils faisaient halte près du gros peuplier aux branches fourchues sous lequel on intronisait les impétrants et élisait chaque année le grand Maître de la confrérie. On se devait bien sûr de vénérer cet arbre dit des *Cornards* en l'embrassant. »

Nous avons trouvé une autre description dans le « *Guide de l'Auvergne mystérieuse*⁶ » :

« Au n° 16 de la rue Chamarlenc, est la maison des Cornards, ainsi nommée parce que la façade est décorée de deux mascarons surmontés d'une double inscription « Voies le cornar rian » et « Ah ! Que les cornes vont bien sur un front comme le mien ». Ces deux faces frimaçantes à gueule ouverte qui sont en effet agrémentées de splendides cornes, perpétuent le souvenir d'une confrérie locale fondée au lendemain des guerres de Religion : la société des Cornards. Ses membres promenaient à travers la ville les plus extravagants cortèges et allaient festoyer à Saint-Germain-La-Prade sur la rive droite de la Loire. Avant le banquet, les confrères, une fleur jaune à la boutonnière, s'arrêtaient sous un gros peuplier aux branches fourchues qu'on appelait l'arbre des Cornards. C'est là que le néophyte était reçu dans la confrérie et chacun devait ensuite embrasser le tronc de l'arbre. Le Républicain de la Haute-Loire du 3 novembre 1887 signale un curieux rituel : « Un étranger passant dernièrement à Saint-Germain-La-Prade fut très surpris de voir, pour la première fois, plusieurs personnes bien mises danser autour d'un peuplier séculaire, à deux pas du village, et finalement l'embrasser plusieurs fois. Renseignement pris, c'étaient deux jeunes mariés du matin, avec leurs invités, qui allaient se faire enregistrer à l'arbre des Cornards ». C'est sous cet arbre aussi qu'était élu le grand maître annuel ; c'est lui qui portait à son chapeau l'insigne de la confrérie : une épingle de métal ornée d'un châton en pierrerie jaune et de deux cornes minuscules ; on peut voir encore cet insigne au Musée Crozatier. On a vu dans ces étranges coutumes un souvenir de Cernunnos et des petites cornes de terre cuite dans lesquelles soufflaient les prêtres de ce dieu gaulois pour appeler le peuple à ses mystères ».

Au fil du temps, la Confrérie a cessé de fonctionner le bâtiment est resté mais s'est fortement dégradé.



Le sort du bâtiment

Un article de l'Eveil⁷, en 2018, en fait état en précisant que l'édifice avait accueilli successivement le restaurant de la Taverne du Sicilien puis la Taverne de l'Ours spécialiste des pierrades. Puis il avait été déserté « depuis la catastrophe » précise l'un des copropriétaires, M. Jamon. Il fait référence à ce qui s'est passé il y a presque vingt ans, quand les maisons du quartier menaçaient de s'effondrer les unes après les autres comme un château de cartes. Une bataille judiciaire s'en est suivie qui a débouché sur «un accord» entre les propriétaires et le lancement de la rénovation de cette maison de charme. La façade ornée de mascarons étant classée, elle ne sera pas modifiée.



5- Gilbert Conche - « Légendes & Diableries de Haute-Loire » – Collection Histoire en France

6- Guide de l'Auvergne mystérieuse. Annette Lauras-Pourrat. Les guides noirs. Editions Tchou Princesse. 1976

7- Le Puy : la maison des Cornards est sauvée. L'Eveil. 09/10/2018

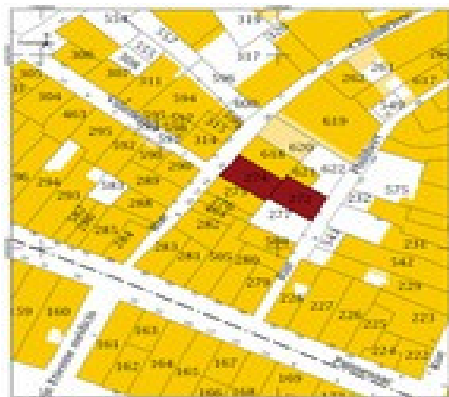
Diagnostic avant réhabilitation des 16 rue Chamarlenc et 9 rue Philibert

Une opération préventive de diagnostic a été diligentée en 2018 sous la direction de Daniel Parent de l'INRAP⁸. L'ensemble étudié se compose de deux bâtiments, correspondant à deux parcelles distinctes, séparés par une cour.

« Côté rue Chamarlenc, l'immeuble, d'une surface au sol d'environ 60 m², comporte quatre étages et un grenier au-dessus du rez-de-chaussée et de la cave. Celui du côté Philibert, plus petit de moitié en surface, ne comporte que trois étages sur rez-de-chaussée. Dans les deux cas, les toitures sont à pan unique, avec le côté haut vers la cour. Chaque façade comporte un millésime : 1689 pour Chamarlenc et 173(8 ?, partiellement effacé) pour Philibert. Dans le premier cas, elle est construite en maçonnerie simple réglée en pierres de taille (brèches volcaniques). Au rez-de-chaussée, deux larges ouvertures sont couvertes par des arcs en tas de charge, au-dessus desquels sont placées deux sculptures de têtes grotesques en macaron...

Le bâtiment rue Philibert est d'une conception beaucoup plus simple. La façade est en blocage de petits moellons, recouverts d'un crépi...

Il apparaît donc que le bâtiment a été bâti de façon relativement homogène pour toute sa partie sud, mais en appui sur le mur nord préexistant. Ce dernier conserve d'ailleurs des éléments d'architecture antérieurs à l'ensemble étudié ici : une ouverture, dont sont conservés les deux piédroits hauts de 2 m et décorés de chanfrein sur congé, qui délimitent un passage d'1,14 m. Des pans de maçonnerie réglée en pierres de taille



évoquent également des constructions plus anciennes. Ils appartiennent probablement à une construction qui était mitoyenne au nord, et dont toute trace, hormis quelques arrachements en face nord, a disparu, avec le percement moderne d'une rue à cet endroit. Au niveau de la cour, une autre fenêtre, de facture plus moderne (XVIII^e s. ?) dans ce mur, et deux autres ouvertures, condamnées dans la façade sur cour du bâtiment Chamarlenc, montrent également un déplacement de cette limite, qui semble avoir rétréci, ou coupé, l'extension de la parcelle de ce côté nord, avant les travaux récents. Au sud, deux indices concordants semblent également indiquer un déplacement semblable. Un arrachement de mur, visible depuis la parcelle mitoyenne au sud, se situe dans le prolongement du mur latéral sud du bâtiment Chamarlenc, alors qu'il est maintenant en retrait par rapport au mur mitoyen séparant les deux cours. Ce dernier semble donc s'être « déplacé » vers le nord. La confrontation du cadastre de 1810

avec l'actuel confirme ce déplacement, qui serait donc intervenu, au plus tôt, au début du XIX^e s., en contradiction avec les deux millésimes. On peut également se demander si l'aménagement de la cour, avec ses portes symétriques desservant les galeries, ne correspond pas à un remodelage de l'îlot, plus tardif que les bâtiments eux-mêmes, avec des redistributions de propriété. L'obturation partielle des fenêtres sur cour par ces galeries, visible sur les photos antérieures à leur démolition, pourrait plaider dans ce sens. On peut relever que la présence d'un lot important de céramiques, destinées pour l'essentiel à l'alimentation, est peut-être en partie liée aux repas collectifs de la « confrérie des cornards ». Ce lot, retrouvé dans le sondage de la cour et daté du XVII^e s., pourrait également indiquer une forme de remodelage de cet espace, puisqu'il est doté d'un sol en « calade », qui vient sceller les niveaux dans lesquels ont été retrouvés ces tessons. »

Réhabilitation totale et ravalement de façade

Le programme de travaux financé par l'ANAH comprend la réhabilitation complète des parties communes et la mise aux normes d'habitabilité de chaque logement : travaux de maçonnerie, reprise complète des réseaux (électricité, plomberie, chauffage), isolation thermique des logements, remplacement des menuiseries



8- Daniel Parent, "Le Puy-en-Velay – 16 rue Chamarlenc et 9 rue Philibert" [Note of archaeological project], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [Online], Auvergne-Rhône-Alpes, Online since 23 February 2024, connection on 06 March 2024. URL: <http://journals.openedition.org/adlfi/155735>

extérieures, création d'équipements sanitaires et de chauffage, électricité, travaux de finitions intérieures (peintures, sols). Sont prévus trois logements F3 conventionnés d'environ 95 m² et de 140 m² pour le duplex avec terrasse du troisième et dernier étage et un local commercial va être aménagé au rez-de-chaussée sur la rue Chamarlenc, le tout desservi par un ascenseur. Le coût des travaux, subventionnés par l'Agence nationale de l'habitat, l'Agglomération et la ville du Puy, est estimé à 380.000 euros. La fin des travaux prévue en mai 2019. Le résultat est spectaculaire !

Les deux cornards (rue du Chamarlenc⁹)

Vous LE fûtes.

Je puis l'affirmer sans avoir tenu la lampe fumeuse qui éclaira les joyeux ébats de vos femmes infidèles . Et vous LE fûtes plus que tous vos compatriotes. Aussi la confrérie des Cornards se fit-elle un devoir de reproduire vos deux têtes et de les placer en mascarons sur la façade de son logis. Vous représentez, en effet, les deux types les plus répandus des Cocus qui furent, sont et seront.

Peu t'importe « Cornard rian » qu'à la fête des fous on célèbre tes infortunes conjugales. Lorsqu'un ami charitable t'apprit que tu L'étais, point ne te mis en colère. Les cornes te furent légères et tu pensas que vaut mieux rire que pleurer. Alors que ta moitié – craignant les indiscrets – courait les petits sentiers du vallon de Vals par les temps les plus froids et se blotissait contre son amant, non point tant par amour violent, que pour se réchauffer, tu te rendais à l'hôtel du Faucon et demandais à l'hôtesse si la belle bouchère ta voisine occupait la chambre réservée. Tandis qu'en dehors soufflait un vent rude et méchant, tu contemplais les dents blanches, les grands yeux noirs de ton amoureuse qui, assise sur tes genoux, caressait un front chéri comme pour en faire disparaître les cornes. Sur la table, un vin de la côte, limpide et doré, interceptait les éclats joyeux du feu, flambant et pétillant dans la cheminée.



Sur la plaque de la foyère, un Amour – heureux symbole – décochait une flèche.

Ta figure enchantée, aux joues bien pleines, au menton double et gras, aux yeux coquins, aux paupières tellement dilatées et relevées qu'on ne voyait plus tes cornes, disant à tout le monde « VOIES LE CORNARD RIAN ».

Tu fus un heureux cocu.

« A QUE LES CORNES VONT BIEN SUR UN FRONT COMME LE MIEN ». Tel est l'aveu que te prêtent les jeunes fous, vieux compagnon du Cornard Rian. Tu voudrais rire, mais ne le peux. L'infidélité de ta compagne te pèse. Il est vrai que tu LE fus presque le jour de ton mariage. Déjà barbon, à la moustache blanche, aux favoris poivre et sel, mais possédant de beaux écus sonnants et trébuchants, la fantaisie te prit d'avoir en ton lit jeune fille belle et gentille. Son minois était rose, sa poitrine paraissait vouloir sortir d'un corsage bien ajusté. Un jour, au Martouret¹⁰, pour éviter la boue et l'eau, elle eut le malheur de relever son jupon et de te laisser voir les fines attaches de ses pieds. Tu devinas, triste cornard, un mollet merveilleux, et ton imagination

te poussa jusqu'à penser à des régions plus hautes.

La fille n'étais pas riche et son père aimait l'argent. Tu en avais ; tu demandais la main de cette mignonne, tu l'eus : tu fus cocu.

Oh ! Combien sont méritées ces cornes qui couronnent ta face brutale et tes grandes oreilles ! Mais ces fruits abondants placés au-dessus de ta ramure nous font présager que ton cocuage emmènera prospérité dans ta demeure.

9- ndlr : cette rue porte ce nom depuis le XIIIe siècle, carreria de Chamarlenc (1294). Il semble dérivé du bas-latin chamarlencus signifiant chambellan. Jean Chervalier. Dictionnaire historique des rues du Puy-en-Velay. Editions Jeanne Laffitte. Marseille. 1985

10- ndlr : la place du Martouret est située devant la mairie. Elle est connue sous ce nom depuis le XIIIe siècle : vicus de Martoreto (1281) ; el Martoret (1312) ; place du Martouret (1646). Ce nom dérivé du bas-latin martoretum indique un lieu où se faisaient les exécutions. Là fut brûlée la statue de la Vierge Noire par les Révolutionnaires en 1794. Ibid.

Et de joyeux enfants, en t'appelant papa et souriant, feront le bonheur de celle que tu achetas et qui, avec les voisins, pensera que les cornes vont bien sur un front comme le tien.
Et maintenant chantez dans le logis, joyeux confrères qui célébrez les malheurs conjugaux de vos compatriotes :

La neuy¹¹ s'en vay, et lou soli
Sa fine pointe fay la clarta ;
Lous ousselous fan virouli,
Se fay l'oure de sé leva.

*La nuit s'en va, et le soleil
Eclaire de ses premiers rayons ;
Les petis oiseaux, font « virouli »,
Voici l'heure du lever.*

A Nostre Dame lou marlaïre
La proumeya messe a souna
Et lou merle di grand vicaïre,
« L'ey vista ma mie » a fioula.

*A Notre Dame le sonneur de cloches,
A sonné la première messe,
Et le merle du grand vicaire
A sifflé : « L'ai vue ma mie ».*

Aquel djour era lou reïnadge
La festa a San-Germo-la-Prade ;
Aqui, sous l'arbre a bel ramadge
Lous cournards van tchaqu'annade.

*Ce jour-là, c'était le reinage,
La fête à Saint-Germain-Laprade,
Là, sous un arbre aux belles branches,
Les Cornards vont chaque année.*

Par la ville, par las tcharreyres,
A passa liu tambournayre
A mai lou soudard de feneyre
Reymond-Sans-Quiou, lou trompettayre.

*Par la ville, par les rues,
a passé le « tambournayre »
ainsi que le soldat de foin
« Reymond-sans-Quiou », le « trompettayre ».*

En Panassa, en Portigueyre,
Jean Fricassou, lou mandgelard
A brama : « Aney y ouran feyre

11 - Nous publions ici le texte d'une chanson que la Confrérie des Cornards du Puy chantait au XVIIe s. M. Lascombe en a édité le texte dans les Mémoires de la société agricole et scientifique de la HL, tome V (2ème partie), pp. 141 et suivantes. Bien qu'une traduction ne puisse rendre toutes les nuances du patois vellave, nous donnons un texte en français pour les lecteurs étrangers du Velay.

Acos la festa dous Cournards ».

*En Pannessac¹², en Portegueyre¹³,
Jean Fricassou, le mangelard,
A crié : « Aujourd'hui il y aura foire
Car c'est la fête des Cornards ».*

A las fenestras dous bannas
(Aco s'es fa quod era neuy)
De grosses bannas an peïndouvas
Sans vergogna per tout le peuy.
Et an planta lous oriflammes
En estoffe djaoune-coulour,
Adjustoulades per las dames,
Las dames matrones d'amour.

*Aux fenêtres deux cornes
(Cela a été fait pendant la nuit)
De grosses cornes qu'on a suspendues
Sans vergogne dans tout le Puy,
Et l'on a planté les oriflammes
En étoffe de couleur jaune¹⁴,
Ajustées par les dames,
Les dames matrones en amour.*

De san Laurein¹⁵ en Cadelade¹⁶,

12- ndlr : c'est l'une des plus anciennes et des plus importantes rues de la basse ville connue dès le XIIIe siècle : Panassac (1199) ; carriera de Panassaco (1339) ; rue de Pannassac (1573). Elle comporte de nombreux logis anciens et à son extrémité la tour de l'ancienne porte de ville. Jean Chervalier. Dictionnaire historique des rues du Puy-en-Velay. Editions Jeanne Laffitte. Marseille. 1985

13- ndlr : la rue Porte-Ayguière a pris le nom d'une porte qui s'ouvrait sur la prairie du Breuil. Elle est citée sous les formes suivantes : carriera de Porta Eygueyra (1340) ; rue de la Porte Esguierre (1611) ; rue Porte-Esgyère (1685). Esgueyra désigne en provençal une conduite d'évacuation des eaux. Ibid.

14- ndlr : dès le Moyen âge le jaune est associé à la trahison. La robe de Judas est de couleur jaune comme la tenue du traître Ganelon. Au 17e siècle, elle est étendue aux couples et à l'infidélité. Voir à ce propos l'édition du Souffle de la Neira « A propos de jaune ». N° 68. Avril 2019.

15- ndlr : cette place tirerait son nom de l'ancien hôpital de saint-Laurent englobé au XIVe siècle dans le couvent des Jacobins. Jean Chervalier. Dictionnaire historique des rues du Puy-en-Velay. Editions Jeanne Laffitte. Marseille. 1985

16- ndlr : cette place près du faubourg Saint-Jean s'est appelée Cottelade (1574), Cathelade (1675), termes qui

Di Mazé-n'haout y Mazé-Bas,
Pertout l'y an doua l'oubade
A las fennas dous mey bannas.

*De saint Laurent en Cadelade,
Du Mazet-Haut¹⁷ au Mazet-Bas,
Partout on a donné l'aubade,
Aux femmes des plus cornards.*

Quant ès esta media djournade,
Tambour en testa, babbriere y ven,
Lou capitan de la bandade
Se n'ès ana y Chamarlein.

*Quand est venu l'après midi,
Tambour en tête, bannière au vent,
Le capitaine de la bande
S'en est allé au Chamarlenc.*

Aqui vezès contr'un oustaou
Douos grossas testes de bannasses,
Acos de faciès de babaou
Que fan bè rire las fillasses.

*Là vous voyez contre une maison
Deux grosses têtes de cornards,
Ce sont des figures de vilains hommes,
Qui font bien rire les grandes filles.*

Une fenna dou Pouzaro
Qu'avia bégu fora razades
Aquella vista, per louco,

*Une femme du Pouzaro
Qui avait bu forces rasades
A cette vue pour le coup,*

La procession et la bannière
Pourtade par lou pu bordo
S'ès assemblade à las Trez-Peyres
Per s'an ana à San Gerمو.

*La procession et la bannière
Portée par le plus bête
S'est formée aux Trois-Pierres*

pourraient se rapporter à la corporation des couteliers.
S'y tenait le marché aux porcs. Ibid

17- ndlr : il pourrait s'agir de la rue de la Boucherie-
Basse, in Marcello inferiori (1254), el Masel Soteyra
(1457), la Basse-Bocherie (1544) ; et de la Boucherie-
Haute, MacellumSecurei ou Boucherie de Séguret
(1254), Macellum Superius (1536), Bolcherie Haulte
(1590). le terme provient du bas-latin macellum,
boucherie. Ibid

Pour s'en aller à Saint Germain.

Aqui, sous l'arbre à trez brantchades
La procession ès arriba.
Aqui, Djouzé de la Tchaussade
Acclama Grand-Mestre es esta.

*Là, sous l'arbre aux trois branches,
La procession est arrivée.
Là, Joseph de la Chaussade¹⁸
Grand-Maître a été acclamé.*

A son capel l'y an plaça
La belle espiainc a douos bannettes
Qu'a un diamant bien adjusta ;
Salut, Djouzé, a ta fenette !

*Son chapeau on a placé
La belle épingle aux deux petites cornes
Qui a un diamant bien ajusté ;
Salut, Joseph, à ta petite femme !*

Tchascun avia per la parade
A sa boutouneyre plaça,
Une flour djaoun escarartade
Que' er' un plaze de la pourta.

*Chacun avait pour la parade
A sa boutonnière placée,
Une fleur jaune épanouie
Que c'était un plaisir de la porter.*

Per fayre hounour, la societa
Y fameux arbre a trez brantchades,
De flours djaounes l'an courona
Qu'avion l'odour de la pebrade.

*La Société pour fair honneur
Au fameux arbre à trois branches
L'a couronné de fleurs jaunes
Qui avaient l'odeur du poivre.*

Pey, an bègu a pleine tasse
De vi de pay, de vi blanc,
A mai manza une fricasse

18- ndlr : la première mention est ancienne : carriera de
la Calsada (1273), carriera de la Calsiata (1283), en la
Chaussada (1456), rue de la Chaussade (1544). Les
formes Calsada et Chaussade évoquent une chaussée
pavée. Ibid. En terme d'étymologie, mentionnons une
opinion différente. La patois chaussada ne signifierait
pas chemin pavé. Calsiata ne représente pas calciata,
(chemin) fait de chaux, mais calceata (via), (chemin)
tassé, pressé. Chaussada n'est d'ailleurs que le participe
passé féminin du verbe chàussa/chàussa, fouler, tasser
en piétinant. Jean Arzac. Toponymie du Velay. Les
Cahiers de la HL. Le-Puy-en-Velay. 1991

Di cabaretier Picardan.

*Puis on a bu à pleine tasse
Du vin de pays, du vin blanc,
Et l'on a mangé une fricassée
Du cabaretier Picardan.*

Lou mestre de la counfrarie,
Djouzé, a dit à l'assemblade,
Per Claoure la cérémonie
Anein canta la rigoulade.

*Le maître de la confrérie
Joseph, a dit à l'assemblée,
Pour clore la cérémonie
Nous allons chanter la « rigoulade ».*

Despey Panassa
Djusqu'in Portigueyre,
Y a tant de Cournards
Que d'azesen feyre.

*Depuis Panessac
Jusqu'en Portigueyre
Il y a autant de cornards
Que d'ânes à la foire.*

La testa banade
Comme y Tchamerlein
Fazein la rizade
Aco coste rien.

*La tête ornée de cornes
Comme au Chamrelenc
Faisons une risée,
Cela ne coûte rien.*

Apey, Fricassou Mandgelard
A l'assemblade a qui cria :
« Zou ! Appresta-vous, sé fay tard,
Es belle heure se s'en ana.

*Puis, Fricassou Mangelard
A l'assemblée a crié :
« Vite ! Apprétez-vous, il se fait tard,
Il est bien l'heure de s'en aller.*

A medzaneuy, en Cadelade,
La proucessiou es arriva,
Et la bannière, sans oubade,
Y Tchamarlein l'y an pourta.

*A minuit, en Cadelade,
La procession est arrivée,
Et la bannière, sans aubade,
Au Chamarlenc fut portée.*

Daquelle festa era la fi,
Per n'ein pas perdre lou proufi,
Tchacu ve se s'ès en ana,
A son ley sa fenna trova,
Kakaraka¹⁹...

*De cette fête, c'était la fin,
Pour n'en pas perdre le profit,
Chacun chez soi s'en est allé,
Dans son lit sa femme a trouvée,
Kararaka..*

19- ndlr : cette chanson n'est pas unique et l'on en trouve de nombreuses.

Ainsi dans le court recueil de la *Cour coculèra dé Poussan* dans l'Hérault (1851) :

*Per récaoupré un nouvel maridat dina la Cour
coculèra*

Counards, buguen à la santat
D'aquesté nouvel maridat,
Dins nostra Cour sès présentât. Bis.

Es ressachut ounestamen,
Tandis qu'à prestat juramèn ,
En présença daou présiden. bis.

Ada yé caou récoumanda
Dé las leys beu exécuta,
Car aoutramèn pouriè toumba , bis.

Entré las mans d'aou tribunal,
Et d'après lou codé pénal
Fourçat à faydé carnaval. bis.

Las lcys de la Cour ban pas maou ,
Nousrécoumandou couma caou,
D'éstré lous mestrés à l'oustaou, bis.

D'aguré souen das fournimens,
Dé respecta lou présiden,
Ainsi qué toutés lous présens. bis.

J.-B. Bouilleur

La *Cour coculèra dé Cette* reprend sensiblement les mêmes textes (1866).

gallica.bnf.fr



L'EPISERM (Etude du Patrimoine et de l'Identité de Saint-Eble, Reilhac, Mazeyrat d'Allier) est une association loi de 1901 dont le siège social est à Chamalières de Saint-Eble sur la commune de Mazeyrat d'Allier (Tel: 06.15.65.93.09, Courriel: episerm@orange.fr). Elle a vu le jour en 1997, sous la présidence de M. Germain Bonnet-Winckler. Très dynamique elle propose des expositions, des conférences, et publie régulièrement des études thématiques sur l'histoire locale sous tous ses aspects. Elle édite également un bulletin trimestriel "La Chamalières". Dans ce bulletin, nous avons particulièrement apprécié un article sur les pierres saillantes dans les maçonneries, paru dans les numéros 3/2022 et 4/2022. Avec l'aimable autorisation de M. Germain Bonnet-Winckler, qui en est l'auteur, nous le reproduisons ci-dessous. Les illustrations sont de notre choix.

Patrimoine

L'énigme des pierres saillantes dans les maçonneries

Chacun a pu observer la présence, à première vue insolite, de nombreuses pierres en légère saillie sur les constructions anciennes. Quand elles sont à l'extérieur, ces "pierres qui dépassent" appelées un peu abusivement "corbeaux" dans nos campagnes, indiqueraient, en limite de propriété, que le mur n'est pas mitoyen, voire qu'il existe un "passage d'homme" le long du mur.

Mais que dire de celles qui se trouvent à l'intérieur, généralement dans les granges. La tradition orale rapporte avec humour, qu'elles indiqueraient les instants où le patron apportait le "canon"... Et que c'est sans doute la raison pour laquelle elles sont rares.

En fait, la question est sérieuse au point d'intéresser les scientifiques¹ qui relèvent que cette particularité existe dans diverses régions et notamment en Auvergne, Bretagne, Charente, Béarn, Limousin, Bourgogne, Lorraine, etc.... Ces pierres saillantes sont visibles le plus souvent sur des pignons mais aussi parfois sur des gouttereaux, les uns comme les autres généralement dépourvus de percements et d'enduit et ne faisant pas fonction de façade. Elles peuvent être disposées sans ordre apparent ou sur une ou plusieurs assises. Dans ce dernier cas, elles sont placées à intervalles réguliers.

Des maçonneries ruinées comportant de telles pierres saillantes révèlent qu'il s'agit de boutisses parpaignes, c'est-à-dire de pierres faisant toute l'épaisseur du mur et liant les deux parements entre eux. Il s'agirait donc d'une simple technique constructive. Mais comment expliquer qu'elle ne s'applique qu'à certains murs ? Nombre d'auteurs n'ont pas manqué d'émettre des hypothèses :

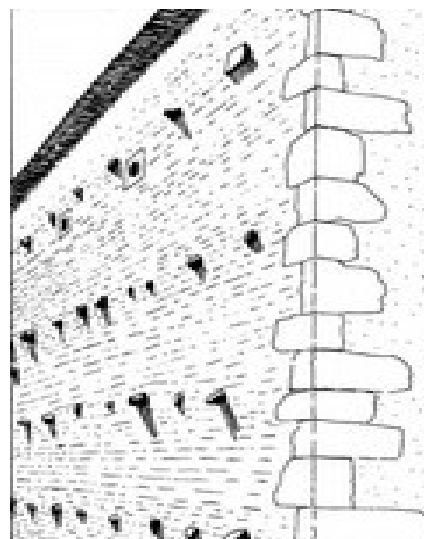
Pierres d'attente pour la construction d'un bâtiment mitoyen ?

Argument contraire: la saillie de ces pierres est souvent trop faible pour permettre une liaison efficace avec une quelconque maçonnerie projetée. En réalité, ce rôle est dévolu aux gouttereaux ou murs de rive, dont seules les extrémités ou rencontres avec les pignons présentent des pierres laissées en attente une assise sur deux.

La marque d'un droit de propriété ?

Les "pierres passantes" seraient destinées, à concrétiser un droit des habitants de la maison sur la parcelle vers laquelle pointent les saillies.

Arguments contraires: une ou quelques pierres suffiraient et pourquoi en disposer à l'intérieur des bâtiments? En fait, cette explication semble provenir d'une compréhension élargie des articles 653 et 654 du Code Civil traitant "du mur et du fossé mitoyens". Les pierres saillantes (ou pierres passantes) sont-elles destinées à concrétiser un droit des habitants de la maison sur la parcelle vers laquelle pointe la saillie et notamment un droit de propriété de passage d'homme (50 cm) similaire au droit d'échelle (simple droit d'usage) ce que ne craignait pas d'affirmer Maître Pierre Sabatier notaire à Langeac. Matérialisent-elles un droit à l'écoulement des eaux pluviales de la toiture dit "droit de gouttière"? Dans cette deuxième hypothèse, elles marqueraient pour le voisin une servitude de déversement des eaux pluviales libérant le propriétaire de l'immeuble de l'obligation de ne pas faire verser ses eaux sur le terrain ne lui

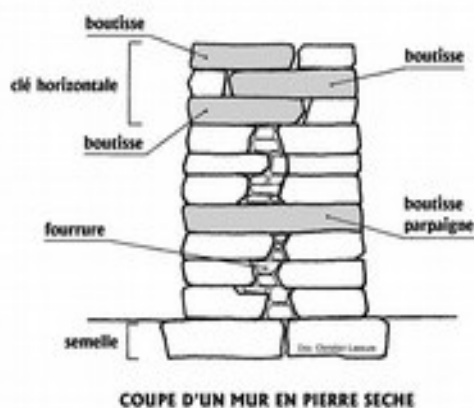


¹- Voir notamment : "L'énigme des pierres saillantes dans les maçonneries rustiques. L'apport de l'analyse constructive", Christian Lassure et Catherine Ropert. Première parution dans "L'Architecture vernaculaire", t. 8, 1984. CERAV... dont cet article s'inspire.

appartenant pas (article 681 du Code Civil)².

Le mystère reste entier

Certains auteurs contestent l'ensemble de ces affirmations associant la présence de pierres saillantes à un droit quelconque. Ils font observer que de telles pierres se trouvent également à l'intérieur des bâtiments et que certains bâtiments qui en laissent voir à l'extérieur ne sont pas en limite de propriété, les pierres



COUPE D'UN MUR EN PIERRE SÈCHE

saillantes perdant ici tout leur sens d'affirmation de droit réel sur le propriétaire voisin. Pour eux, les hypothèses précédentes découleraient d'interprétations élargies des articles 653 et 654 du code civil concernant la mitoyenneté. L'article 653 indique que "tout mur... est présumé mitoyen, s'il n'y a titre ou marque du contraire". L'article 654 précise qu'il y a marque de non-mitoyenneté "lorsqu'il n'y a que d'un côté ou un chaperon ou des filets et corbeaux de pierre qui y auraient été mis en bâtissant le mur", et que, « dans ces cas, le mur est censé appartenir exclusivement au propriétaire du côté duquel sont l'épave ou les corbeaux et filets de pierre ». Bref ! Le mystère reste entier et, comme tout mystère, il laisse place à l'imagination. Des auteurs romantiques n'ont pas craint d'affirmer que les pierres saillantes témoigneraient d'un souci esthétique, voire artistique, des

bâisseurs qui auraient cherché à rompre la monotonie des murs pignons et même à jouer avec les ombres longues que génèrent ces reliefs. C'est sans doute prêter aux constructeurs des intentions qu'ils n'ont pas eu. Les maçons du monde rural des XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles étaient plus soucieux d'efficacité et de solidité que de singularité même s'ils nous ont laissé de magnifiques corps de fermes impressionnants par leurs proportions, rationnels et astucieux dans leur disposition et leurs ouvertures. Puisque les "droits de bouteille" évoqués précédemment ne se vérifient pas davantage c'est donc dans les impératifs de construction qu'il faut rechercher la raison de ces intrigantes pierres saillantes.

Un impératif de solidité

Pour asseoir cette idée les spécialistes de la construction partent de l'observation que les pierres en saillie ne

GLOSSAIRE

BOUTISSE : pierre plus longue que large, présentant un de ses bouts au parement du mur (s'oppose à la PANNERESSE, qui présente au parement un de ses longs panneaux, soit lit, soit long côté).

PARPAING, PARPAIGNE : se dit d'un élément traversant toute l'épaisseur de la maçonnerie.

BOUTISSE PARPAIGNE : boutisse traversant le mur de part en part et présentant ses bouts aux deux parements opposés.

BOULIN : poutrelle d'échafaudage dont l'about vient se loger dans un trou pratiqué dans le mur.

TROU DE BOULIN : trou pratiqué dans le mur et où vient se loger l'extrémité d'une poutre ou d'une pièce d'échafaudage.

PIERRES D'ATTENTE : pierres laissées en saillie à la rencontre de deux pans de maçonnerie en prévision d'une construction future.

BLOPAGE : maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs jetés pêle-mêle dans un bain de mortier.

FOURRURE : blocage grossier de pierres à peine taillées ou de pierraille entre les deux parements du mur.

BOSSAGE : protubérance laissée sur le parement d'une pierre taillée pour produire un effet décoratif.

s'observent pas dans les bâtiments en pierre de taille (où les saillies sont des bossages qui relèvent du décor) mais seulement dans les constructions dites rustiques dont les murs sont généralement composés de deux revêtements qui enserrant une fourrure. Ensuite, les pierres en saillie se rencontrent surtout dans les murs les plus épais et les plus solides et elles sont en général des boutisses parpaignes.

Le rôle des pierres passantes dans le renforcement de la solidité des maçonneries de blocage entre deux parements, apparaît clairement lorsque de telles maçonneries sont vues en coupe. Ces pierres correspondent à des pierres longues qui, en reliant les deux parements entre eux, les empêchent de s'écarter l'un de l'autre, et qui, en distribuant de façon égale le poids des assises supérieures sur les parements sous-jacents, maintiennent le mur en équilibre. Sans ces boutisses

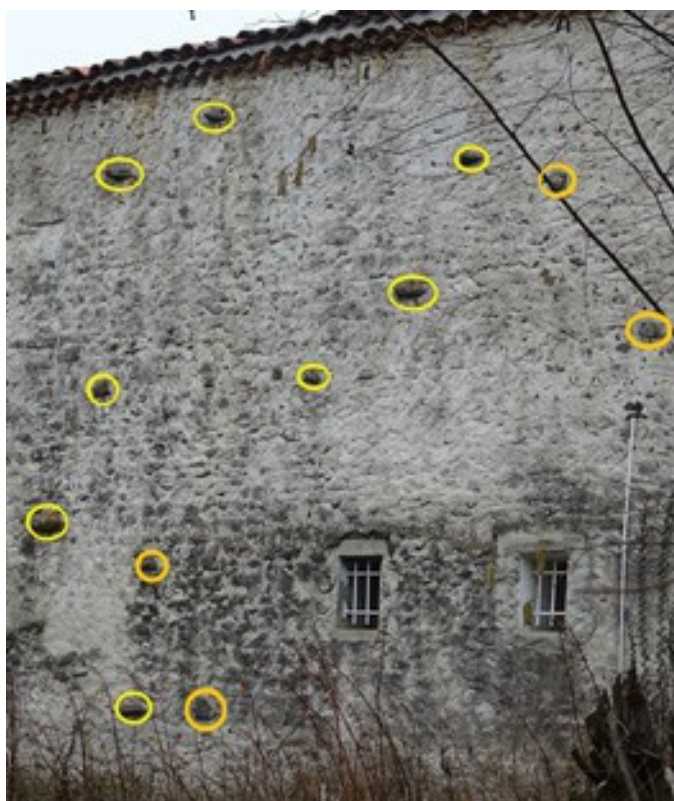
parpaignes, il faudrait donner aux murs plus d'épaisseur à la base. Dans les maçonneries les plus élaborées, ces parpaignes soient placées selon un espacement régulier dans une même assise et, d'une assise à l'autre, elles soient décalées à la manière d'un dispositif en quinconce.

Si, dès lors on conçoit bien leur rôle, reste à définir la raison pour laquelle ces pierres lorsqu'elles dépassent

2- Article 681 du Code Civil : "Tout propriétaire doit établir des toits de manière que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique; il ne peut les faire verser sur le fonds de son voisin".

la largeur du mur ne sont pas coupées pour s'aligner sur la façade. Les professionnels parlent de saillies non ragréées. Les raisons seraient-elles d'ordre esthétique? Obéiraient-elles à la mode d'une époque ?³ Plus prosaïquement il semble que ce soit là encore le réalisme des bâtisseurs qui l'emporte. En "ravalant" les saillies une fois le mur monté, le maçon risquerait de déstabiliser l'intérieur du mur⁴ et effacerait toute preuve que son mur a été construit selon les règles de l'art ou d'après les spécifications qui lui ont été imposées.

Germain Bonnet-Winckler



Ces photographies proviennent du village de Boisseuges de la commune de Chavaniac-Lafayette.

Ci-dessus les murs sont crépis, même si en (1) les prismes de basalte des murs et des coins sont apparents. L'encadrement du petit fenestron est en prismes de basalte.

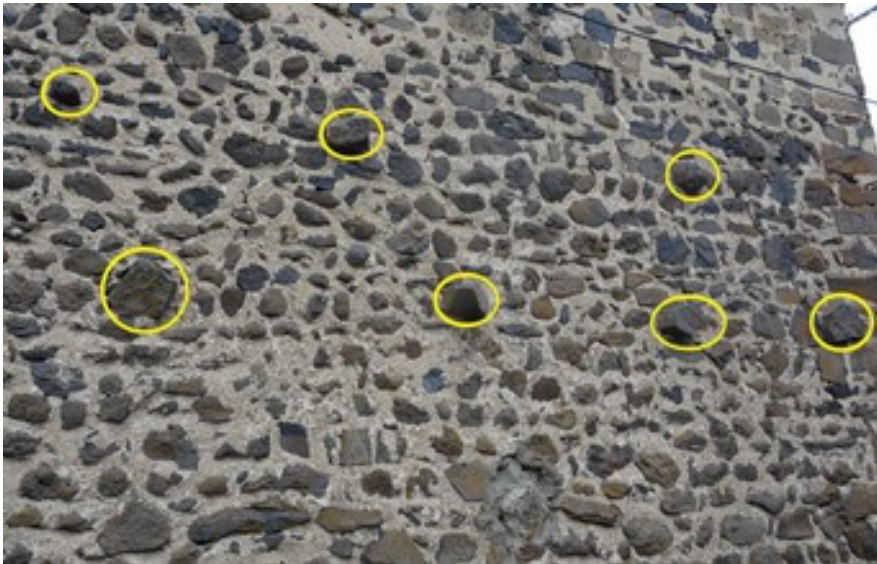
En (2), nous avons aussi un crépis assez recouvrant. Les deux petites fenêtres ont été « bétonnées » et pourvues de barreaux.

A noter dans les deux cas, des génoises sous l'avant-toit.

Les pierres saillantes sont plutôt en quinconce mais certaines peuvent avoir disparu, par usure, cassure ou lors du crépissage du mur.

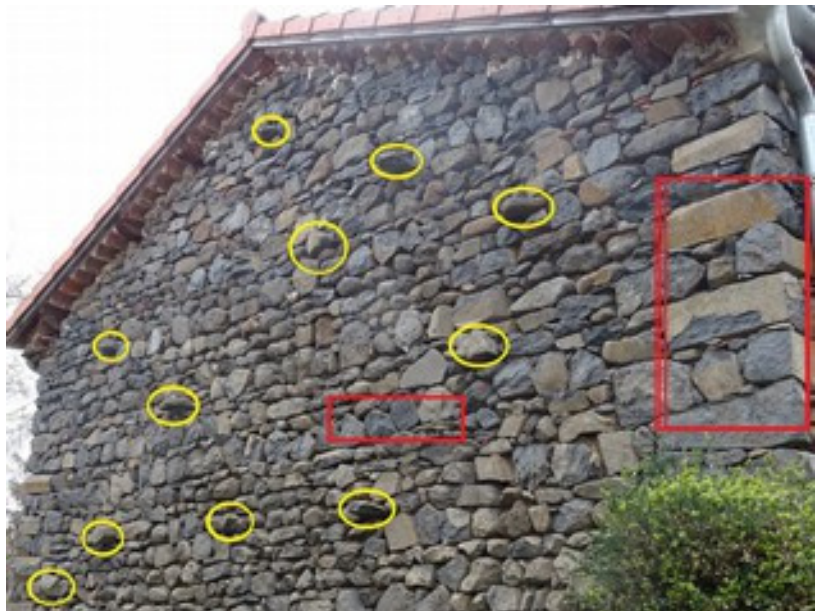
3- A noter qu'entre 1780 et 1820 des "lois sur l'enclôture" ont imposé deux rangées de boutisses parpaigues pour des murs d'une hauteur de 1,50 m sous le chaperon (hauteur hors tout de 1,80 m). Très précise cette loi imposait un intervalle entre deux boutisses de 50 cm environ pour la rangée inférieure et de 70 cm environ pour la rangée supérieure. La rangée inférieure devait être à 60 cm du sol et la rangée supérieure à 60 cm de l'inférieure.

4- La nature géologique des pierres peut, par exemple, interdire tout ragréement des saillies. Sous les coups du marteau ou de l'aiguille, certaines pierre peuvent se fendre longitudinalement et affecter leur solidité.



Ci-contre, les pierres sont jointoillées. Les pierres saillantes sont alignées horizontalement et ce sont en majorité des prismes de basalte.

A droite par contre, les pierres sont totalement apparentes. Les pierres saillantes sont plutôt en quinconce et constituées de prismes de basalte ou de pierres plates. A noter, en rouge, l'emploi des prismes de basalte : gros tronçons en pierres d'angles, fragments débités inclus dans le mur.



Le crépis est assez recouvrant et cache les pierres. Pour les encadrements des petites ouvertures, on emploie :

- le bois, fenêtre en bas à droite,*
- des fragments de prismes de basalte, en bas à gauche,*
- la brique, tout en haut (proximité des briquetteries de Paulhaguet),*
- en grès de Jahon (près Langeac), pour les plus grandes.*

A noter aussi une génoise.

Cet article de René Bore me fait souvenir des messes de mon enfance dans l'église du bourg. Je m'y rendais avec ma grand-mère maternelle, une rude paysanne, veuve, croyante mais pas bigote. A la quête, elle ne donnait que de petites pièces estimant le clergé assez riche. En cherchant une place du côté des femmes, elle fulminait chaque fois en passant devant les prie-Dieu et les chaises réservées aux gens aisés de la paroisse, avec leur nom, et parfois veloutés pour leurs genoux fragiles, bien placés vers la chaire sur le passage du curé pour se faire remarquer et faire semblant d'écouter les sermons. En plus, pour la position de prière, il fallait retourner la chaise, un bruit d'enfer ! Sa fille la traitait d'huguenote, de mécréante !

Rappelons qu'au Moyen Âge, les fidèles assistent debout aux offices¹. Au XIII^e siècle, des bancs en pierre apparaissent dans les églises anglaises. Progressivement, les bancs en bois les remplacent pour se généraliser au XV^e siècle. Les seigneurs avaient généralement leur banc d'église réservé au premier rang de la nef ou parfois même dans le chœur, jouissant d'un droit de fondation et de prééminence. Ces bancs sont remplacés par les chaises apportées par chaque particulier. Mais cette pratique entraîne une lutte pour obtenir les meilleures places, si bien qu'est mis en place le bail des bancs et chaises (location par les fabriques qui leur assure une bonne partie de leurs ressources financières). À partir du XVII^e siècle sont ainsi mis à la disposition, selon un ordre fixé par le coutumier, des bancs ou chaises en bois loués au fermier adjudicataire de la « ferme des



chaises » ou au marguillier, les prix fixes (majorés lors de messes solennelles) étant perçus par le chaisier ou la chaisière. Cette coutume du bail des bancs et des chaises dans les églises se codifie au milieu du XVIII^e siècle et ce mobilier devient au XIX^e siècle un bien de consommation commun, chaises et bancs étant mis à disposition gratuitement. Mais il reste d'usage pour les notables de la paroisse d'être propriétaire dans les premiers rangs de leurs chaises avec prie-Dieu sur lesquels ils font graver leurs noms sur des plaques de cuivre ou émaillées vissées au dossier des chaises. Après le concile Vatican II est progressivement abandonné l'usage de ces prie-Dieu dans les églises au profit de simples bancs ou chaises.

Permission de jouir d'un banc dans une chapelle

En "patrouillant" dans les registres notariaux, nous avons rencontré un acte au titre assez inattendu, qui a retenu notre attention.

L'acte

Le 15 juin 1770, devant le notaire royal de Paulhaguet, Jean Antoine Branche², le Marquis de Canillac, donne permission de jouir d'un banc dans une chapelle à Jacques Joseph Soustre, juge de la terre et seigneurie de La Roche en Limousin³.

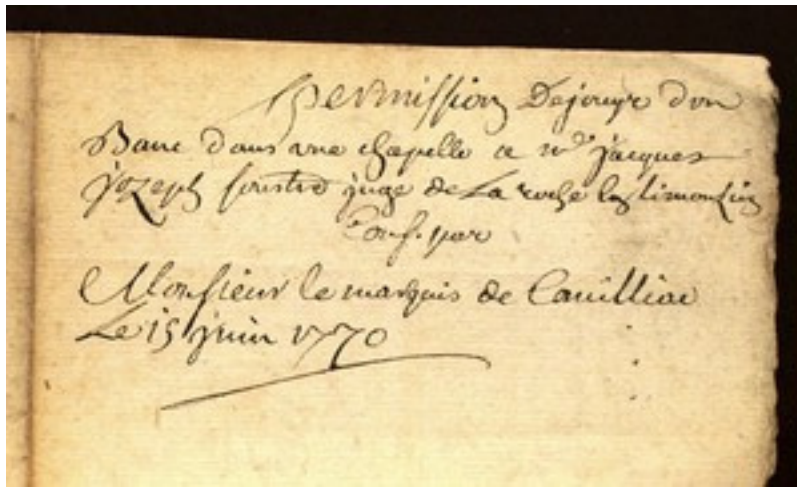
L'acte ne comporte que deux pages dont pratiquement la moitié d'une est réservée à l'énumération des titres : « Très haut et très puissant seigneur Monseigneur Pierre Charles de

1- wikipédia. Article prie-Dieu

2'AD43, 3 E 490 - 26.

3'La Roche-Canillac (Corrèze).

Montboissier Beaufort, marquis de Canillac⁴ [sic], seigneur baron de La Roche, Chassaignes⁵, Cusse, La Cougeac, Saint-Quentin et autres places, patrice romain, prince de l'Église, gouverneur du fort de Fécamp, et lieutenant général des armées du Roi, résidant ordinairement en son hôtel à Paris, étant de présent en son château du lieu paroissial de



Chassaignes ». La présence du seigneur dans son château, et celle du juge de sa terre de La Roche, expliquent que cet acte soit rédigé par un notaire de Paulhaguet alors qu'il ne concerne en rien cette région.

La « permission de jouir », est accordée également à sa femme et ses enfants seulement, « sans que la licence puisse s'étendre plus loin ni tirer à conséquence pour l'avenir, du droit de banc et

sépulture dans la chapelle appartenant au seigneur de Canillac, dédiée à saint Antoine, et tenant à l'église de Saint Maur de La Roche ».

L'usage est accordé « comme dessus à l'exclusion de tous autres sans par le seigneur le préjudicier au droit de patronage de la chapelle et à tous autres droits honorifiques que le seigneur a dans l'église de saint Maur de La Roche. Après le décès du sieur Soustre, de son épouse et de leurs enfants, la licence n'aura plus lieu ».

Cette permission n'est pas accordée gracieusement, car, en contrepartie, J.J. Soustre « s'oblige de faire faire, à ses propres frais, toutes les réparations nécessaires à la chapelle, icelle bien et dûment entretenir sans qu'il en réfléchisse en aucune manière contre le seigneur et ses héritiers ». Par cette autorisation honorifique, le seigneur se décharge de l'entretien de sa chapelle, durant la vie de cette famille.

Les témoins, également présents au château de Chassaignes, sont Jacques Pissis, curé de la paroisse de Saint-Etienne de Paulhaguet, et André Baille, féodiste habitant Challier.



L'église Saint-Maur de La Roche-Canillac

Cette église du XII^e siècle, reconstruite au XIV^e, est ainsi décrite : « À l'intérieur de l'église, le transept et les nefs sont romans. On retrouve sur la clé de voûte de la chapelle sud, dite de saint Joseph, les armes des "de la Roche" qui représentent des vagues, et dans la chapelle nord et le sanctuaire les armoiries du Cardinal d'Aigrefeuille (les étoiles). C'est en effet ce Cardinal, ancien prieur de La Roche et originaire de Champagnac-la-Prune, qui au XIV^e siècle a

⁴Fils d'Ignace de Montboissier-Beaufort-Canillac et de Louise Motier de La Fayette, (1694-1778).

⁵Chassaignes, au nord-est de Paulhaguet.

ordonné la construction de l'église. La chapelle nord, dite de Saint Martial, est consacrée à la Sainte Vierge »⁶.

Si on ne trouve plus de chapelle dédiée à saint Antoine, on peut penser, d'après cette description, qu'il s'agit de la chapelle sud, désormais de saint Joseph, puisqu'elle comporte en clef de voûte les armes de la famille La Roche.

Le droit de banc

Le droit de banc, dans une église, est un « droit honorifique qui n'appartient qu'au patron et au seigneur haut justicier⁷ ». Le seigneur a bien ici le droit de patronage de la chapelle, c'est-à-dire de nommer le desservant, on peut également supposer qu'avec son titre il est également haut justicier.

Le fait que l'autorisation se limite, seulement, à un individu et sa famille directe est conforme à l'usage puisque « le droit de banc ne peut être accordé qu'à vie et non à perpétuité ». En dehors des "privilégiés", toutes sortes de personnes peuvent avoir un banc, mais uniquement dans la nef, à condition qu'elles aient obtenu la permission du patron, du curé et des marguilliers⁸.

La présence de ce banc n'est en rien exceptionnelle, en illustration, nous proposons l'exemple de celui conservé jusqu'à nos jours⁹ dans l'église de Châteldon (Puy-de-Dôme), concédé non plus à une personne mais à une famille.

René Bore - Décembre 2023



⁶Site de la commune de La Roche-Canillac (consulté le 13 décembre 2023) : <https://www.larochecanillac.fr/decouvrez-et-bougez/patrimoine-de-la-commune/patrimoine-bati/>

⁷RENAULDON, *Dictionnaire des fiefs et droits seigneuriaux utiles et honorifiques*, Paris, 1765.

⁸RENAULDON, *op. cit.*

⁹Photographies de 2012.

Voyages aux pays volcaniques du Vivarais

Ce livre dont l'auteur est le docteur Francus, pseudonyme de Mazon Albin (1828-1908), est sorti des presses de l'Imprimerie de Roure à Privas en 1878.

XX Le lac d'Issarlès¹

Un troglodyte moderne

L'habitation de l'ancien garde du lac est une des curiosités locales. Elle est creusée dans le tuf volcanique de la falaise qui sépare le lac de Veyradeire et dont le terrain appartient à M. de Maillé. Comme personne ne se souvient de l'époque où cette singulière maison a été ouverte, on peut, avec un peu d'imagination, la faire remonter jusqu'au temps des troglodytes.

L'habitation se compose de deux pièces superposées².

Celle d'en bas sert à la fois de cuisine, de salon, de salle à manger, de chambre à coucher et d'étable : il y a une sorte d'armoire à gauche en entrant, puis le foyer dans un enfoncement, ensuite le buffet et un four derrière lequel est l'étable, enfin, en revenant vers la porte, les placards-lits où couche la famille composée de l'homme, de la femme et de deux enfants.

La pièce au dessus, à laquelle on monte par une échelle de bois posée à l'extérieur, sert de grenier et d'atelier de travail. Le garde y tient son foin et son banc de sabotier, car depuis qu'il ne pêche plus, il a repris son ancien métier de fabricant de sabots.

Nous remarquâmes deux ouvertures pratiquées dans l'épaisseur du plafond rocheux qui sépare les deux pièces. Le garde nous dit que ces deux trous étaient destinés à donner issue, l'un à la fumée du foyer, et l'autre à la fumée du four. Les pauvres gens doivent être joliment enfumés en hiver quand le froid oblige de tenir la porte fermée. Au reste, c'est le lot commun en montagne, et il ne faut rien moins que les conditions exceptionnellement hygiéniques résultant du genre de vie des habitants et de la pureté de l'air pour compenser l'état demi-asphyxiant dans lequel les mettent parfois la fumée et la cohabitation avec leurs troupeaux.



Ce brave homme de garde a, me dit-on, un traitement annuel de 200 francs par an outre la jouissance des terrains environnant sa case et qui sont généralement fort acides. Il a trouvé le moyen cependant de faire pousser ça et là quelques légumes et quelques plantes et avec cela et le produit de ses sabots, il vit et fait vivre sa famille, et, dans sa pauvreté, est probablement plus riche qu'une infinité de gens grands possesseurs de terres ou d'écus...

1- ndlr : le lac d'Issarlès est un volcan de type maar, occupé par un lac de 90 ha et d'une profondeur de 138 m. Les maars sont des cratères d'explosion, souvent remplis d'eau comme les lacs Pavin, Bouchet, de Saint-Front. Le processus de formation est assez simple. Le magma remonte des profondeurs dans une fissure et rencontre une nappe phréatique ou une rivière souterraine. L'eau se vaporise et si l'eau ne peut pas s'échapper la pression monte et tout explose. Lucien Gratté - Survivance de l'Art pariétal — 2^{ème} édition. Troglodytes. <http://www.lauragais-patrimoine.fr>

2- Près du lac, deux grottes sont creusées dans la falaise. La grotte supérieure a servi d'habitation au garde du lac jusqu'au début du XX^{ème} siècle. Elle est aujourd'hui aménagée en musée relatant l'histoire de ses habitats troglodytes. Quant à la grotte inférieure, elle est restée en l'état. C'est un chemin parfaitement aménagé qui après 300 mètres de marche amène les visiteurs aux fameuses habitations. Personne ne se souvient de l'époque où ces grottes ont été creusées. Son dernier locataire a été Zéphirin Gardès et a quitté les lieux en 1928. Quelques écriteaux, accrochés au-dessus de la porte vitrée d'entrée appelaient les passants à la générosité : « Soyez généreux, le garde sera gracieux » ; « La fortune du garde est dans la poche du visiteur ». La pièce au-dessus, à laquelle on accédait par une échelle de bois posée à l'extérieur, servait de grenier et d'atelier de travail. Le garde y tenait son foin et son banc de sabotier. Les deux ouvertures, pratiquées dans l'épaisseur du plafond rocheux séparant les deux pièces, servaient de cheminées : l'une au foyer et l'autre au four installé dans la pièce supérieure. L'autre grotte située en dessous de la première, servait de cave au garde. Il y stockait ses filets et ses autres outils de pêche. Ibid

XXI La montagne

La Loire et Valavieille³

Une route carrossable, entièrement ouverte depuis 1875, conduit du Béage à Sainte-Eulalie, la Champ-Raphaël, Mézilhac et Aubenas.

Nous franchîmes sur des ponts minuscules deux ruisseaux dont l'un n'était autre que la Loire, mais il nous fut impossible de distinguer le ruisseau mort-né Valavieille de son confrère destiné à devenir cent lieues plus loin un puissant fleuve navigable. Pourquoi les géographes ont-ils été aussi injustes entre ces deux fils limpides de la montagne, en donnant à l'un la gloire, tandis qu'ils condamnaient l'autre à l'obscurité ? On peut donner à cela plusieurs raisons.

La première rappelle l'histoire de cet hidalgo qui frappant à une auberge le soir, répondit au « Qui est là ? » de l'aubergiste :

- C'est noble senor don Perey y Salamanca y Gardony y d'Arcos y Limperani...
- Grand Seigneur Jésus ! s'écria l'aubergiste en lui fermant la porte au nez, où prendrions-nous des chambres pour donner à tout ce monde là !

Le mot de Loire (en latin Liger) est plus court et sonne beaucoup mieux que Valavieille, et cela suffirait, en effet, pour expliquer la préférence dont il a été l'objet.

Mais il y a une autre raison qui est probablement la vraie parce qu'elle est la plus simple.

De ces deux ruisseaux, c'est celui dont la source était la plus facile à désigner qui devait l'emporter sur l'autre. Valavieille n'a pas de source nette et précise et dont la situation puisse être aperçue de loin. Il vient du côté de Bonnefoy, reçoit des eaux de diverses montagnes et a beaucoup trop de pères. La Loire n'en a qu'un et un père qu'on aperçoit de loin, tel un père reconnaissable à la fois des montagnes du Cantal et des montagnes du Dauphiné – le pain de sucre le plus parfait des Cévennes, le Gerbier de Jonc.



Le premier géographe qui rasa le Vivarais – car de bien longtemps aucun d'eux n'y pénétra – et qui demanda : "Quel est ce pic ?" dut recevoir pour réponse : "C'est le Gerbier de Jonc ; la Loire y prend sa source," parce qu'il était impossible de caractériser avec autant de netteté la source de son frère jumeau.

Fort heureusement pour Valavieille, il n'est pas susceptible d'un vilain sentiment qui fait bien des malheureux dans l'espèce humaine : il est certain qu'il n'a pas séché de jalousie, même aux étés les plus chauds, et que ses eaux claires nourrissent d'aussi belles truites que la Loire.

Les deux frères s'élancent gaiement, bruyamment, l'un vers l'autre, sous l'œil du Gerbier de Jonc, vers les magnifiques prairies de Sainte-Eulalie, la plus fraîche et la plus fleurie des communes de la montagne. Mais c'est surtout au milieu de juin qu'il faut voir Sainte-Eulalie, alors que les faucheurs n'ont pas encore passé.

3- ndlr: en réalité, les sources de la Loire, au nombre de trois, sont toutes situées au pied du Mont Gerbier de Jonc, sur le Plateau ardéchois. La présence de ces trois sources est due au fait que sous le Mont Gerbier se trouve une nappe phréatique. Les eaux sortent ainsi de terre en plusieurs endroits, se rejoignent pour former La Loire, qui descend la vallée situé au sud du Mont Gerbier en traversant le charmant petit village de Sainte-Eulalie. On distingue la source géographique qui coule dans un bac en pierre à l'intérieur d'une vieille grange parfaitement rénovée en toit de lauze ; la source authentique surmontée d'un monument érigé en 1938 par le Touring Club de France, symbole de la source de la Loire ; la source officielle qui coule dans un environnement naturel et sort de terre dans un pré, sous une lauze qui porte l'inscription "ici commence ma longue course vers l'océan".

Une matinée d'été sur la montagne

Le matin, quand le soleil a levé la rosée, c'est une orgie de parfums qui n'a d'égale que l'orgie des oiseaux chantant sur les arbres ou dans les haies. Le serin, le chardonneret, la mésange, les bergeronnettes, les moineaux, tout cela crie, chante, siffle, piaille avec une ardeur incroyable. Dans une chambre, quelque grande fût-elle, ce serait un concert des plus discordants dont on serait assourdi. Ici tous ces bruits s'harmonisent dans l'espace immense, et l'on écoute avec délices ce bruyant concert ailé, auquel le beuglement des vaches ou le hennissement des étalons vient parfois mêler ses notes retentissantes. L'alouette chante en montant dans les airs à perte de vue : on ne la voit plus, mais on l'entend encore.

Vers midi, la chaleur a chassé tous les oiseaux dans les bois, et ce sont d'invisibles insectes qui continuent la partie. Les sauterelles dans ces parages imitent dans les herbes le bruit de la cigale.

Le beurre et le fromage

Tandis que la basse Ardèche végète dans la pauvreté depuis la maladie de la vigne et du ver à soie, la montagne est riche. Toutes ses industries agricoles, c'est-à-dire le bétail, le fourrage et le beurre, sont en prospérité.

Une vache rapporte au montagnard environ 300 francs par an.

Le beurre se vend dans la montagne de 1 franc à 1 francs 25 le demi-kilogramme. Les propriétaires n'ont pas à se déranger. Il y a des leveurs de beurre qui viennent prendre la marchandise chez eux.

Je lisais, il n'y a pas bien longtemps, dans une causerie scientifique d'Henri de Parville, des extraits d'un rapport de M. Eugène Tisserand, inspecteur général de l'agriculture, sur l'avantage qu'il y a d'écrémer le beurre en le maintenant à une basse température. M. Tisserand prit du lait qui venait d'être traité, il en maintint une partie à la température de 12°, une autre à 25°, une autre à 5° et une autre à zéro. Voici les résultats obtenus :

La montée de la crème est plus rapide quand la température à laquelle a été exposé le lait se rapproche plus de zéro.

Le volume de crème obtenu est plus grand quand le lait a été soumis à un plus fort refroidissement.

Le rendement de beurre est aussi plus considérable quand le lait a été exposé à une basse température.

Enfin, le lait écrémé, le beurre et le fromage sont de meilleure qualité dans ce dernier cas.

En moyenne, le lait refroidi à 3 ou 4° donne 10 pour 100 de beurre en plus que le lait conservé à 14° et au dessus.

Le beurre provenant du lait refroidi est plus fin, plus délicat, d'une consistance plus ferme. Il se conserve frais beaucoup plus longtemps que le beurre ordinaire. Le lait est aussi amélioré par le froid et il tourne moins vite et plus difficilement.

Même résultat pour le fromage.

Aussi, tandis que dans la plus grande partie de la France on maintient à 12° le lait destiné à la fabrication du beurre, dans tout le nord de l'Europe on le refroidit à 6° à l'aide de grands bassins remplis d'eau de source et même au moyen de la glace. C'est pour cela que le beurre de Danemark fait prime partout, et l'on prétend qu'il pourrait passer l'Equateur et être expédié jusqu'en Chine. Ce petit royaume qui n'a qu'une superficie de 3 millions et demi d'hectares et 1 800 000 habitants, quatre ou cinq fois plus que l'Ardèche, exporte plus de 100 000 tonnes de 100 kilos représentant une valeur de 38 millions de francs.

Pourquoi le froid améliore-t-il le lait ? Il est assez plausible d'admettre que le froid agit ici comme il le fait sur tous les liquides fermentescibles ; il arrête le développement des germes d'altération et porte ainsi la valeur du lait à son maximum. Les bières les plus fines, les plus délicates sont celles qui sont fabriquées aux basses températures, comme la bière de Vienne.

J'ai laissé jusqu'ici la parole à M. de Parville. Je me fais un plaisir de lui apprendre, si jamais il lit ces lignes, que nos montagnards connaissent et pratiquent depuis longtemps la découverte de M. Tisserand et des laitiers du Danemark. Tous les matins, les propriétaires de la montagne font tremper leur lait dans des sources vives



dont la température varie généralement de 5 à 7°, afin de le débeurrer. Seulement ce que M. de Parville semble ignorer, c'est que si le beurre y gagne, le fromage y perd, car la substance grasse et nutritive qui est partie en plus avec le beurre se retrouve naturellement en moins dans le fromage.

Le montagnard vend ses plus mauvaises tomes 50 centimes la livre.

Avec le petit lait il fait encore des tomes ou fromages de la qualité la plus inférieure qu'il appelle *rebarbo* et qu'il conserve ordinairement pour sa propre consommation. Cette dernière espèce vaut de 20 à 30 centimes la livre.

Les meilleurs fromages de nos montagnes viennent du côté de Sainte-Eulalie où l'on débeurre un peu moins qu'ailleurs et où on les fait avec plus de soin. Aussi les fromages venant de ce côté se vendent-ils ordinairement un tiers de plus que ceux de la Champ-Raphaël et de Mézilhac où l'on fonce le bleu du fromage avec de la violette ou même avec de la moisissure de pain. Le bon fromage bleuit en restant gras. On le reconnaît aussi à sa croûte fine. Une forte croûte, une croûte cornée, est un mauvais indice pour le fromage.

On fait aussi de bons fromages du côté de Pradelles et de Lespéron. Ces fromages sont portés au marché de Langogne.

Les bons fromages se reconnaissent encore à leur couleur d'ocre... quand ils ne doivent pas toutefois cette couleur à un bain dans de l'eau d'ocre.

La bonté des fromages tient à trois causes : 1° Propreté dans la fabrication ; 2° Qualité des herbages ; 3° Proportion du beurre qu'on leur laisse.

...

Les maisons et les mœurs des montagnards

Mézilhac est l'endroit le plus rapproché des régions civilisées où l'on peut se rendre compte de l'épouvantable malpropreté dans laquelle vivent la plupart de nos concitoyens de la montagne....

A Mézilhac et dans toute la montagne, la plupart des maisons consistent en un simple rez-de-chaussée, surmonté d'un galetas. L'homme et les bêtes se partagent le rez-de-chaussée, séparés ordinairement par une



simple cloison en planches, respirant le même air et enseveli dans le même demi-jour, car le montagnard, pour éviter l'impôt des portes et fenêtres, se contente d'étroites lucarnes. On couche sur les feuilles de hêtre dans les caisses en forme de placard dont nous avons fait l'apprentissage à l'auberge de Mazan. Ces couches sont, d'ailleurs, meilleures qu'on ne pense. Elles sont douces et chaudes, et il est certain qu'on y dort mieux que sur des matelas de plumes des villes. En somme, les montagnards se portent mieux que nous. Leur vie active, leur sobriété, le bon air et l'absence d'une foule de petites préoccupations qui nous dévorent, l'absence de politique notamment, compensent et au delà les graves lacunes de leur

hygiène.

On parle souvent de l'immoralité des gens de la montagne. On est allé jusqu'à parler de honteuses promiscuités. Ces accusations peuvent s'appliquer à des faits exceptionnels, qui malheureusement, se rencontrent partout, mais elles sont une calomnie si l'on veut en faire une application générale à la montagne. Des personnes qui l'ont habitée longtemps, m'ont affirmé qu'il y avait en somme plus de moralité que dans les régions d'en bas. Ce qui est vrai, c'est que, par suite même de leurs mœurs naïves et patriarcales, toute faute chez les montagnards a des conséquences visibles. Malgré cela, les enfants naturels n'y sont pas plus nombreux qu'ailleurs. On me citait une grosse commune – celle de Mazan, - où il n'y en a pas plus d'un en moyenne tous les deux ans.

La médecine en montagne

Les montagnards sont forts, bien portants et ne meurent que de vieillesse, d'accidents ou de maladies accidentelles comme la pleurésie ou la fièvre typhoïde qui en est si souvent la conséquence. La phthisie pulmonaire est inconnue parmi eux, ce qui vient peut-être aussi de ce que, les constitutions chétives étant vite emportées sous la vive action du climat, les bonnes plantes seules font souche.

On a cru remarquer que dans les communes forestières, où l'air est par suite imprégné d'odeurs résineuses, la longévité est plus grande. Il est certain qu'à Mazan on vit en moyenne plus longtemps qu'à Saint-Cirgues. Les montagnards n'appellent jamais le médecin. Les plus riches ne l'envoient chercher que lorsqu'il n'est plus temps. Aussi n'y a-t-il pas de médecin dans la montagne.

Dans les cas de refroidissement ou de transpiration arrêtée, la plupart emploient le remède de cheval que voici (c'est sans doute celui que le bon Peyraque confectionna aux Etables pour le marquis de Villemer) :

On fait bouillir, dans un demi-litre de vin, du lard, du poivre, du girofle, du gingembre et autres épices, et on avale le tout très chaud.



Il arrive assez souvent que cette médication énergique provoque des sueurs abondantes et sauve le malade, mais je ne jurerais pas que parfois aussi elle ne hâtât sa fin.

Il faut dire que beaucoup se contentent de chaudes infusions de tilleul ou de sureau pour arriver au même but. On trouve aujourd'hui du sucre dans toutes les maisons aisées de la montagne.

Un remède sauvage, et qui est usité aussi dans les régions inférieures, consiste à égorger un animal vivant (un chat ou un coq) et à appliquer sur la poitrine ou le côté pleurétique, en guise de cataplasme, la partie intérieure de son corps entrouvert.

Toutes les bonnes femmes, dans les villages de la montagne ont des recettes contre chaque espèce de maladie – recettes souvent fort extravagantes – et néanmoins – il faut le dire à la grande confusion de la médecine – on ne meurt pas plus vite là haut que parmi nous.

Développements de l'instruction primaire en montagne, grâce aux frères et aux religieuses

L'instruction a fait autant de progrès dans la montagne que dans le bas pays, grâce surtout au dévouement des frères et des religieuses. Toute la jeunesse aujourd'hui sait parler français, même dans les villages les plus écartés comme Mazan, les Usclades ou le Cros de Géorand. Les officiers de mobiles de l'Ardèche ont pu constater, pendant la dernière guerre, que les hommes des cantons les plus montagneux : Coucouron et Montpezat, étaient non seulement les plus familiarisés avec le danger, mais encore étaient aussi instruits que les autres. Les religieuses rendent de grands services au point de vue du développement de l'instruction, et l'on peut dire que ce sont elles surtout qui civilisent et transforment la montagne.

Fenno qué moute e vacho qué descen

Touto lo vido s'en répén

Femme qui monte et vache qui descend

Toute la vie s'en repent



Je ne sais pas quel est le désir des vaches,

en supposant qu'elles en aient un autre que celui de brouter à l'aise de bonnes herbes, mais je sais bien que les filles de la montagne ne rêvent que d'aller habiter les basses régions où il y a plus de soleil, des fruits plus sucrés, mais aussi plus de déceptions. La tendance, il faut bien le dire, n'est guère moindre chez les hommes. Sur toutes les pentes de ce magnifique plateau central de la France, dont le Vivarais forme à l'Est le rebord le plus escarpé, les êtres humains glissent comme les eaux pour aller arroser les terres et les populations d'en bas. Pour un qui remonte de la plaine sur le plateau il en descend cinquante. Et il le faut bien, car on meurt plus vite en bas qu'en haut et sans l'immigration de la montagne, la plaine, malgré sa richesse, serait vite déserte.

Docteur Francus

La maîtrise de jardinier d'Antoine Lafont

La recherche de contrats d'apprentissage et de maîtrise, relatifs aux corporations d'Ancien Régime, permet d'en trouver d'assez nombreux pour certaines professions, mais très peu pour d'autres comme ceux relatifs au corps des jardiniers du Puy. Le contrat que nous évoquons est contenu dans les minutiers du notaire ponot Guillaume Faure¹.

Le 20 janvier 1715, la plus grande partie du corps des jardiniers du Puy est réunie dans le réfectoire du couvent de Saint-Pierre-le-Monastier pour décider de l'admission à la maîtrise d'Antoine Lafont, compagnon jardinier de la ville du Puy.

La liste des présents nous permet de connaître des maîtres de cette époque. Le premier baile est Vidal Terrasse, le second Jean Livernois ; Antoine Boyer est le premier garde, Mathieu Gratuze le second ; viennent ensuite Claude Chambon, Vidal Rolland, Jean Eynac, Pierre Tempere, Hugues Gire, Claude Bongrand, autre Antoine Boyer, Mathieu Belmont, Jacques Morel, Gaspard Hiermie, Claude Achard, Pierre



Chanal, Laurens Livernois, Jacques Verot, Pierre Lafont, Jean Charel, Joseph Morel, Pierre Eymar, François Tavernier, Jacques Bongrand, Jean Eynac, et Joseph Pommier tous maîtres jardiniers du Puy.

Antoine Lafont déclare qu'il a servi en qualité de compagnon jardinier le temps prévu par les statuts² et a épousé Magdeleine Bongrand, fille de feu Barthélemy Bongrand, qui était maître jardinier, c'est pourquoi « il prie et requiert tous les maîtres jardiniers ici présents de le vouloir agréger à leur corps et le vouloir recevoir maître de la vacation³ ». On semble discerner un lien entre sa demande de nomination à la maîtrise et son mariage avec la fille d'un maître auquel il peut, éventuellement, succéder.

Il s'engage à payer les droits exigés par les statuts et exécuter leur contenu. Suite à cette « exposition, prière et réquisition » les maîtres jardiniers « de leur gré et libre volonté, de voix et opinion uniforme » l'agrègent à leur vacation et le reçoivent pour maître jardinier.

Antoine Lafont « humblement remerciant pour lui et les siens à venir jouir des mêmes droits honneurs, profits et prérogatives dont jouissent les autres maîtres jardiniers de la ville du Puy » doit payer la somme de quarante-quatre livres correspondant au droit de maîtrise « et autres choses qu'il pouvait devoir par raison d'icelle ». Il paie immédiatement les quarante-quatre livres au baile, Vidal Terrasse, « en espèces de louis d'or et d'argent et autre bonne monnaie ayant cours » que ce dernier « embourse » avec l'accord de tous les maîtres présents, et en donne quittance.

Antoine Lafont nouveau reçu dans le corps, se trouve soumis à deux obligations jusqu'à l'arrivée et l'intégration d'un prochain maître. Ainsi, comme le dernier arrivé, il doit donner aux maîtres de la profession « aux Fête-Dieu⁴ et de la dédicace⁵ de chacune année un pot et demi vin⁶ et deux pains coupés » mais également, et plus inattendu, il devra « nettoyer la place du Plo ». Ainsi nous

1-AD43 - 3 E 266-9.

2-Nous n'avons pas connaissance de ces statuts qui d'après Albert Boudon-Lasherme datent de 1645 (Albert BOUDON-LASHERME, *La vie autrefois au Puy-en-Velay*, 1912).

3-Au sens de profession, métier.

4-Le jeudi qui suit la Trinité, soixante jours après Pâques.

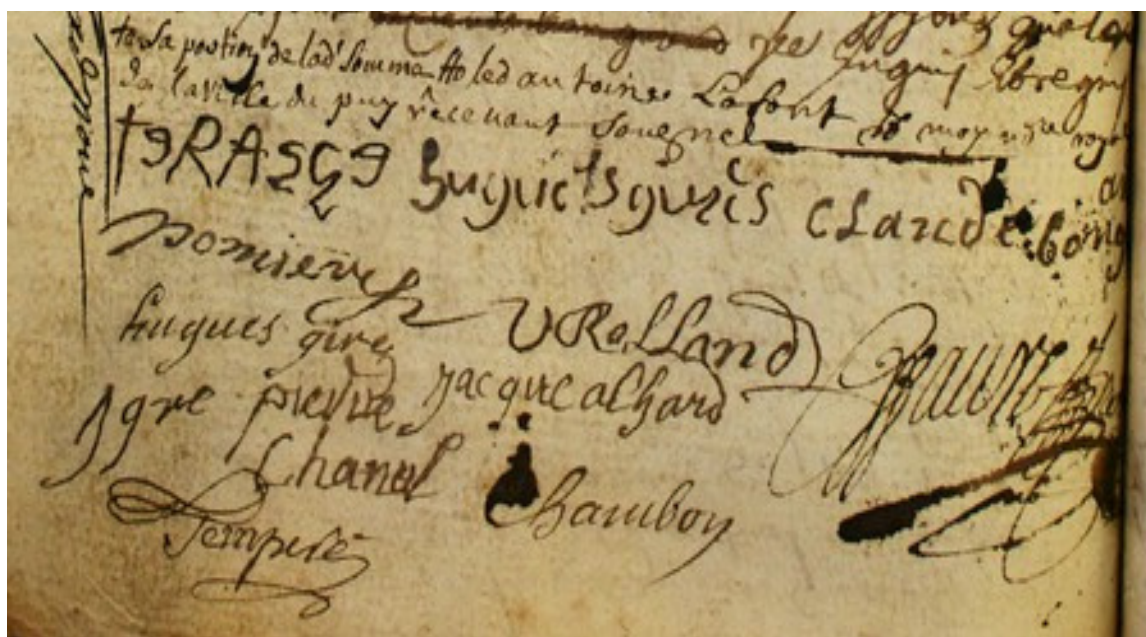
apprenons que l'entretien de la place du Plo, à cette époque, est dévolu aux jardiniers. De plus, il devra remettre, dans un mois, un extrait du contrat dans le coffre de la maîtrise qui contient les archives de la profession.

La suite de l'acte explique l'origine du financement utilisé par Antoine Lafont « nouveau maître reçu » ; il précise que la somme de quarante-quatre livres qu'il vient de donner provient, pour quarante livres, « des mains et propres deniers de Claude Bongrand son beau-frère », comme le premier terme de la constitution de dot de Magdelaine Bongrand que Claude Bongrand, son frère, s'était obligé de payer à Antoine Lafont quand il serait reçu maître jardinier, clause portée par leur contrat de mariage. Cette clause nous conforte dans l'idée qu'en épousant la fille d'un maître, il va pouvoir le devenir à son tour. Antoine Lafont profite de l'acte pour donner quittance à son beau-frère de la somme donnée.

Le document se termine par les signatures : Terasse, Hugues Gires, Claude Bongrand, Pomier, Hugues Gire, V Rolland, Jacques Achard, Igre, Pierre Chanal, Tempere, Chambon, Faure notaire. L'acte comporte 12 signatures, celles des témoins, Jean Guilhe Faure marchand et Jean Brun maréchal du Puy, sont absentes, bien qu'ils soient mentionnés comme soussignés, moins celle du notaire, il en reste 11 pour les maîtres sur les 26 présents ; Antoine Lafont est illettré mais il n'est pas une exception⁷.

Brève évocation du passé qui permet de faire revivre quelques aspects de la vie des jardiniers du Puy et de leurs traditions.

René Bore. 2024



5-La Dédicace est la cérémonie qui consacre une église. C'est le 11 juillet que, depuis des temps immémoriaux, la Cathédrale et tout le diocèse du Puy fêtent l'anniversaire de cette consécration. (<https://www.cathedraledupuy.org/agenda/fete-de-la-dedicace-de-la-cathedrale-du-puy>).

6-Le pot du Puy vaut 1,65 litre. Un pot et demi correspond à 2 litres.

7-On relève un Jacques Achard, non mentionné, qui peut correspondre Claude Achard et une signature n'a pas de correspondance dans la liste : « Igre », un oublié dans la liste, pris pour un autre ou une signature mal lue ?

Auguste Fayolle : homme de foi, ses modèles, la musique, lassitudes, les adieux...

La foi du charbonnier

Auguste Fayolle ne transige pas avec sa foi et en fait état, même s'il a du mal pour s'approprier certains mystères comme celui de la Trinité. Dans un de ses textes, il confesse : *Je crois en toi mon Dieu tout en étant sûr de rien*. Mais peu importe au fond : *Je ne prendrai jamais ma retraite de disciple, même si je n'en voit jamais un résultat. Tu m'as appelé à toi, le Nazaréen, on ne peut se séparer !*

Il évoque un moment fort des chrétiens, Pâques, en vers de six pieds mais termine le deuxième poème des Litanies par des vers plus courts de quatre pieds avec répétition du mot Jésus... comme une litanie.

Pâques

Toi qu'on dit fils de Dieu
Qui n'est pas tout puissant
Et a besoin de nous
Pour construire le monde
Qui ne peut empêcher
Les hommes devenus fous
D'accumuler les ruines
De faire des orphelins
Tu n'es pas tout puissant
Pour les petites filles
Qui n'aimeront jamais
Pour les petits enfants
Au crâne fracassé
Tes disciples sans sel
Qui comptent aussi les sous
Qui ont tout oublié
De tes béatitudes.

Je ne comprends pas tout
pas tout de ton histoire.
La Trinité m'échappe.
Mais j'essaye d'y croire
Les jours quand il fait
gris
Je ne suis sûr de rien
Mes doutes, mes espoirs
M'accompagnent sur la
route
C'est souvent que je
tombe
Et donne-moi la main.

Si tu reviens un jour
Viens frapper à ma porte



J'essaierai de te suivre
Je prendrai mon bâton
Ne marche pas trop vite
Car mes jambes sont lourdes
D'avoir trop marché
D'avoir trop espéré
On prendra les exclus
Aussi mère Thérèse
Quelques filles perdues
Et Marie-Madeleine
Mais tant pis : tope là
Ton Paradis ça me va.

Auguste Fayolle

Litanies de Pâques

Viens, suis moi
Et tu es resté seul
Jeudi après la Cène
Au jardin des olives
Tes amis qui dormaient
Pendant que tu veillais
Le coq qui chantait
Au petit matin blême
Et tes mains et tes pieds
Et ton cœur transpercé
Le soir du Vendredi
Et Marie qui pleurait
Jésus l'amour
Jésus l'espoir
Jésus tenté
Jésus le doute
Jésus qui vient
Jésus la vie
Jésus la croix
Jésus qui meurt
Christ de Pâques.

Auguste Fayolle

Dans ce poème, il oppose Marie jeune et insouciant à Marie souffrante au pied du Golgotha. Il évoque Marie avec une grande familiarité, mère, sœur voire cousine. Et il n'hésite pas à toucher la joue balafmée de La Polonaise, icône de la Vierge noire de Częstochowa.

Je te salue Marie

Marie, ma mère, ma sœur et un peu ma cousine
J'aime à t'imaginer vivant auprès de nous
Le jour de tes quinze ans, allant danser peut-être
Ne sachant pas encore l'annonce du destin
Qui allait faire de toi la mère de Jésus
Et puis le temps venu, tu n'avais pu trouver
Pour la naissance d'un dieu, entre le bœuf et l'âne

Qu'un peu de paille humide, la chaleur d'une étable
 Marie de Bethléem, Marie de Nazareth
 Marie des tes quinze ans, Marie du Golgotha
 Marie fuyant Hérode, entourant de tes bras
 L'espoir d'humanité que tu nous as donné
 Car déjà s'annonçait le temps des Pharisiens
 Et le temps de Pilate libérant Barrabas
 Et condamnant ton fils en se lavant les mains
 Marie tu as chanté : je suis l'humble servante
 Puis ton cœur s'est serré quand ton fils est parti
 Aller porter au monde les paroles de vie.

Marie de toute joie, Marie séchant nos larmes
 De l'humble chapelet, égrenant nos Ave
 Quand nos pieds se font lourds pour arriver à toi
 Quand tes yeux indulgents nous redonnent la foi
 Et de tes mains ouvertes pardonnent nos péchés
 Marie La Polonaise et sur ta joue meurtrie
 J'ose poser mes doigts afin que tu souris
 Marie de tes quinze ans, Marie du Golgotha
 Marie tu as pleuré et je n'étais pas là.

Auguste Fayolle

**A la manière de... Léo Ferré¹, Jacques Brel²,
 Rutebeuf³, Saint Exupéry⁴, Georges Brassens⁵,
 Gerardo Diego⁶, l'abbé Pierre⁷...**

Dans ces poèmes, Auguste Fayolle calque ses vers sur ceux de ses modèles. Il partage l'indignation de Ferré en vers courts de six pieds et Brel en amples alexandrins, tonne contre les riches et les jean-foutre. Puis c'est l'instant poétique avec Saint Exupéry et Gerardo Diego. Il utilise encore le vers de six pieds, groupés en quatrain dans le premier, puis à la suite dans le deuxième avec les derniers

1- Autre poème dédié à Léo Ferré : Pour ne pas faire d'histoires, on changera de trottoir.

2- Autre poème dédié à Jacques Brel : Dites si c'était vrai.

3- Poème dédié à Rutebeuf : A la manière de Rutebeuf.

4- Autres poèmes dédiés à Saint Exupéry : On est seul aussi chez les hommes ; On risque de pleurer un peu si on s'est laissé apprivoiser ; Les ingénieurs savent comment naissent les villes, mais ils ne savent pas pourquoi.

5- Autres poèmes dédiés à Georges Brassens : La chanson du troubadour, au troubadour Georges Brassens, les sabots d'Hélène ; Toi l'étranger.

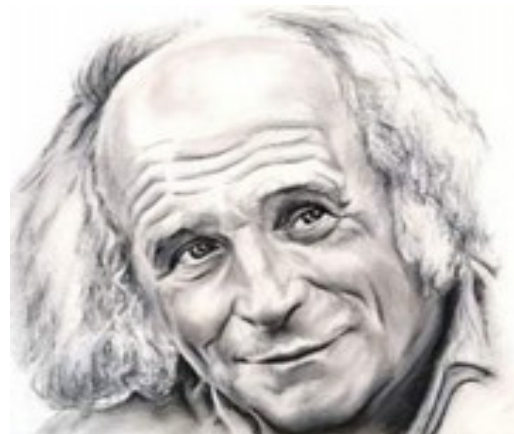
6- Gerardo Diego, né en 1896 à Santander et mort en 1987 à Madrid, est un poète espagnol appartenant à la génération de 27. Il symbolise l'idéal de cette génération par la façon magistrale qu'il a de faire alterner la poésie traditionnelle avec la poésie d'avant-garde, dont il fut l'un des plus grands représentants pendant les années 1920. Il est aussi docteur en philosophie et en littérature, professeur, musicologue et pianiste.

7- La complainte des exclus.

en alexandrins.

Et qu'on ne me fasse point taire

Léo Ferré



On peut pleurer d'amour
 Quand le bonheur nous quitte
 On peut être indigné
 Par l'enfant qui appelle
 Auprès de sa mère morte
 De la folie des hommes
 Et je n'ose plus rire
 Je ne sais plus chanter
 De chercher le bonheur
 Je n'en ai plus envie.
 Et je pleure, ô ma terre
 Mon paradis perdu
 la goutte de rosée
 Au réveil du matin
 Devient larmes et sanglots
 De l'enfant qui a faim
 De la mère qui crie
 De la fille violée
 Des exclus du bonheur
 De toute joie de vivre.

Le marché de l'argent
 Cac 40⁸, Nikkei⁹
 L'insolence des riches
 Et des vendeurs du temple
 Qui ferment à clé la porte
 et n'entrent pas eux-mêmes
 Mais laissent à la rue
 Les parias de la vie.

Auguste Fayolle

8- Le CAC 40 est le principal indice boursier de la Bourse de Paris.

9- Le Nikkei 225 est le principal indice boursier de la bourse de Tōkyō

Ces gens là

Jacques Brel

Ils croient vivre leur vie mais ne sont déjà plus
Sont morts depuis longtemps s'en sont pas aperçus
Et ça parle très fort ça n'en fait qu'à son aise
Ça vote à droite, à gauche, ça mange, ça boit, ça
baise

Et à chaque week-end ça bouffe du kilomètre
Ça ignore où ça passe, s'en fout du culturel
Seul le cul l'intéresse, pas la vie éternelle
Le Bon Dieu on s'en moque, et le pauvre curé
A beau changer sa messe, les brebis sont auprès
auprès du diable bien sûr, car les vierges folles
C'est bien plus excitant, enlevant leur deux pièces
De peloter des fesses que prendre un air de messe
Somalie connaît pas, seul le pouvoir d'achat
Pour s'acheter des fringues, faire son cinéma
S'habiller en Lacoste, monter chez la Baronne
Le soir à la télé se prendre pour Tarzan
Puis sortir la bagnole car le tabac c'est loin
Tant qu'il y a du pétrole on peut lâcher les freins
Ecraser chien et chat, le gosse qui traverse
Qui, s'il est portugais, ne vaut pas plus qu'un chat
Et tous ces immigrés qui bouffent notre pain
Pas plus du Portugais non plus que du Roumain
Les bronzés au Maghreb ! Y'a que nous qu'on est
bien
On est Français Bon Dieu ! Y'a qu'à lâcher les
chiens
Et tant pis pour la rime c'est nous qu'on a raison
C'est sûr qu'on est les rois, c'est sûr qu'on est des
cons
Et les nanas minables prenant pour Dom Juan
Tous ces piètres jean-foutre roulent des yeux tout
blancs
Allez, roulez, roulez ! Qu'est-ce qu'on a bien mangé
Mon ventre est rebondi, mon esprit ? Connais pas !
Sur le désert de sable passe et souffle le vent
Emportant les débris de ce qui fut le néant.

Auguste Fayolle

*Ce qui fait la beauté du désert, c'est que quelque
part il cache un puits.*
Saint Exupéry

Les poètes

Un poète c'est naïf
Ca croit au père Noël
A l'enfant de la crèche
Aux anges du paradis.

Un poète ça vous parle
Des guêpes dans les prés

Du rire des étoiles
Du sourire d'un enfant.

Un poète ça vous chante
Des chansons sans paroles
Des musiques que lui seul
Est bien seul à entendre.



Un poète ça pleure
Quand vous croyez qu'il rit
Et voile son visage
Au regard des passants.

Un poète ça rêve
A l'amour dans le monde
L'amour n'a pas germé
Semé parmi les pierres.

Un poète c'est rien
Qu'un témoin solitaire
Un veilleur au désert
Dans l'attente d'un puits.

Un poète ça crie
Et ça vous tend les mains
Des mains qui se referment
Sur un peu de chagrin.

Le poète sans mains
Pour mettre dans les siennes
Et qui reste immobile
Déchiré par le vent.

Un poète c'est rien
Et rien qu'un réverbère
Qu'on allume, qu'on éteint
Au gré du temps qui court.

Un poète : qu'aurait bien voulu
Mais qui n'a pas pu
Ou bien n'a pas su
Allez donc savoir.

Auguste Fayolle

Ce que nous ne verront jamais, c'est cela la poésie.

Citation de Gerardo Diego

Sur mes rêves un peu fou
Quand arrive la nuit
J'invente une musique
Je me crée des histoires
L'écharpe d'un nuage
Enveloppe mes rêves
Pour cacher d'un rideau
La pudeur de mes yeux
En mon jardin secret
La nuit en son silence
Jette son voile sombre
Afin que nul ne voit
Afin que nul ne sache
Et que nul ne tache
Loin des bouches menteuses
Loin des yeux qui salissent
Mes perles de rosée
La clarté des étoiles
Je prends mon train de nuit
Mon train de liberté
Et j'emporte avec moi
Les odeurs de la vie
Tous les parfums de fleurs
Tous les soleils levants
Et tous les chants d'amour
Tous les soirs frémissants
Toutes les voix de femmes
Les murmures du vent
La guêpe du jardin
Sur ma maison se posant
Garde encore ton mystère, mais quand viendra le temps
Et que tu m'offriras les perles de tes dents
Tout comme une prière qu'on invente en chantant
Comme un soleil nouveau réinventant le monde
Toi et moi réunis arrêterons les jours.

Auguste Fayolle

Chant lyrique et musique

Ce sont les passions d'Auguste Fayolle et d'abord la divine Maria Callas presque concurrente à la Marie de l'Évangile. Puis il nous parle des grands compositeurs qu'il aime dont la musique nous tire vers l'infini.

En écoutant Maria Callas

Admirable Maria, ta voix nous bouleverse et nous fait croire au ciel.
A écouter ton merveilleux chant, la gorge se noue,

le cœur éclate, nos yeux se voilent...
Ta voix est présence, après ton chant l'éther est habité de joie et brûle de mille soleils...
Merci à toi d'éclairer notre route.



De la musique

De Monteverdi à Beethoven, à Mahler, de l'Héroïque au Chant de la terre...

La musique de Beethoven, c'est un monde en marche, un monde qui nous concerne et que nous avons le devoir de prendre en charge, nous qui avons la responsabilité d'aujourd'hui et de demain.

Une passion de Bach, c'est une fresque merveilleuse, un quatuor de Schubert c'est l'expression d'un état d'âme qui nous bouleverse, ainsi que l'air de Chérubin¹⁰ dans les Noces, une symphonie de Mahler c'est toute l'inquiétude angoissée devant les mystères du monde...

Quand Damia exprime dans ses chansons tout le tragique de la vie, quand Verdi dans Don Carlos nous crie Liberta, Liberta...

Alors il n'est pas vain d'imaginer l'unité profonde des milliards d'étoiles qui peuplent le cosmos, la musique ayant déjà emporté une part de nous-mêmes vers les espaces immenses de notre univers..

Toi la musique

Toi ma maîtresse
Toi que j'embrasse
Toi que j'enlace
Toi que je baise.

Toi qui t'es donnée à moi
Toi ma fidèle amie
Mon pain de tous les jours
Toi qui vient dans mes rêves
Toi qui ne m'a jamais trahie
O toi ma bien-aimée

10- Un poème lui est consacré : Quand le rideau se baisse apparaît Chérubin.

Chant de nuit, chant de jour
Bonheur que tu sois mienne
Au sommet de la joie
Quand on s'aime d'amour.

Et si parfois je pleure
Quand ma vie devient sombre
Tu me prends par la main
Et tu sèches mes larmes
Nul ne saura jamais
Et nul ne comprendra
Notre éternelle romance
Chant d'amour qui s'élève
Chant d'amour éternel
Qui monte vers le ciel
Toi mon amour
Toi, la ... musique.

Auguste Fayolle

Lassitudes...

*La route est longue, les jambes lourdes d'avoir tant
marché aus saisons de la vie, printemps, été et
maintenant automne, Toussaint et les premiers
frimas.*

Soirs de septembre

Arrête-toi le temps
Je t'en prie un instant
Y a longtemps que je marche
Et mes jambes sont lourdes
Le poids des souvenirs
Vient m'alourdir le cœur
J'ai envie d'arrêter
Il fait si bon sous l'arbre

J'ai tant et tant marché
Par les matins d'avril
J'ai tant et tant rêvé
Au soleil de juillet
J'ai tant et tant couru
Après les vaines ombres
Et mon cœur et mes yeux
Trouvaient les jours bien courts

Mon pas s'est ralenti
Et les miroirs m'offensent
La cloche du portail
A des airs de tocsin
Septembre est arrivé
Avec ses feuilles rousses
Et les jours de Toussaint
En leurs matins de givre.

Je t'en prie un instant
Arrête-toi le temps
Car j'aperçois là-bas
La borne qui m'attend.

Auguste Fayolle

*Ce poème nous rappelle La mauvaise réputation de
Georges Brassens « Non les braves gens n'aiment
pas que / L'on suive une autre route qu'eux ».
Laissons les méchantes langues, les bruits... cela
n'a aucune importance et chantons avec la nature,
le cerisier les oiseaux espiègles..*

La fleur que j'aime

Ce qu'on pense de moi
N'a aucune importance
Ce que j'aime surtout
C'est le parfum des fleurs
Fleurs de toutes couleurs
Lilas et myosotis
Coquelicots et violettes
Fleurs du soir, du matin
Celles qu'on ne voit pas
Et que mon cœur devine
Car la fleur que j'aime
Ne brille que pour moi
Quand des yeux s'illuminent.



Alors que m'importent
Tous les bruits insolites,
Ces odeurs maléfiques
Que je supporte mal.

Pour chasser tout cela
J'ai les oiseaux qui chantent
Les cerises dans l'arbre
Que je dois partager
Avec les moineaux
Qui se moquent de moi
Et qui se lèvent tôt.

Alors tant pis pour vous
Mais vos méchantes langues
N'empêcheront jamais
Mon esprit de chanter
Et de croire au Bon Dieu
Quand monte ma prière.

Auguste Fayolle. 21 mars 2000

Curieux que ce poème n'ait pas été dédié au Grand Jacques tant les mains sont présentes dans ses chansons : « Au delà de ces mains ouvertes ou fermées / Qui se tendent en vain ou qui sont poing levé » dans *Il nous faut regarder* ; « Et qu'on n'écoute même pas / C'que ses pauvres mains racontent » dans *Chez ces gens-là* ; « Alors sans avoir rien / Que la force d'aimer / Nous aurons dans nos mains / Amis le monde entier » dans *Quand on a que l'amour* ; « Tu vois que mes mains tremblent » dans *Jojo...*

Présente aussi dans ses spectacles, on a d'yeux que pour elles comme le décrit Sorj Chalandon dans *Libération* du 29 septembre 2003 : « Il a les yeux clos. Tellement, qu'il agite ses mains pour pleurer. Elles pendent à bout de bras. Elles disent l'inutile. Elles sont éparpillées, doigt à doigt, du haut jusqu'au plus bas. Elles s'agitent, elles volettent, elles dessinent, elles le disent, elles s'égarant, elles reviennent en pluie, elles étreignent son cœur, elles se lassent, elles renoncent, elles retombent. Ses



mains vont jusqu'à terre, juste le temps des poings. Et puis il les frotte, il les serre, il désigne du doigt, il nous montre un ailleurs que nous ne savons pas. Il les jette en avant, il saisit, il capture, il retient. Puis il ouvre les yeux, et ses grands bras partout... »

Auguste Fayolle, dans « Bouquet de fleurs », un texte en prose, célèbre aussi les mains : « La femme est une oeuvre d'art...

Vos mains si bonnes, si douces et si compatissantes, les mains de mère Thérèse, pansant les plaies des déshérités du monde

Les mains de Maria Callas tendues en avant pour nous communiquer son chant comme si elle suppliait les portes du ciel de s'ouvrir et qui s'ouvrent peut-être.

Les mains de notre premier amour, caressant notre front et révélant l'émotion amoureuse.

Vos mains si indulgentes à nos folies et qui pardonnent, nous donnant la force de continuer le chemin, car vous êtes le chemin et en même temps

le compagnon de route.

Vos mains créatrices de tant de merveilles.

Vos mains infirmières de nos âmes et de nos cœurs blessés, vos mains mêlées aux nôtres les nôtres si souvent maladroitement.

Vos mains pourtant assez fortes pour empêcher les nôtres de tenir les fusils, ces fusils qui tuent vos enfants. »

Pourquoi cette focalisation sur les mains ? Auguste Fayolle est sans conteste un manuel, de par son origine et sa pratique paysanne, et sa vie d'ouvrier. Ces mains laborieuses n'expliquent pas tout et il faut y ajouter la forte symbolique des mains pour l'homme de foi qu'il a toujours été.

Mes mains

Mes mains qui se tendent
Pour prendre les vôtres
Pour prendre beaucoup
Et peut-être rien
Mes mains qui se ferment
Sur vent et poussières
Se ferment la nuit
Des sans lendemains.

Des mains que l'on broie
Mes mains qu'on étreint
Mes mains qui voudraient
Saisir la sève
Du bonheur qui part
De d'entre mes mains
Mes mains de la nuit
Qui mordent le drap
Mes mains d'où s'échappent
Des bonheurs perdus.

Mes mains qui vous crient
Mes mains qui appellent
A travers le vent
Le vent des déserts
Le vent des mirages
Et des jours enfuis
Partis à jamais
Et sans revenir.

La roue a tourné
La roue du destin
Le pêcheur de lune
Qui n'a que ses rêves
Qui n'a que pour lui
Que ses mains offertes
Ses mains qui mendient
Ses mains de prières
Prières perdues

Que le vent emporte
Le vent des déserts
Les sables du temps.

Auguste Fayolle

Les adieux...

Il est temps de partir et laisser la maison, traitée ici comme une personne qui va se souvenir de ses occupants, de leurs bruits familiers... comme une orpheline.

Toi notre maison, notre orpheline

Quand ne serons plus là
Que sera terminé
Le temps de nos passions
Le temps de nos amours
Où tu n'entendras plus
Le matin au réveil
De ma voix enrouée
Le refrain des chansons
Qui venaient réveiller
Comme un soleil levant
L'espérance des jours
Et si parfois les soirs
Et aussi les matins
Tu crois entendre encore
Le bruissement des feuilles
Du sorbier des oiseaux
C'est peut-être notre âme
C'est peut-être nos chants
Emportés par le vent
Au-delà des étoiles
Qui pour quelques instants
Viendront d'une caresse
Te rappeler peut-être
Que les longs souvenirs
Enfouis dans ta pierre
Ne peuvent s'oublier.
Toi notre maison
Notre orpheline.

Auguste Fayolle

Adieu à sa compagne à qui il a dédié sa plaquette « A ma compagne qui m'a accompagné tout au long de ma vie ». Parti, il sera toujours là, dans le vent, les éclairs. Puis le poème change de rythme, de six pieds passe à alexandrins pour un dernier serment d'amour.

A ma compagne

Quand je ne serai plus là
Et que sera pour toi
Venu le temps des pleurs

Le temps des jamais plus
le temps des pas perdus
Et des jours sans douceur
Orpheline du temps
Où ton pas et le mien
Cheminaient côte à côte
En nous donnant la main
Ne désespère pas
Je serai dans le vent
Qui pousse les nuages
Caressant ton visage
A la tombée du jour
Sur le banc du jardin
Quand l'orage grondera
Que brillera l'éclair
Ce sera toujours moi
Chantant mes symphonies
Et quand viendra pour toi
Je jour de ton départ
Je serai encore là
Pour te prendre la main.

Ton miroir, il te ment, il a des yeux d'aveugle
Ne crois pas ce qu'il dit, regarde bien vers moi
Le miroir de mes yeux où tu te vois si belle
Plus belle que la rose qui ne dure qu'un jour
Il n'est pas de juillet, il n'est pas de septembre
Ni non plus moi de mai où les lilas nous quittent
On ne rêve d'aller cueillir chez les étoiles
Moissons d'étoiles d'or et te les offrir toutes
Et sur ta main ouverte y laisser pour toujours
La trace d'un baiser comme gage d'amour.

Auguste Fayolle



Des moutons, pas du goudron !

Après "des moutons, pas des canons" au Larzac, d'autres brebis viennent illustrer la lutte des opposants à la déviation du Pertuis. Après avoir ensemencé des céréales, ramassé des pommes de terre et semé des graines de tournesol, la Lutte des suc, collectif d'associations, se lance dans une expérience pastorale.



Une déviation

Ces travaux, dixit la Région, permettront une optimisation des temps de parcours et une amélioration notable de la sécurité sur un axe accidentogène. La desserte du territoire sera aussi rendue plus fluide, ce qui aura un impact très positif en offrant de nouvelles opportunités à la ville du Puy-en-Velay notamment. La commune du Pertuis deviendra aussi un village étape, bénéficiant de retours importants pour le commerce. Pour les entreprises, ces aménagements permettront de mieux les relier aux grands axes de communication, avec une connexion plus rapide et plus confortable vers l'axe rhodanien.

Les impacts environnementaux, importants, sont pris en compte : préservation de la biodiversité avec la création de deux passages à grande faune dans le cadre du rétablissement des continuités écologiques, la construction de passages à petite faune et de passage à chiroptères ; franchissement de 6 cours d'eau avec des rescindements et réalisation d'une cinquantaine d'ouvrages hydrauliques pour l'écoulement des eaux de pluie ; réalisation de 7 bassins multifonctions pour la collecte et le traitement des eaux de ruissellement de la route (<https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualites/suivi-de-chantier-zoom-sur-la-rn88>).

Assis là, Serge, le berger, et Nathalie Collet de l'association des riverains au pays du Meygal esquissent à grands gestes les kilomètres de goudron et les tonnes de béton censés bientôt traverser ces pâtures, champs et forêts. La destruction de plus d'une centaine d'espèces protégées a été autorisée pour construire une déviation de 10,7 kilomètres. Celle-ci doit contourner les bourgs de Saint-Hostien et Le Pertuis et passer la route nationale (RN) 88 à 2x2 voies. Elle ferait gagner trois minutes aux voitures, une minute aux camions. Le coût annoncé est de 226 millions d'euros, dont 198 millions d'euros sortis des caisses de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'État, lui, ne met que 14,5 millions d'euros pour une route pourtant nationale. Ici, on l'appelle « la route de Wauquiez », car c'est le président de Région qui a ressorti ce projet des cartons, tel un cadeau au territoire où se trouvait sa circonscription de député (<https://reporterre.net/Des-brebis-en-lutte-contre-la-route-de-Wauquiez>).

Deux visions des choses, l'une froide et technocratique, l'autre à visage humain.

Un troupeau de brebis

Un troupeau de 25 brebis, âgées de 1 à 4 ans, a été constitué grâce aux parrainages de plusieurs associations. Ce troupeau hétéroclite est composé d'ovins des races Bizet, Noire du Velay, Blanche, achetées entre Haute-Loire et Ardèche. Comme Zadinette, une Mérinos, toutes les brebis ont été acquises grâce au parrainage d'une association qui s'oppose au projet de cette déviation. Ce cheptel très divers, "international", croisé, traduit sans doute la diversité des associations.

C'est ainsi que Victoire, Zadinette, Bêêricade, ou encore Biche se promènent depuis début mai sur le tracé de la future route. Sushi, le consciencieux border collie de Serge le berger, surveille attentivement le cheptel. Dès que l'une



s'échappe du groupe pour aller croquer l'herbe verte du pré, il la ramène prestement. Serge donne les ordres

à voix basse. La pente douce dégage une vue majestueuse sur le pays des Sucs, ces vieux monts volcaniques qui font la typicité des paysages de la Haute-Loire.

Les mercrebis d'animation

Tous les mercredis, rebaptisés « mercrebis », des animations autour du troupeau sont prévues. Une balade autour des plantes comestibles et médicinales, une autre sur les zones humides (dont 25 hectares pourraient être engloutis par le projet), une reconstruction des murets de pierre détruits qui sont de véritables niches de biodiversité, la tonte des brebis, des contes... « Cela permet de dialoguer avec la population, informer, expliquer, amorcer le débat. Car ici, c'est difficile de s'afficher contre le personnage de Wauquiez », précise Serge. Le reste de la semaine, il guide le troupeau et continue la sensibilisation au hasard des rencontres : riverains, promeneurs...

Qui dit brebis pense à transhumance.

Depuis le 18 mars au départ de Chillhac, l'infatigable Lutte des sucres a attaqué une véritable transhumance.

Sept jours. Six étapes. Du 18 au 24 mars, la transhumance des brebis des Sucs serpente à travers la Haute-Loire. Chillhac¹, Langeac, Tailhac, Vailhac, Mauriac, Le Puy-en-Velay et Saint-Hostien sont les communes d'accueil de ce troupeau à la fois animal et symbolique. Entre ces deux points, les bergers/opposants, leur troupeau et leurs idées traversent le département. À chaque ville d'arrivée, une manifestation est organisée comme une soirée au Café Grenouille à Langeac, un repas partagé à Tailhac ou encore une conférence débat à l'auberge de Vailhac. Et à chaque fois, ce sont des dizaines de brebis, d'hommes et de femmes présents, fatigués mais convaincus.



Mais pourquoi donc des brebis ?

« On se demandait comment lutter sur un trajet long de presque 11 kilomètres », raconte Serge. Il est berger avec sa compagne. De là est venue l'idée de faire pâturer un troupeau de brebis le long du tracé de la future route. Des associations, des librairies, des cafés ont acheté chacun une brebis en guise de soutien. « C'est une forme d'occupation pacifique de l'emprise, ajoute Nathalie. La route clive, Laurent Wauquiez dit que les opposants ne sont pas des gens d'ici, que nous sommes des gauchistes. Les brebis apaisent le débat. »

Il y a eu le précédent du Larzac lorsque l'Etat dédaigna publiquement le « désert » du Larzac, son agriculture « moyenâgeuse » et ses dizaines de milliers de brebis. L'État n'aura pas affaire à des ingrats. Les manants vont se rebeller. En mars 1972, 103 chefs d'exploitation font le serment de ne pas se défaire des terres convoitées par les militaires. La lutte va durer une décennie de 1971 à 1981, avant l'abandon du projet. En 1971, environ 90 000 moutons étaient en pâturage sur le plateau ; un cinquième du cheptel, près de la moitié de la production de lait concernant 108 paysans étaient menacés par le projet d'extension. En outre, les éleveurs de brebis et producteurs de roquefort, attachés à leur ruralité, contestent que l'agrandissement du camp soit créateur d'emplois parce qu'« il s'agit que d'un camp d'entraînement où les unités ne feront que passer » et doutent de quelconques retombées positives. Là l'argument économique primait car une partie du lait servait à fabriquer le réputé Roquefort. Les brebis vont être le fer de lance de quelques opérations spectaculaires et fortement médiatisées. Le 25 octobre 1972, un troupeau de soixante brebis est conduit par des paysans du Larzac sur les pelouses du Champ-de-Mars à Paris, en prétextant aux gendarmes mobiles qui les interrogent un tournage publicitaire pour le Roquefort. En octobre 1977, de nombreux procès ont lieu à Millau contre les paysans du Larzac pour insoumission, renvoi de livrets militaires, entrave à la circulation... Au cours du procès un troupeau de brebis envahit le tribunal. Six bergeries illégales sont construites par des volontaires.



1- La race Bizet est présente pour la première fois au concours général agricole en 1906 sous l'appellation « Bizet de Chillhac », en référence à l'un de ses fervents défenseurs, le comte Palamède de Riollot de Morteuil, châtelain de Chillhac-Tansac.

Les militants du Larzac vont opposer la brebis rebelle au mouton suiviste, animal réputé doux et sans défense. Le mouton devient bélier pourvu de cornes et ne s'en laisse pas compter. Le bélier est aussi cette machine de guerre servant à enfoncer les murailles des villes assiégées.

On peut aussi évoquer le combat bien pacifique de la *Noire du Velay* pour survivre face à l'invasion d'autres moutons plus "modernes". La brebis noire est ainsi devenu le porte-drapeau de notre culture du Velay à défendre et préserver. Les fêtes ont mis en avant les troupeaux des éleveurs pour médiatiser ce combat et mobiliser la fibre sentimentale et le "patriotisme" vellave. Pari gagné, puisqu'il est maintenant possible de trouver de l'Agneau Noir du Velay aux rayons boucherie d'artisans et de grandes surfaces.

Le troupeau ne peut se conduire seul. Le berger est son guide. Dans de nombreuses civilisations, la sollicitude du berger pour ses brebis a évoqué la protection du chef capable de mener ses brebis vers de verts pâturages et de les défendre du voleur et du loup. La désignation de Dieu comme un berger est très ancienne



dans le patrimoine littéraire de l'Orient et en particulier dans la Bible. Il n'en a pas toujours été ainsi, et au Moyen âge le berger incarne une société étrange et inquiétante. Isolé, marginal, il forme un monde à part et évolue dans un espace sauvage, montagnes, vallées, prés ou forêt. Dans cette nature non domestiquée la présence humaine est suspecte et le berger un être déroutant affranchi des lois de la cité. C'est une menace contre l'ordre établi. Puis son image a évolué positivement jusqu'à devenir le gardien des traditions, une représentation « écologique » du berger qui vit en symbiose et en harmonie avec la nature. C'est un jardinier du paysage qui connaît et respecte les cycles naturels. C'est le thème du court récit de Giono "L'Homme qui plantait des arbres". Cet homme simple, Elzéard Bouffier, vit humblement avec son chien et son troupeau de brebis. Il s'est donné pour mission de redonner vie à cette contrée qui se meurt de sécheresse. Pour cela, il plante des arbres. Les années passent. Le paysage des collines a changé : des jeunes chênes, hêtres, bouleaux ont poussé par milliers et l'eau est revenue. Une nouvelle guerre mondiale éclate. La région vit une véritable métamorphose. La flore, la faune, les

habitants sont réapparus ; les villages abandonnés sont reconstruits. Arrivé au terme de sa vie, l'auteur anonyme de ce prodige meurt paisiblement. Dans le poème d'Hugo qui clôt le premier tome des Contemplations, c'est la figure symbolique du « berger », ou « pâtre », qui incarne le contemplateur visionnaire, celui dont le regard perce les apparences pour atteindre la vérité du monde.

Le berger est accompagné de ses chiens. Ce sont d'abord d'énormes et redoutables molosses, dont l'unique

fonction est la défense, contre les bêtes sauvages, loups, ours ou félins, et accessoirement contre les hommes. Ils sont incapables d'aucun autre service, et c'est au berger seul qu'incombe le soin de regrouper les animaux. Le chien de conduite, quant à lui, est d'apparition infiniment plus tardive.



On peut situer dans le courant du XVIIe

siècle, plutôt dans la seconde moitié, le développement du chien de conduite sur le continent, et sans doute à partir des régions du Nord de la France ou des provinces des Pays-Bas espagnols proches de l'Angleterre. C'est un auxiliaire indispensable pour le berger.

Le troupeau de la Lutte des Sucs reprend donc la figure tutélaire de la brebis, douce, attirant la sympathie mais qui toutefois ne se laisse pas manger la laine sur le dos. De mouton de Panurge, elle peut être aussi rebelle et porter les revendications des tenants de la nature contre les dévoreurs d'espace. Avec de l'humour comme en témoignent leurs noms (Victoire, Zadinette, Bêêricade) et des slogans imagés et détournés : des légumes, pas du bitume... on veut des fleurs, pas des échangeurs... Et aussi la figure du berger et de son chien, gardien du troupeau et de la nature qu'il connaît et respecte.

Jean Claude Brunelin

UN NOUVEL ACCORD COMMERCIAL UE-CHILI, QUELLE INCIDENCE SUR NOTRE AGRICULTURE?

En plein milieu de la crise agricole en France mais aussi en Europe, nos députés européens viennent de signer le 29 février 2024 deux traités de libre échange avec le Chili et le Kenya. Dans un précédent article, nous avons évoqué l'accord avec la Nouvelle-Zélande très préjudiciable pour notre agriculture française, notamment la filière ovine. Qu'en est-il de l'accord avec le Chili, avec la menace d'un autre traité en suspens avec le Mercosur ?

IL existait un accord d'association avec le Chili depuis février 2003

L' Union Européenne et le Chili ont souhaité améliorer cet accord de libre-échange par un nouveau volet politique de coopération et un volet commercial. L' enjeu est l'accès privilégié de l'Union Européenne à certains matériaux rares présents dans les terres chiliennes ainsi que l'hydrogène vert.

Il faut dire que le Chili est le premier producteur mondial de cuivre et le deuxième de lithium, ces deux métaux sont très recherchés par l'Union Européenne pour développer les énergies renouvelables et les véhicules électriques.

Que contient ce nouveau traité ?

Avec ce traité, 99,9 % des exportations de l'Union Européenne seront exemptés de droits de douane, ce qui devrait entraîner une augmentation des exportations vers le Chili de 4,5 milliards d'euros. Ces exportations concernent les machines, les produits chimiques et le matériel de transport.

De même pour les exportations chiliennes vers l' Union Européenne qui concerneront les matières premières (lithium, cuivre,...) mais aussi des produits végétaux et animaux, denrées agricoles produites sans forcément respecter les normes sanitaires européennes.

Une certaine opposition au Chili ?

Si l'on en croit une certaines d'organisations chiliennes (à tendance écologique), ce traité ne fait pas l'unanimité au Chili.

Cet accord prévoit d'externaliser une partie des coûts de la transition écologique de l'Union Européenne vers le Chili. Il en va ainsi de l'importation de l'hydrogène vert, auquel les entreprises européennes auront un accès garanti mais dont l'exploitation risque de se faire au détriment des populations et des territoires locaux.

L'accord accroît aussi l'exploitation minière qui génère de nombreux impacts négatifs sur l'environnement et les populations telle que la perte de la biodiversité, l'aggravation de la crise de l'eau, la pollution des terres.

Quel impact pour l'agriculture ?

Pour le Chili, les quotas d' exportation vers l'Union Européenne sans droits de douane vont augmenter pour un certain nombre de produits agricoles : porc : + 9000 tonnes, les bovins viande : + 2000 tonnes, la viande ovine : + 4000 tonnes, la volaille qui passe à 38000 tonnes. De nouveaux quotas vont être instaurés : préparations de fruits : 1000 tonnes, huile d'olive : 11000 tonnes, éthanol : 2000 tonnes.

Enfin pour les pommes et les kiwis, il n'y aura pas de quota.



Pour tous ces produits agricoles, aucune clause miroir n'est en place actuellement.

La colère de LA FNO !

Dans un communiqué en date du 01 mars 2024, la Fédération Nationale Ovine (FNO) s'insurge contre cet accord. En quelques mois, le quota global d'importation de viande ovine dans l'Union Européenne aura progressé de 20 % : ces 4000 tonnes vont s'ajouter aux 38000 tonnes de la Nouvelle-Zélande.



Notre filière ovine déjà en difficulté n'avait pas besoin de cela.

La FNO déclare : « les éleveurs ovins ne veulent plus être la variable d'ajustement », elle demande l'instauration d'une « single pocket », en français cumul des volumes importés d'une même filière avec une clause de sauvegarde pour les ovins.

Le Chili : Un drôle de pays !

- **Une forme particulière : un « haricot »**

Le Chili est un pays d'Amérique du Sud habité par 19 millions d'habitants, situé sur la côte Pacifique. Il ressemble à un haricot avec 4300 km de long, et seulement entre 40 et 440 km de large.

- **Une altitude qui va de 0 à près de 7 000 mètres :**

Alors que le Chili est au bord du Pacifique, la Cordillère des Andes qui marque la frontière naturelle avec la Bolivie et l'Argentine culmine à l'Ojos del Salado (6 893 mètres), volcan actif le plus élevé au monde.

- **Une kyrielle d'îles dont l'énigmatique île de Pâques :**

Parmi les centaines d'îles que possède le Chili, il y en a trois qui attirent plus particulièrement les visiteurs : l'île de Pâques, l'île de Robinson Crusoe et celle de Chiloé.

Sur l'île de Pâques très célèbre, il y a 887 Moai, ce sont des monolithes en pierre volcanique, qui mesurent entre 2 mètres et 20 mètres pour les plus hauts. Ce serait un peuple, les rapanuis, autochtones de l'île, qui auraient érigé ces statues au XIII^e siècle.

- **La présence d'un immense désert : l'Atacama**

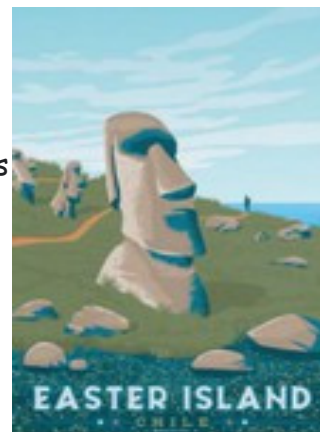
L'Atacama est connu pour être une des régions les plus arides du monde. Certains secteurs peuvent en effet être totalement privés de pluie pendant plus de 50 ans.

- **Un énorme oiseau comme emblème : Le Condor**

C'est un animal fascinant par son envergure : avec ses 3,20 mètres, c'est l'oiseau le plus imposant au monde. Il peut planer sur de grandes distances, voler au-delà de 5000 mètres d'altitude.

- **Une agriculture très diversifiée :**

De part sa géographie, son climat, l'agriculture est l'un des fondements de l'économie chilienne. Les principales productions agricoles du Chili sont le raisin, la pomme, la poire, l'oignon, le blé, le maïs, l'avoine, la prune, la noisette, ainsi que le porc, le bœuf, la volaille.



Henri OLLIER

L'ACAMPADIT

Çò que vos vau contar, l'èi ausit dire, e sans v-o podre afortir, pense qu'aquò 's un pauc vrai. Mès coma aquò se passèt bien davant la Bèla-Guèrra, lo monde ne-n an un pauc perdit l'idèia. Pre ièu, z-èi mas essaïat d'acampar los morsèls, mas per ne-n faire na conleta.

Aquí, com aquò se passèt.

Quand Jòrge arribèt dinc noste vilatge, sabiam pas tròp de d-ont veniá. A l'escòuta de son parlar, semblava venir delh costat de Gap o benlèu d'Itàlia, d'aquestas valadas v-onte lo monde parlan quauque pauc coma a pr'aquí.

Noste òme nos contèt, un jorn, que sa familha èra pas richa delh tot ; se deviá maridar embé la filha d'un proprietari. Mès lo paire ques èra pas bien d'acòrd, quand las acordalhas se seguèron feitas a sa bòria, aviá laissat, sans lo prene sobre la taula de la coisina, lo paquet de tabat que lo nòvi li aviá adut coma present...

Lo jorn delh maridatge arribèt. A l'ostal de comuna, Jòrge espeitava sa nòvia. Z-ela arribèt a l'ora, mès èra pas vestida de sa genta rauba blanca. S'assarèt e, a l'aurelha, li diguèt que, ...non, aviá bien calculat l'afaire, qu'aqu'èra pas possible de se maridar, ques elh aviá pas pro de ben e que lo monde parlarián mal d'un òme que sa femna lo fariá viure...

Quò fai que, tèsta bassa, sans pas rès dire, se virèt d'aquí, partiguèt de son caire de país embé sa valisa ont aviá plejat son costume negre ; mèmás, i aviá botat son parelh de chauçuras totas nòvas, garantidas de quaucas fuèlhas de jornal a la data d'aqueste jorn maleirós.

Se faguèt marchand e passava d'un vilatge a l'autre, una caissa sobre las espatlas. Una caissa de bòsc tota plena de bobinas de fials de color, de bóstias d'agulhas e d'espunas, de dedals, de ribants, de flòcs, d'estusoiras e de totas las besonhas de la cordura e delh petaçatge.

Quand Jòrge arribèt vas nosautres, aqu'èra a l'ivèrn, a la setmana de Chalendas. La nuèit èra pròcha, e las estialas començavon de lusir dinc un cial clar e freid.

Pas n'arma dins las charrèiras.

Aviá pensat de se coïjar dins quauca fenèira : piquèt a l'illa promèira pòrta, mès la paura femna que calava aquí, èra sorda coma na padèla. L'ausiguèt pas gis e la serralha demorèt serrada.

Nòste òme cresiguèt que lo monde li volián de mal.

Quò fai que s'avancèt un pauc mèlhs dins las charrèiras. Tot am un còp, quatre chins sortiguèron — anètz saupre de d-onte — e l'amenacèron fèrme. Vouguèt prene un clap. Mès, aviá bòn essaïar de la tirar, la pèira calèt empejada fòrt, tant la tèrra èra gealada.

Nòste òme creguèt que la tèrra li voliá de mal.

Los chins lo corsavan. Se botèt de còrrer tot en creidar. Elh caire de la charrèira — aviá perdit son bofe —, quauqu'un li badèt sa pòrta. Un momenton, los chins japèron contra la vidra, puès se'n anèron. Jòrge podiá tot-a-pènas bofar, mès trobèt lo biais de dire : « Mès, de qu'aquò-ei qu'aqueste país d'aquí onte los chins son destachats e las pèiras atachadas !!! ».

Nòste òme creguèt que las bèstias li volian de mal.

L'endeman, monsur lo mèra, lo cònsel en bona lenga — Jòrge z-aviá estat sauvat per lo cònsel de la comuna — essaïèt de li trobar quauqu'endrèt per l'abricar.

Pr'aquò, lo monde d'aicí se mesfisián daus acampadits, quò fai que li trobèron mas lo forn de comuna. Justament, mancava de faiç elh lenhièr : aquò seguèt lo cas per Jòrge de podre bailar la man. Chasque matin, z-elh e l'ase de comuna, partián vas lo bòsc e, davant mejjorn tornavan embé çò que chaliá de garnas seitadas per garnir lo forn.

De tot l'ivèrn, dengús manquèt de pan fresc ni mais de fleca ; los dròlles se poguèron galar de pompets.

Pàscias arribèt. Lo Dumenge de Pasciètas, lo forn s'èra amortat, las pèiras encara un pauc chaudetas : Jòrge s'èra despaisat. Sans ren dire.

Pasmins, trobèron sa valisa, son costume e sas chauçuras negras totas nòvas.

Dinc un caire delh forn, un darnièr plat de trifòlas espeitava quauque lecarèl.

Jòrge aviá bailat de sa pena sans ren demandar ; ai-ara, laissava son fòure tot nòu, belèu per ajudar un autre paure ...mais paure ques elh...

Èra partit, sa caissa sobre sas espatlas, sa caissa de bòsc tota plena de bobinas de fials de color, de bóstias d'agulhas e d'espunas, de dedals, de ribants, de flòcs, d'estusoiras e de totas las besonhas de la cordura, enfin, tot çò que chal per montar bien de biais una genta rauba blanca de maridatge.

Nosautres, regretèrom son biais d'aprestar la fleca, quand après lo pan i aviá encara pro de cholor per botar coïre quaucas bònas platadas de trifòlas.

Encara an-uèi, aici nos demandèm quaus èra aquel òme brave que se presentèt a Chalendas e se'n anèt Pàscias passadas.





Suite au désengagement du Crédit agricole Loire / Haute-Loire, l'édition papier du Souffle de la Neira n'est plus possible. La somme en jeu est d'environ 2 000 € / an. Si vous pensez à un éventuel contributeur faites nous le savoir !



Nous n'en arrêtons pas pour autant la publication diffusée par voie de messagerie et nous vous encourageons à la faire passer à des personnes qui vous sembleraient intéressées...

Le revue est aussi mise en ligne sur 2 sites qui nous ont généreusement ouvert leurs colonnes. Nous leurs en sommes très reconnaissants :

- la Société académique de la Haute-Loire (www.societeacademique.fr) avec un onglet Souffle de la Neira.**
- La Société Ethnozootechnique (www.ethnozootechnie.org) dans la rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires. Organisations et associations. Le Souffle de la Neira.**

Pour enrichir notre revue nous sommes preneurs de suggestions, de textes dans l'esprit du Souffle...

Pour nous contacter :

Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

